

Hélicoptères russes au Sud-Vietnam? Les E.-Unis gardent un silence prudent

SAIGON (d'après l'AFP et l'AP) — Alors que le commandement américain à Saigon faisait preuve d'une très grande discrétion sur la présence possible au Sud-Vietnam d'hélicoptères de fabrication russe, les autorités militaires sud-vietnamiennes déclaraient que la présence de ces hélicoptères était bel et bien prouvée et que 12 d'entre eux avaient été abattus au cours des deux derniers jours dans la région de la zone démilitarisée entre le Nord et le Sud-Vietnam.

Un porte-parole américain a simplement déclaré que des appareils "qu'on croit être des hélicoptères nord-vietnamiens" ont été observés et suivis au radar près de la zone démilitarisée ces derniers jours.

Aucun d'entre eux n'a pu toutefois être observé à l'oeil nu, a-t-il ajouté, car les vols avaient lieu de nuit.

Cette discrétion, du côté américain, peut s'expliquer par la tenue à Paris des négociations américano-nord-vietnamiennes et le fait également que Washington considérerait la présence d'hélicoptères nord-vietnamiens au Sud-Vietnam comme une dangereuse escalade à un moment où les deux camps parlent de désescalade.

Ces appareils auraient été pris sous le feu des canons et des fusées téléguidées des navires de la 7e Flotte et par des avions de chasse américains.

Des vols d'observation effectués au lever du jour, hier, pour se rendre compte si les appareils "ennemis" avaient été touchés ou détruits n'ont donné aucun résultat.

On apprend toutefois de source informée que, selon les rapports des pilotes, au moins un et peut-être deux hélicoptères ont été touchés et détruits par des missiles air-air guidés par radar.

C'est au cours d'une opération de destruction de ces appareils qu'aurait été touché un destroyer australien, le "Hobart", au large des côtes du Vietnam, à la hauteur de la zone démilitarisée.

Deux marins australiens ont été tués au cours de cet incident et sept autres blessés. Selon les premiers rapports parvenus à Canberra, le bâtiment aurait été touché par une fusée américaine air-air. L'enquête se poursuit.

Du côté sud-vietnamien, la même discrétion n'est pas respectée et on annonçait hier que douze hélicoptères nord-vietnamiens avaient été repérés et détruits au cours de la fin de semaine.

Quoi qu'il en soit, c'est la première fois que des hélicoptères nord-vietnamiens sont repérés dans des zones de combat en nombre aussi important.

A plusieurs reprises, apprend-on, au cours des derniers jours, les hélicoptères américains dans la province de Quang Tri ont été consignés au sol pour éviter des méprises.



Des fusiliers marins américains cherchent un abri alors qu'un de leurs avions bombarde, par erreur leur position dans la zone démilitarisée entre les deux Vietnam. L'incident a causé la mort d'un militaire et des blessures à un second. (Téléphoto AP)

L'UCC: un "match à finir" avec le gouvernement Johnson

par Jean-Claude Leclerc

Dans une conférence de presse à laquelle assistaient la plupart de ses dirigeants, et dont le ton n'a pas été calmé par un télégramme de dernière heure du ministre de l'Agriculture, l'Union catholique des cultivateurs, qui compte plus de 58.500 membres, a lancé hier une attaque en règle contre ce qu'elle appelle "le patinage de fantaisie et l'inaction du gouvernement Johnson".

Exposant aux journalistes le dossier des rendez-vous tou-

jours différés entre le gouvernement et les dirigeants des fédérations de producteurs et de la confédération de l'UCC, le président Lionel Sorel a affirmé que c'était maintenant, vis-à-vis des cultivateurs, "presque un match à finir" avec le gouvernement Johnson.

Déjà en février dernier, l'UCC insistait dans son mémoire au conseil des ministres sur deux demandes qu'elle tenait pour essentielles: une prise de position ferme et claire du gouvernement en fa-

veur du développement de fermes dites familiales, à l'encontre de l'intégration "verticale" des productions agricoles; et deuxièmement, l'amendement des cette session de la loi des marchés agricoles pour permettre aux cultivateurs, non pas de recevoir des octrois, mais "de s'occuper eux-mêmes de leurs affaires".

Deux mois plus tard, en avril, "devant l'inaction du gouvernement", l'UCC communique à nouveau avec le pre-

mier ministre Daniel Johnson. Nouveaux délais. Les dirigeants de l'UCC tirent alors au Lac Delage une réunion d'urgence qui aboutit à l'opération "Déblocage".

Depuis hier, l'escalade de la colère verte a franchi une nouvelle étape. Les cultivateurs qui ont afflué à Québec au nombre de quelque 10.000 au début du mois lors de quatre séances d'affrontement public avec les députés de leurs régions voient maintenant approcher l'ajournement de la session et ne voient rien pointer à Québec sur les intentions du gouvernement. Ni sur la loi des marchés agricoles, ni sur les fermes familiales.

Cette opération "Déblocage" — les cultivateurs sont convaincus qu'à Québec quelque chose est "bloqué" — prévoyait également une rencontre entre les ministres et les dirigeants agricoles. La date du rendez-vous proposé par l'UCC est passée.

"Le gouvernement provincial, par la voix de son premier ministre et de son ministre de l'Agriculture, n'ont cessé de chercher des échappatoires pour éviter de répondre directement aux questions posées", affirme l'UCC.

Hier midi, un télégramme du ministre de l'Agriculture, M. Clément Vincent arrivait à l'UCC. "Suite au téléphone de l'Hon. premier ministre en date du 13 juin, et à titre de premier responsable de l'Agriculture du Québec, nous sommes prêts à recevoir l'exécutif de la confédération de l'UCC, mardi le 18 juin à 11.00 a.m. à mon bureau, édifice "D" pour prendre connaissance, raisons à l'appui, de chacun des amendements demandés à la loi des marchés agricoles". Et c'était signé: Clément Vincent, Ministre de l'Agriculture et de la colonisation.

Loin d'apaiser les dirigeants de l'UCC, cette réponse de dernière heure n'a fait qu'ajouter à leur inquiétude de voir la session passer sans amendements à la loi.

Dès le 27 février dernier, en effet, le premier ministre Johnson leur avait fait savoir que les avocats du gouvernement étudiaient les amendements proposés par l'UCC, et ce pour le conseil des ministres. Or, voilà, s'étonnent les dirigeants de l'UCC, qu'on en revient au stade d'un examen avec le ministre.

Le télégramme reçu hier midi de M. Vincent, "à titre de premier responsable de l'Agriculture du Québec", — un sourire a accompagné la lecture de cette partie du télégramme aux journalistes — a été étudié par l'exécutif de l'UCC. Voici la réponse qui lui a été faite.

L'UCC accepte la rencontre. "Cette rencontre aurait dû avoir lieu depuis longtemps comme nous le faisons savoir dans un télégramme le 11 juin 1968 à M. Johnson. Le comi-

Chronique d'une campagne

Malgré les pronostics, un balayage libéral n'est pas exclu

par Jean-Pierre Fournier

Les pronostics qui se hasardent à prédire le résultat de l'élection du 25 concordent tous: le parti libéral, moyennant quelques pertes dans le Québec qui seront largement compensées par des gains en Ontario et dans l'ouest, remportera la majorité des sièges à la Chambre des communes, mais tout juste. Tous reconnaissent d'ailleurs que le premier ministre Pierre Trudeau exerce sur les foules un attrait tel qu'il serait susceptible normalement d'engendrer un balayage, mais à cause de la conjoncture locale à travers le Canada personne ne voit très bien où, ni comment pourrait survenir de profonds bouleversements.

Pourtant, les éléments d'un glissement comparable à celui de 1958 qui donna aux conservateurs la plus forte majorité parlementaire de l'histoire sont bien là et il ne faudrait pas exclure cette possibilité.

Les connaisseurs sont prudents

Les connaisseurs — c'est notoire — sont en général fort prudents et ne prédisent que très rarement de grands chambardements: leur réputation souffre moins s'ils restent en deçà de la réalité que s'ils vont trop au-delà. Très souvent, en outre, les mouvements du genre de celui de 1958 ou de celui de 1962 qui envoya au Parlement fédéral 26 députés du Québec sont perceptibles avant le scrutin, mais leur ampleur ne l'est pas.

Ainsi, il est évident qu'existe aujourd'hui un courant favorable à M. Trudeau et, par conséquent, au parti libéral, mais il n'est pas facile de déterminer comment ce courant s'exprimera le 25. Peut-être dominera-t-il la conjoncture locale dans chaque région plutôt qu'il sera dominé par elle comme le prévoient les connaisseurs. Pourquoi pas?

Hystérie des foules

Jamais depuis 1958 n'a-t-on observé pareil engouement pour un homme politique au Canada. L'hystérie qui s'empare des foules qui l'accueillent — au Canada anglais particulièrement — est telle que les journalistes qui entourent le premier ministre ont parfois l'impression de suivre l'un des Beatles. Pourquoi cette admiration qui paraît être générale ne se traduirait-elle pas par un vote massif en faveur de M. Trudeau?

Et le vote féminin? Les femmes de tout le pays — et autant les moins jeunes que les toutes jeunes — ont bien démontré qu'elles trouvent au premier ministre plus de charme qu'à nul autre de ses adversaires. Or, les femmes sont majoritaires au Canada et lorsqu'elles favorisent en bloc un homme politique, elles peuvent dans bien des circonstances faire la différence entre la défaite et la victoire. On estime ainsi qu'elles ont compté pour beaucoup dans la victoire de M. Jean Lesage en 1960 et en 1962.

Le vote des jeunes

Le même raisonnement vaut pour le vote des jeunes encore que sa valeur soit moindre du fait que le droit de vote ne peut être exercé au fédéral avant l'âge de 21 ans.

Dans le Québec enfin, on a beaucoup dit — peut-être trop — que M. Trudeau était impopulaire en raison de ses positions sur la question constitutionnelle. Rien n'est moins certain et l'accueil triomphal que lui ont fait Québec et le Lac Saint-Jean durant le week-end tendait plutôt à prouver le contraire. Pourquoi les femmes et les jeunes du Qué-

France: retour au travail dans des secteurs encore paralysés par les grèves

PARIS (AFP) — Le personnel de toutes les usines de la Régie Renault (60.000 travailleurs), s'est prononcé hier pour la reprise du travail qui pourrait être complétée dès ce matin.

Cette décision qui intervient dans une entreprise pilote alors

que l'on aborde la cinquième semaine de grève dans l'industrie automobile aura, selon toute vraisemblance, sa répercussion prochaine dans un secteur de l'activité du pays encore paralysé en grande partie par les conflits sociaux. Chez Peugeot, Citroën, Berliet, où les pourparlers sont au point mort, les syndicats demandent avec insistance la reprise des négociations.

La tendance à la reprise du travail est d'ailleurs générale si l'on excepte quelques branches de la métallurgie. Dans les chantiers navals, à Saint-Nazaire, Bordeaux, La Seyne, la majorité du personnel s'est prononcée pour la fin du mouvement et la reprise du travail. Il en est de même dans l'agglomération lyonnaise où la dernière usine du secteur "chimie" encore en grève: Rhodiaceta St-Fons à Belle Etoile (2.250 personnes) rouvrira ses portes ce matin comme plusieurs entreprises de moyenne importance: Câbles de Lyon (1.600 salariés), usines Seguin (1.000) etc.

Dans l'est du pays, la situation est redevenue normale dans les charbonnages, les mines de fer, la métallurgie de

West est mort 45 jours après son opération

LONDRES (AFP) — Frederick West, le Britannique de 45 ans à qui un cœur avait été greffé le 3 mai dernier dans la première opération de ce genre — et la seule à ce jour — en Grande-Bretagne, est mort lundi soir, 45 jours après l'opération, d'une infection généralisée de l'organisme.

Rien ne laissait prévoir cette issue fatale, il y a huit jours: le cœur du maçon irlandais Patrick Ryan, 24 ans, tué dans une chute, qui avait été transplanté, battait robustement dans la poitrine de M. West.

Ce dernier, à l'hôpital national de cardiologie de Londres, recevait sa femme et

Voir page 8: West

Voir page 8: France

Voir page 8: Hélicoptères

Un mois qui ébranla la France

2 - Gauche légaliste et gauche révoltée

de notre correspondant, Jacques Duquesne

Dès le dimanche 19 mai, quand la grève s'étend sur la France, un homme commence à partager le pouvoir de fait avec M. Georges Pompidou et le général de Gaulle: c'est M. Georges Seguy, 41 ans, secrétaire général de la Confédération générale du travail (C.G.T.) et membre du Bureau politique du Parti communiste depuis l'âge de 29 ans. A la tête de la plus puissante centrale syndicale française (1.300.000 adhérents), il a deux objectifs: contrôler le mouvement de grève, et en limiter les conséquences.

Pour contrôler le mouvement, il faut d'abord le désolidariser des luttes étudiantes. Le parti communiste a toutes les raisons de se méfier des groupes anarchistes, trotskystes, pro-chinois qui prennent une part active aux manifestations universitaires. Ceux-ci, d'ailleurs, ne le ménagent guère: Daniel Cohn-Bendit s'en prend violemment aux "crapules staliniennes".

Le parti communiste craint que ces groupes ne se livrent à des provocations qui susciteraient une répression plus violente, et l'établissement d'un régime autoritaire, dans le cadre du gaullisme ou non. Autrement dit, il n'est pas certain que les mouvements ouvrier et étudiant soient en mesure de s'opposer efficacement à la naissance d'un tel régime. Il ne veut pas prendre le pouvoir, jugeant que les conditions internationales n'y sont guère favorables et que les conditions nationales ne sont pas tellement meilleures: après tout, il ne représente que 25% des électeurs. Or, il est légaliste. Prendre le pouvoir par la force est une éventualité qu'il repousse. Le risque est trop grand, dans un pays jugé foncièrement conservateur et dont la situation économique et sociale ne peut être considérée, selon les schémas marxistes, comme pré-révolutionnaire.

En cas d'échec, le parti se retrouverait disloqué pour longtemps, et coupé des autres forces de gauche, respectueuses de la loi, auxquelles il est parvenu difficilement à s'unir, après des années d'isolement.

Les difficultés de la gauche

Le parti communiste décide donc que son action s'exercera uniquement dans le cadre des institutions. Le pouvoir sera conquis par l'élection: pas de grève insurrectionnelle, pas de mouvement insurrectionnel. L'exécutif de cette stratégie est naturellement désigné: c'est M. Georges Seguy. Après avoir vainement tenté de contrôler le mouvement universitaire, il dénonce donc les mots d'ordre "aventuristes" des dirigeants étudiants, qui organisent des manifestations dégénérant aisément en émeutes. Si la gauche doit prendre le pouvoir en passant par les urnes, il convient de ne pas effrayer les électeurs. Il faut au contraire rassurer. La gauche doit apparaître comme une grande force calme.

Au moment même où les démonstrations étudiantes se terminent, chaque nuit, par l'érection de barricades dans un quartier latin dévasté, la C.G.T. organise des défilés de travailleurs, bien plus nombreux, et que ne trouble aucun incident.

Le syndicalisme doit également montrer qu'il a le sens de ses responsabilités. Donc s'efforce de limiter la durée d'une épreuve de force qui coûte très cher au pays: la C.G.T. ne cesse de reprocher au gouvernement l'ouverture trop tardive des négociations. Et elle se préoccupe d'assurer la marche des services publics indispensables: élec-

tricité, eau, gaz, ainsi que le ravitaillement des villes. Si les besoins élémentaires sont satisfaits, explique Georges Seguy, c'est grâce à la C.G.T. Il serait plus juste de dire "grâce aux syndicats", car le maintien de ces services essentiels serait impossible sans le concours des autres centrales syndicales, au premier rang desquelles se trouve la Confédération française et démocratique du travail (C.F.D.T.), qui compte 500.000 adhérents. Il est vrai cependant que la C.G.T. joue le premier rôle.

Entre les deux grandes centrales, unies depuis 1966 par un accord d'unité d'action mais dont les relations se sont détériorées depuis quelques mois, les divergences d'appréciation apparaissent clairement. Tandis que la C.G.T. ne perd pas une occasion de condamner les leaders étudiants, le secrétaire général de la C.F.D.T., M. Eugène Descamps, ancien dirigeant de la Jeunesse ouvrière chrétienne, maintient le contact avec eux. Ils ont en commun un même désir: réaliser des réformes de structures. Les étudiants rêvent d'autogestion de l'Université, et d'une société nouvelle. La C.F.D.T. songe à introduire une sorte de cogestion dans les entreprises. La C.G.T. elle, ne parle, à l'origine, qu'augmentation de salaires, et réduction des horaires de travail. Son objectif, dans la grève, est beaucoup plus limité. Parce qu'elle songe qu'après la grève, le relais sera pris par les forces politiques — parti communiste en tête — qui, par élections, mettront au pouvoir un gouvernement populaire. Pour la C.F.D.T., mouvement syndical sans prolongement politique, tout doit être obtenu par la grève. Pour la C.G.T., étroitement liée au parti communiste, la grève n'est qu'une étape.

Voir page 12: Gauche légaliste

Voir page 8: L'UCC

Voir page 8: Chronique

L'architecte paysagiste exerce une influence dans la planification du bien-être futur de l'humanité

(D'après PC) — "De toute évidence, l'homme est parfaitement capable de ruiner le milieu naturel dans lequel il vit, à un point tel que toute forme de vie organisée devienne extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible", a déclaré le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Hugues Lapointe, à l'inauguration du 11e congrès de la Fédération internationale des architectes-paysagistes, dans un hôtel de la métropole.

En s'identifiant au milieu physique naturel, l'architecte paysagiste conscient de ses responsabilités peut exercer une influence bénéfique dans la planification du bien-être futur de l'humanité, a souligné M. Lapointe.

400 délégués, dont 200 en provenance de 21 pays étrangers, sont réunis à Montréal cette semaine pour étudier la sauvegarde du milieu naturel de l'homme, l'aménagement d'espaces pour ses loisirs, et la responsabilité des architectes-paysagistes. C'est la première fois depuis sa création en 1948 que la Fédération tient son congrès biennal au Canada.

M. Bryce Mackasey, ministre d'Etat au gouvernement fédéral, a déclaré que les Canadiens avaient tort de prendre pour acquis les beautés naturelles qui les entourent, et il a indiqué par ailleurs l'urgence d'une mesure internationale

pour lutter contre la pollution de l'air et des eaux.

Accueillant les délégués au nom du gouvernement du Québec, M. Marcel Masse, ministre d'Etat délégué à la Fonction publique, a noté que l'extension des loisirs sera l'une des caractéristiques de la société québécoise.

"Cette tendance va conférer une responsabilité plus grande aux spécialistes en architecture-paysagiste, a-t-il dit, ajoutant que l'homme retrouvera sa vraie personnalité trop souvent mise en veilleuse dans son travail professionnel.

Durant les quatre jours du congrès, qui se déroule à l'hôtel Bonaventure, les séances d'étude porteront notamment sur l'établissement du projet d'aménagement, les problèmes concernant le terrain et les eaux, et les fonctions relatives au travail.

Dans le cadre de l'actuel congrès, on présente une exposition professionnelle comprenant d'une part, une rétrospective de la vie et de l'œuvre de Frédéric Law Olmsted, premier sur le continent nord-américain à s'identifier comme architecte-paysagiste. Le parc du Mont-Royal fut conçu par Olmsted, en 1877.

L'exposition illustre aussi quelques aspects de l'histoire de l'architecture paysagiste et du travail des architectes paysagistes au Canada.

Boursiers et lauréats

Le directeur du service provincial des prisons, M. Maurice Gauthier a reçu le prix Sauvé-Boivin offert par la Société d'orientation et de réhabilitation sociale, pour service rendu à la cause des délinquants adultes.

M. Gauthier est l'auteur d'une thèse sur la psychologie du faussaire récidiviste.

M. René Chalut, pharmacien depuis 1925 à Montréal, a reçu le "vase d'Hygie" décerné par la compagnie A. H. Robins au pharmacien le plus méritant de la ville.

Ce trophée, qui tire son origine de la mythologie grecque, est offert annuellement dans chaque province du Canada et dans chaque Etat des Etats-Unis.

Deux professeurs d'université de Montréal, MM. Jean-Guy Desforges et Peter E. Pitsiladis, ont été parmi les huit bénéficiaires des bourses Seagram, décernées annuellement aux diplômés des écoles de commerce affiliées aux universités canadiennes.

Paul J. Choquette et Serge Vézina de Sainte-Foy ont reçu chacun une bourse de \$3.500 offertes par la compagnie Steel du Canada pour recherches post-universitaires en métallurgie.

Un autre Canadien français, Jean-Louis Laforte de Sainte-Foy est parmi les six postulants à qui une telle bourse a été renouvelée pour la prochaine année scolaire. Michel Vézina a obtenu également une bourse de \$2.500 de la société Chemcell.

Six bourses créées à l'occasion du Centenaire par la Banque de la Nouvelle-Ecosse ont été accordées à des étudiants de langue française fréquentant une université anglaise et à des étudiants anglophones appartenant à une université de langue française. Il s'agit d'Eric H. Frost de Woodbridge (Ontario), Wolfgang J. Gut de Don Mills (Ontario), de Douglas B. Tennant de Waterloo (Ontario) inscrits à l'université de Toronto.

Taxe volontaire: choix des 151 le 3 juillet

L'expérience acquise au cours du premier mois de la taxe volontaire de Montréal a permis d'étendre au 18 courant le délai des paiements de la taxe volontaire, pour le choix des personnes qui seront invitées à répondre aux questions du jury pour le mois de juin.

En conséquence tout envoi postal qui atteindra le casier postal 9999 à Montréal au plus tard le 19 juin sera inclus dans la liste de juin.

Les envois qui arriveront après le 19 juin compteront pour le mois de juillet. C'est mercredi soir le 3 juillet à 19 heures (7 heures) que la ville procédera en public, au gymnase du centre récréatif Maisonneuve, 3000 rue Viau, au choix des 151 contribuables volontaires invités à répondre aux questions du jury le dimanche 7 juillet à 14 heures (2 heures p.m.) au même endroit.

Les frais encourus par les candidats pour venir à Montréal le 7 juillet seront remboursés.

Les personnes désireuses de contribuer à la taxe volontaire et qui n'ont pas de formules sous la main peuvent quand même adresser leurs paiements de 2 dollars (ou en multiple de 2 dollars) avec leurs noms, adresses et numéros de téléphone inscrits en lettres moulées sur une feuille de papier au casier postal 9999 Montréal.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE CHARLOTTENBURGH-LANCASTER

Williamstown, Ontario

demande

UN PROFESSEUR DE FRANCAIS ET HISTOIRE

Offre salaire - \$6.700 - \$13.300.

Adressez offre de service écrite en anglais à :

M. A. E. McDonnell, sec.
Williamstown, Ont.

Pour une entrevue téléphonez à :

Principal Donald Shaw
613-347-2008

PROFESSEURS DEMANDÉS

par la Commission des Écoles Catholiques de LaSalle.

COURS SECONDAIRE:

- Catechèse (homme)
- Mathématiques (homme - 10e année)
- Français (homme - 11e année)
- Chimie (homme - 11e année)

Faire parvenir demande écrite accompagnée du curriculum vitae à :

Raymond Rheault,
Directeur général des écoles,
7644 rue Édouard,
LaSalle, P.Q.

ASSELIN, BENOÎT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE

Ingénieurs-Conseils demandent des INGÉNIEURS

pour leur bureau de Montréal

INGÉNIEUR ELECTRICIEN "SENIOR"

Bilingue. Au moins 8 à 10 ans d'expérience. Étude et préparation des plans et devis, des systèmes de protection, de contrôle et de mesure se rapportant aux alternateurs, transformateurs, lignes de transmission, et systèmes auxiliaires pour usines génératrices hydroélectriques et thermiques.

INGÉNIEURS ELECTRICIENS "NIVEAU INTERMÉDIAIRE"

avec expérience pratique des travaux ci-haut mentionnés.

Emplois stables offrant excellente rémunération aux intéressés qualifiés.

Grandes possibilités d'avancement au sein d'un groupe progressif.

Toute demande d'emploi sera confidentielle. Un rendez-vous sera accordé aux intéressés sur réception de leur Curriculum Vitae adressé à :

Service du Personnel

Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme, Lapointe

4200 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué.

Traitement jusqu'à \$14,493

La Fonction publique du Canada offre de belles carrières aux travailleurs sociaux. Elle a besoin d'eux, partout au pays, pour participer à ses programmes de bien-être et pour les administrer.

Les intéressés sont priés de téléphoner à 996-5499 ou 992-5684, ou de se présenter au bureau 1502, 15e étage, Tour "A", Place de Ville.

Veillez mentionner le numéro de programme 68-4903.

TRÉSORIER - CONTRÔLEUR

Un important organisme administratif de Montréal désire ajouter à son équipe de cadres un trésorier-contrôleur compétent, dynamique et doté de l'initiative requise pour assumer les fonctions rattachées à ce poste.

Sur le plan de la trésorerie et du contrôle, les principales responsabilités du trésorier-contrôleur seront les suivantes: garde et gestion des fonds considérables versés à l'organisme en question pour ses fins propres et à titre de depositaire; comptabilisation des revenus et dépenses de l'organisme, et préparation des états financiers périodiques; compilation des prévisions budgétaires, contrôle budgétaire nécessaire sur les dépenses. Pour s'acquitter de ces différentes responsabilités, le trésorier-contrôleur sera assisté d'un personnel d'une dizaine de personnes.

Les candidats à ce poste doivent être des diplômés universitaires en sciences commerciales ou comptables ou encore être membres de l'Institut des Comptables Agréés, ou d'une autre association professionnelle reconnue. Il est aussi essentiel que les postulants aient acquis au moins cinq ans d'expérience à la direction de groupes d'emplois dans le domaine de la comptabilité. Les candidats doivent bien connaître le français, posséder certaines connaissances de l'anglais et avoir des connaissances générales sur l'utilisation et le fonctionnement des ordinateurs. La rémunération offerte au titulaire de ce poste conviendrait à une personne dont le traitement se situerait actuellement aux environs de \$12,000 par année.

C'est en toute confiance, suivant l'éthique professionnelle, que nous recevrons les candidatures à ce poste. On est prié de nous faire parvenir un curriculum vitae complet, faisant état des renseignements usuels sur le plan de l'expérience et de la formation universitaire et professionnelle. Inscrire la mention "trésorier-contrôleur" sur son envoi.

PRICE WATERHOUSE & CIE
5, Place Ville-Marie, Montréal 2

CONSEILLERS

en formation professionnelle et éducation des adultes

FONCTIONS: Conseiller les étudiants indiens désirant suivre un cours de formation professionnelle aux niveaux universitaire, technologique et autres; organiser des cours aux adultes.

LE CANDIDAT doit avoir un diplôme d'enseignement, 5 ans d'expérience comme professeur dans l'enseignement général ou spécialisé; bilingue.

SALAIRE jusqu'à \$12,625 selon les qualifications et l'expérience.

Postes vacants à Val d'Or et à Sept-Îles.

S'adresser à:

Le Surintendant de la Formation Professionnelle
Direction des Affaires Indiennes
175, rue Saint-Jean, Québec 4

INGÉNIEUR VENDEUR

Notre client, une compagnie fabriquant des appareils et des procédés de contrôle se rapportant à l'énergie, produits chimiques, pétrole, mines, acier, aluminium, pulpe et papier, transmission du gaz et industries métallurgiques, recherche les services d'un ingénieur électricien ou d'un ingénieur mécanicien, bilingue, résidant à Montréal, pour exécuter des contrats de ventes dans l'est de l'Ontario et dans le Québec.

Traitement initial selon l'expérience et les qualifications pouvant aller jusqu'à \$10,000. Une voiture est fournie.

Toute demande sera traitée confidentiellement et une réponse assurée.

Veillez référer au dossier 222M



Discretion et réponse assurées.

LE CONSEIL DE
PLACEMENT PROFESSIONNEL

Edifice du Square Dominion, Montréal 2, UN 6-2807

Conseillers en sélection professionnelle depuis 1927

GÉRANT DES VENTES \$12,000.

Notre client est une importante entreprise canadienne, s'occupant de la vente et de la location d'équipement de construction de différents genres. Il recherche pour son bureau de Montréal, un homme bilingue pour prendre charge du marketing sur tout le territoire et des activités concernant les ventes, principalement dans le domaine de l'industrie de la construction.

Traitement initial, selon la formation antérieure et l'expérience pouvant aller jusqu'à \$12,000.

Toute demande sera traitée confidentiellement et une réponse est assurée.

Veillez référer au dossier 230M.



Discretion et réponse assurées.

LE CONSEIL DE
PLACEMENT PROFESSIONNEL

Edifice du Square Dominion, Montréal 2, UN 6-2807

Conseillers en sélection professionnelle depuis 1927



LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

DEMANDE

CONSEILLER EN MAIN-D'OEUVRE

Direction générale de la main-d'oeuvre

Ministère du Travail

Postes à Hull, Montréal, Québec, Trois-Rivières et Rimouski. Traitement initial jusqu'à \$14,375 selon la compétence.

Aussi, postes dans d'autres localités: traitement initial jusqu'à \$11,285 selon la compétence.

- Collaborer à la mise en application des politiques de main-d'oeuvre.

- Diplôme en sciences de l'homme ou en toute autre discipline universitaire appropriée et, de préférence, plusieurs années d'expérience dans la formation professionnelle et le placement de la main-d'oeuvre; OU expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans ce domaine.

- Concours 68PM-2111. S'inscrire immédiatement.

AGENTS DE LA MAIN-D'OEUVRE

Postes dans chacune des régions administratives du Québec. Traitement initial de \$4,140 à \$5,540, selon la compétence.

- Interviewer les candidats qui se cherchent un emploi, les sélectionner selon les exigences des postes vacants et les présenter aux employeurs.

- Le postulant doit posséder une 11e année d'études et avoir au moins 5 ans d'expérience dont quelques-unes jugées directement pertinentes à cette fonction. Une formation plus poussée peut tenir lieu d'expérience en tout ou en partie.

- Concours 68P-5406. S'inscrire immédiatement.

AGENTS DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION SOCIO-ECONOMIQUE

- Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence. Divers ministères. Postes à Québec.

- Études et recherches dans les secteurs d'activités de l'éducation, du bien-être, du travail, des richesses naturelles, des finances et de l'orientation économique dans un but de développement et de planification.

- Diplôme universitaire dans l'une ou l'autre des sciences de l'homme.

- Concours 68P-2105. S'inscrire immédiatement.

DIRECTEUR DES SERVICES SPÉCIAUX DE MISE EN MARCHÉ

- Traitement initial jusqu'à \$18,500 selon la compétence. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Direction générale de la commercialisation. Poste à Montréal.

- Coordonner et diriger l'élaboration des programmes de mise en marché des diverses classes de produits agricoles par l'analyse et l'étude des problèmes de commercialisation tels que le transport, la transformation, les méthodes d'établissement des prix, l'entreposage et la distribution.

- Diplôme universitaire, de préférence en sciences agricoles; une dizaine d'années d'expérience reliée à la commercialisation dont un certain nombre dans le domaine des produits agricoles, à un niveau de conception, de coordination et de direction.

- Concours 68S-1331. S'inscrire avant le 21 juin 1968.

ÉCOLE HERBERT UNITÉ #23

Recherche un professeur diplômé pour l'école secondaire Morse en vue d'enseigner le Français dans la 7e à 12e année et la composition dans la 11e et 12e année ou le Français dans la 7e à 12e année et les sciences sociales dans la 11e et 12e année.

C'est une école de 14 professeurs dans la progressive ville de Morse, située sur la route Trans-Canada.

Les fonctions débuteront le 27 août 1968.

Echelle de salaire variant jusqu'à \$10,200.

Faire demande par lettre rédigée en Anglais en donnant détails complets sur les qualifications, diplôme d'enseignement, expérience, références et numéro de téléphone à :

Jack Stronach
Secrétaire-trésorier,
Herbert, Saskatchewan

Pour de plus amples renseignements téléphonez, frais vides, à 784-2433 ou 784-2479



Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social

AVIS PUBLIC

La Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social tiendra des journées d'audiences publiques au cours desquelles elle recevra les organismes suivants:

Mardi, le 18 juin 1968

2h. 30 p.m. La Fédération des travailleurs du Québec.

Mercredi, le 19 juin 1968

9h. 30 a.m. La Fédération des omnipraticiens du Québec.

Toute autre personne, institution ou association désireuse d'assister aux audiences est également priée de se présenter à l'Amphithéâtre de la Bibliothèque Nationale, 1700, rue St-Denis, Montréal.

Le secrétaire,
Gérard Nepveu.

SPECIALISTE DE L'ACHAT

- Traitement initial jusqu'à \$9,000 selon la compétence. Service général des achats: postes à Québec dans les domaines suivants:

- Appareils électroniques - scientifiques
- Fournitures électriques - bâtiments
- Machines de bureau
- Machines outils
- Mobilier de bureau

- 11e année d'études ainsi que 10 ans d'expérience dans un des domaines énumérés plus haut, dont 4 années dans des fonctions relatives à l'achat, la vente ou la fabrication d'une de ces catégories de marchandises. Connaissance des techniques modernes de leur production et de leurs normes d'utilisation.

- Concours 68S-1330. S'inscrire avant le 21 juin 1968 en ayant soin d'indiquer la spécialité de votre choix.

PROTONOTAIRE ADJOINT

- Postes à la Cour Supérieure de Montréal. Traitement initial de \$7,460 à \$10,460 selon la compétence.

- Assumer les responsabilités juridiques et administratives qui lui sont déléguées par le protonotaire. Faire l'examen des dossiers et rédiger les jugements. Travailler en étroite collaboration avec les membres de la magistrature, les avocats et les notaires ainsi qu'avec les chefs des différents services de la Cour Supérieure.

- Être détenteur d'un diplôme en droit d'une université reconnue et posséder 2 ans d'expérience; OU avoir une 11e année d'études et 15 années d'expérience pertinente.

- Concours 68 SM-5438. S'inscrire immédiatement.

DÉPUTÉ REGISTRATEUR

- Traitement initial de \$6,940 à \$9,640 selon la compétence. Ministère de la Justice. Poste au bureau d'enregistrement de Ste-Rose, comté de Laval.

- Cette fonction consiste à assister le registrateur qui assume les responsabilités du bureau d'enregistrement tant au point de vue juridique qu'administratif.

- 11e année d'études, ainsi que 15 années d'expérience pertinente; OU détenir un diplôme en droit d'une université reconnue et posséder quelques années d'expérience.

- Concours 68DR-5439. S'inscrire avant le 21 juin 1968.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement du Québec.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission, 710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4 1454, rue de la Montagne, Montréal 25 et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

LE DEVOIR

MARDI, 18 JUIN 1968

Des projets d'habitation de près de \$106 millions

QUEBEC (par G.L.) — Le gouvernement provincial vient de publier deux arrêtés ministériels concernant la mise à exécution de projets d'habitation de près de \$106 millions, soit \$71,701,600 pour le financement de programmes d'habitation par des organismes sans but lucratif, et \$34,056,000 de programmes mu-

nicipaux d'habitation, au cours de l'exercice financier 1968-69.

Les arrêtés ministériels adoptés le premier mai font suite à l'entente signée il y a un mois entre la Société d'habitation du Québec (SHQ) et la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL).

La SHQ est autorisée à con-

clure avec la SCHL un accord prévoyant le financement de 140 programmes d'habitation par des organismes sans but lucratif, pour des familles à revenu modique.

La gazette officielle de samedi dernier publie le programme des projets et le montant des prêts — jusqu'à concurrence de 90 pour cent — consentis par la SCHL pour chacun.

La SHQ est également autorisée à conclure avec la SCHL un accord prévoyant le financement de treize programmes municipaux d'habitation, pour un montant de \$34,056,000; les plus importants projets ont trait à Montréal (construction de 1,300 logements, prêt de la SCHL de \$21,5 millions), et à Québec (construction de 300 logements, prêt de la SCHL de \$5,1 millions).

Les arrêtés ministériels et l'entente conclue avec Ottawa prévoient que d'autres projets pourront être mis en marche au cours de l'exercice financier.

d'avocats, à Montréal, avant d'entrer à la compagnie à titre d'avocat en chef. Alors qu'il exerçait sa profession, il a servi de conseiller juridique auprès de Bell Canada et de la Commission royale d'enquête sur la radio et la télévision (1956-57). M. de Grandpré a été nommé vice-président au contentieux en 1966.

Sur la Terre des hommes:

Une nouvelle venue: l'Irlande

par Louis-Martin Tard

"Céad mille fáilhe", cette phrase en gaélique qui signifie "cent mille fois bienvenue" et que l'on vous répète à Shannon ou à Dublin, est inscrite sur la façade du pavillon de l'Irlande, un nouveau venu sur les lieux.

L'an dernier, lors de l'Expo, ce bâtiment était consacré au Progrès économique. Les Irlandais de Montréal l'ont converti en une demeure à la gloire de la patrie d'origine: la maison de l'Irlande, ou — toujours en gaélique — Tigh Noh Éireann.

Ce nouveau pavillon se trouve à côté de celui de Cuba. On y trouve dès l'entrée une section consacrée à la place des Irlandais dans l'histoire du Canada. Une large place est réservée au plus célèbre d'entre eux Thomas d'Arcy McGee, prophète de la Confédération.

La compagnie aérienne nationale Aerlingus, les blasons des sociétés irlandaises au Canada, de charmants dessins d'enfants reçus de tous les coins du pays d'Erin, une section touristique et littéraire donnent un aperçu de la république verte.

Une salle montre les productions traditionnelles, cuivres et cristaux et les inimitables toiles de lin brodées. Au mur, des œuvres des peintres de l'époque classique ou de la jeune école irlandaise.

Contrairement à ce à quoi on pouvait s'attendre, celles qui vous accueillent au pavillon d'Irlande ne sont pas vêtues d'uniformes verts. Ces hôtes de l'Eire sont habillées de bleu de roi; elles répondent volontiers en français à toutes les questions.

La partie la plus animée du bâtiment se trouve au sous-

sol: c'est la taverne Abbey où l'irish coffee et le whisky national sont à l'honneur. En fin d'après-midi et jusqu'à la fermeture, des musiciens jouent les vieux airs de folklore tandis que la clientèle émue, reprend en choeur les refrains. Par les fenêtres, on voit le canal aux eaux bleues, qui doit rappeler aux Irlandais l'Océan qui les sépare de la terre ancestrale.

Le pavillon a une annexe dans l'île Sainte-Hélène, un pub très dublinois, le Shillagh, où l'on sert boissons et mets irlandais et où résonnent les bons vieux reels.

Sur les îles, aujourd'hui

Belfroi de la musique: "A Charm of Lullabies", de Britten; "Ma poupée chérie", de Severac; "Berceuse", de Milhaud; "Berceuse bearnaise", de Dela; "American Lullaby", de Rich; avec Maureen Forrester, contralto, John Newmark, au piano.

"Concerto en la mineur", pour violon et orchestre, op. 53, de Dvorak; Isaac Stern, violon, avec l'Orchestre de Philadelphie, dirigé par Ormandy.

Représentations à toutes les heures, de 11h à 21h.

Cinéma muet: "Retour à la raison", de René Clair; "Ballet mécanique", de St-Leger (19-23); Cinéma parlant: "La chartreuse de Parme", de Christian-Jaque (1945).

Représentations complètes: 13h, 16h et 18h30.

Kiosque international: Radio-Canada enregistre "Fleur d'amour, fleur d'amitié", à 20h.

Visages de l'homme: Film: "The Jean Richard", à 11h, 13h, 15h, 17h et 20h.

L'optométrie et le rapport Parent

Le Collège des optométristes de la province de Québec a profité de son congrès annuel au Château Frontenac, à Québec, pour discuter des démarches en cours entre l'université de Montréal et l'école d'optométrie en vue de l'intégration de cette institution à l'université de Montréal.

On se souvient de la recommandation 145 du rapport Parent sur l'éducation, volume deux, qui stipule que "la charte de l'université de Montréal soit amendée pour intégrer à cette institution, à titre de facultés ou écoles constituantes, l'école polytechnique, l'école des hautes études commerciales, l'école d'optométrie et l'école de médecine vétérinaire". L'école d'optométrie sera donc la première des quatre grandes écoles affiliées à être intégrée à l'université de Montréal.

Cette mesure aura pour but

d'unifier davantage la direction administrative et pédagogique de l'école d'optométrie. Les doubles emplois de cours, de professeurs seront éliminés et au plan des structures administratives, l'école d'optométrie relèvera dorénavant de la direction de l'université de Montréal.

Plutôt que de répondre à cette invitation-piège, le chef libéral, utilisant des coupures de presse, souligna qu'au moins trois ministres et un député (MM. Morin, Lafontaine, Boudreau, Roy) se sont prononcés ouvertement en faveur de candidats conserva-

Israël Akerman: Le Québec accorde un traitement exemplaire à ses minorités

"Le traitement accordé par le Québec à ses minorités est exemplaire et devrait servir de modèle à toutes les régions du Canada", affirme le président du "Comité pour l'aide gouvernementale aux écoles juives", M. Israël Akerman, dans un communiqué de presse.

M. Akerman commentait ainsi les récentes décisions du ministère de l'Éducation du Québec qui permettront aux écoles juives de Montréal de bénéficier de l'aide des fonds publics. Se déclarant "transporté de joie" par cette nouvelle, le président écrit:

"Cette réussite historique est unique dans l'histoire de l'Amérique du nord. Le Québec est aujourd'hui le seul endroit de l'Amérique du

Aujourd'hui

La Fédération des travailleurs du Québec présentera un mémoire devant la commission Castonguay, cet après-midi, à 14h30. Elle sera accompagnée de l'Union canadienne des aveugles. La commission siègera dans l'amphithéâtre de la bibliothèque St-Sulpice, 1700, rue St-Denis, Montréal.

Le Conseil du port de Montréal tient une conférence de presse cet après-midi, à 14h, dans la salle Vieux-Montréal de la Maison du commerce, côté du Beaver Hall. Le président Baziz et les vice-présidents Beauchemin et Trudeau présenteront le rapport annuel du Conseil du port de Montréal. Les candidats des trois partis fédéraux ont été invités à cette conférence où ils pourront poser des questions aussi bien que répondre aux questions du Conseil du port.

Une réception offerte par Kunard Construction et Montville Investment marquera cet après-midi, à 17h., la mise

en chantier du nouveau projet d'appartements-jardin "Domaine Mont St-Bruno".

Ce soir, à 20h15, à l'auditorium Fairview, au centre Fairview de Pointe-Claire, il y aura une soirée-rencontre avec les candidats de Lachine et Vaudreuil. Le public est invité.

Denise Boucher et les éditions Inter (Piel Maltest) lancent, ce soir, "Citations de Pierre Elliott Trudeau", illustrées de "bibites" par Pierre Cornélius. Au théâtre de Quat-Sous, de 18 à 20h.

Le groupe de musiciens du pavillon de la Jamaïque de Terre des Hommes donnera un spectacle à la Place Ville-Marie durant l'heure du dîner. Le spectacle débutera à 12h30 et durera une heure.

L'assemblée annuelle de la Société nippo-canadienne a lieu à l'hôtel Queen's (700, rue Windsor) à 18h30.

Les députés du Québec et la campagne fédérale

QUEBEC (par G.L.) — Plus le scrutin fédéral approche, plus les députés du Québec, des deux côtés, éprouvent des démanagements de prendre part à la campagne. Plusieurs y succombent d'ailleurs, particulièrement du côté des libéraux, si l'on en juge par le grand nombre de députés absents, du moins hier, alors que les présents étaient une douzaine à peine. Du côté de l'Union nationale, un moins grand nombre de députés monteront sur les estrades, mais il n'est pas dit, au contraire, qu'ils ne manoeuvrent pas en coulisses.

Il n'est pas jusqu'aux chefs de partis qui ne brûlent de mettre leur grain de sel. Ainsi hier, MM. Johnson et Lesage ont échangé une brève passe d'armes, au cours de laquelle le premier ministre a dit que pas un seul député ou ministre de l'Union nationale n'appuie un candidat fédéral qui nie "le minimum d'un statut particulier pour le Québec", mais qu'une vingtaine de députés libéraux le font; le chef du parti libéral a lancé, de son côté, que "l'Union nationale s'acharne contre tout ce qui est libéral; n'importe quel moyen est bon pour elle".

L'échange a débuté après que M. Lesage eut noté l'absence du ministre de la justice. M. Johnson dit que M. Bertrand n'était pas absent pour faire de la politique fédérale, contrairement à son prédécesseur libéral, M. Wagner, qui "se promène dans toute la province pour critiquer la justice sur les estrades libérales fédérales au lieu d'être en chambre".

M. Lesage reprit que des ministres faisaient aussi leur part, soit pour le parti conservateur, soit pour M. Cliche, soit, "sous le manteau, pour les candidats créditistes".

"Vous voyez, répond M. Johnson, que l'Union nationale est un parti qui fait appel à tous les Québécois... est en faveur de tous ceux qui mettent le Québec avant l'esprit de parti".

"J'espérais, ajoute le chef de l'UN, qu'aujourd'hui le chef de l'opposition et moi-même pourrions nous entendre pour relever certains propos qui sont préjudiciables à la nation canadienne-française, propos tenus par le premier ministre du Canada."

M. Lesage répondit à cette invitation-piège, le chef libéral, utilisant des coupures de presse, souligna qu'au moins trois ministres et un député (MM. Morin, Lafontaine, Boudreau, Roy) se sont prononcés ouvertement en faveur de candidats conserva-

teurs; ce qui, ajouta M. Lesage, ne surprend pas du tout, "parce que les sympathies de l'Union nationale pour le vieux parti tory, arriéré et conservateur de M. Stanfield, sont bien connues".

M. Johnson répliqua: "Je crois que le chef de l'opposition, séduit comme bien d'autres au Canada par le charisme, oublie qu'il y a des députés et des ministres de l'Union nationale qui appuient des candidats conservateurs; d'autres ont souhaité — entre autres celui qui vous parle — l'élection de M. Cliche, avant que M. Kierans ne soit candidat".

"Oui, reprend M. Lesage, tout le monde savait que M. Kierans serait candidat, et on a bien compris les motifs du premier ministre..."

L'échange démontre qu'à Québec, tout en poursuivant avec une vitesse précipitée, l'étude des crédits budgétaires, les honorables députés se préoccupent du scrutin fédéral beaucoup plus qu'ils ne veulent officiellement le laisser voir.

Résidences d'étudiants

Un autre arrêté ministériel publié samedi, mais adopté le premier mai, concerne un accord entre la SHQ et la SCHL et prévoit le financement, au cours de l'exercice actuel, de 21 programmes d'habitation pour étudiants pour un montant estimé à \$33,342,600. Les projets les plus importants sont ceux de Rimouski; des universités Laval, McGill, de Montréal et de Sherbrooke;

DÉCÈS DU GUITARISTE WES MONTGOMERY

Le guitariste de jazz Wes Montgomery est mort en fin de semaine d'une crise cardiaque à Indianapolis; le musicien était âgé de 43 ans. On sait sans doute qu'il devait donner une soirée de jazz en compagnie de Herbie Mann le 6 juillet prochain à la salle Wilfrid-Pelletier.

Notre camarade Solange Chavin est à l'honneur. Elle a reçu le premier prix de cent dollars et une médaille pour sa catégorie, décernés par le club des journalistes canadiens. C'est son article paru dans Le Devoir, "Le ghetto des séparés" qui lui vaut cette distinction. 267 textes venant des dix provinces avaient été soumis à ce concours. Parmi les autres gagnants notons le nom de sœur Maryse Saint-Onge, c.s.c., rédactrice de l'Echo de Sainte-Croix pour une chronique intitulée "Vers une fraternité universelle" et celui de Mme Eileen Turcotte d'Ottawa dans la catégorie radio et télévision. Une mention honorable a été décernée à Mlle Hélène Pilote de la revue Châtelaine pour un article sur Han Suyin. Les noms des douze gagnants ont été annoncés à Vancouver lors de la rencontre triennale de l'association.

Nord ou une minorité religieuse se voit reconnaître le droit d'établir ses propres écoles et de bénéficier de sa juste part du financement public.

M. Akerman a formulé l'espoir que les autres gouvernements provinciaux reconnaissent cette entente comme un précédent et agissent de la même façon pour rendre justice à tous leurs groupes minoritaires.

D'autre part, à Toronto, le président de l'Allied Jewish Community Services, M. Gordon Brown, a déclaré que son organisme étudierait soigneusement une résolution récente du Canadian Jewish Congress demandant l'ouverture d'écoles juives francophones au Québec.

Gérin-Lajoie réclame une enquête sur l'usage de la drogue par les étudiants

par Gilles Lesage

QUEBEC (par G.L.) — L'ex-ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, a réclame hier la tenue d'une vaste enquête sur l'usage et le commerce des drogues dans les institutions d'enseignement du Québec.

Cette enquête non publique devrait être faite par les ministères de l'éducation et de la justice.

Le député de Vaudreuil-Soulanges a souligné qu'à la lecture de certains reportages et commentaires, il y a là un problème réel et une situation inquiétante. Il est par contre plausible que la situation ne soit pas aussi tragique que certains le prétendent, dans le quel cas dit-il, les rumeurs concernant les drogues dans les écoles minent la confiance du public et la réputation des écoles, et il serait important de savoir ce qu'il en retourne exactement.

Le ministre de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal, a répondu que l'étude en cours sur les relations maître-élève, et sur la vie de l'étudiant au niveau secondaire porterait également sur le problème des drogues. Il a fait état d'un projet d'étude élaboré par un psychiatre.

M. Gérin-Lajoie a repris qu'à son avis, une "enquête-maison", sans donner à l'expression un sens péjoratif, n'est pas suffisante, et que le problème est assez sérieux pour faire l'objet d'une enquête distincte et méthodique, quoique discrète, en vue de ne pas alarmer inutilement la population.

M. Cardinal a dit que l'étude en cours devrait fournir une méthode d'enquête et de prévention, et ce d'ici quelques mois; si cette méthode est insuffisante, dit-il, le ministère pourra faire appel au ministère de la justice.

DÉCÈS DU GUITARISTE WES MONTGOMERY

Le guitariste de jazz Wes Montgomery est mort en fin de semaine d'une crise cardiaque à Indianapolis; le musicien était âgé de 43 ans. On sait sans doute qu'il devait donner une soirée de jazz en compagnie de Herbie Mann le 6 juillet prochain à la salle Wilfrid-Pelletier.

DÉCÈS DU GUITARISTE WES MONTGOMERY

Le guitariste de jazz Wes Montgomery est mort en fin de semaine d'une crise cardiaque à Indianapolis; le musicien était âgé de 43 ans. On sait sans doute qu'il devait donner une soirée de jazz en compagnie de Herbie Mann le 6 juillet prochain à la salle Wilfrid-Pelletier.

Pour la Saint-Jean-Baptiste: du pain, des feux et des jeux

Mille convives représentant tous les éléments de la population montréalaise sont attendus le mercredi 19 juin à 19 heures au stade Maurice-Richard pour le grand banquet traditionnel de la Saint-Jean.

Outre une ambiance agréable et un menu de choix, ceux qui prendront part à ce dîner de gala pourront applaudir une table d'honneur composée de 80 personnalités. Au centre, le

de Rouyn et de l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

Le ministre ajouta que si le ministère devait se lancer dans des enquêtes sur des points précis, il devrait également en faire une sur les relations sexuelles, ou sur d'autres questions. Il a laissé entendre qu'à ses yeux il n'est pas nécessaire d'isoler le problème des drogues dans les écoles.

Ce n'est pas l'avis de M. Gérin-Lajoie, qui a souligné que les rumeurs au sujet du commerce et de l'usage des drogues dans les écoles sont une source de malaise que seule une information précise et complète pourra détruire, grâce à une enquête méthodique.

Manuels scolaires

Le ministre de l'éducation d'autre part révèle, en réponse à une question du député de Fabre, M. Gilles Houde, que Mme Céline Petit-Martino effectuait depuis deux mois une enquête au sujet des manuels scolaires. Elle doit faire rapport régulièrement au ministre et soumettre ses conclusions dans trois mois; elle pourra toutefois obtenir un délai d'un mois additionnel.

L'enquête porte sur tous les niveaux d'enseignement.

Le niveau universitaire

M. Gérin-Lajoie a relevé la situation tragique qui est celle des éditeurs et auteurs de manuels canadiens, soulignant que "l'envahissement" des manuels français met en danger l'édition canadienne de

manuels scolaires. Il faudrait établir bien clairement, a ajouté l'ex-ministre de l'éducation, que les ententes conclues avec la France n'ont pas pour but de favoriser l'importation de manuels français au détriment des auteurs canadiens, mais visent à favoriser les livres de conception et de fabrication française, de préférence à ceux qui viennent des États-Unis.

D'autre part, M. Cardinal a déclaré qu'à son avis il n'y a aucun conflit d'intérêt, légal ou autre, dans le fait que l'architecte Gaëtan Leborgne, commissaire d'écoles à la CECM, préside un comité chargé de préparer les programmes d'équipement et soit en même temps membre d'un autre comité, au ministère de l'éducation, qui a pour but d'approuver les projets de construction.

Sans se prononcer sur le sujet, M. Gérin-Lajoie a soumis qu'il semblait y avoir là "un problème de décence administrative" et il a invité le ministre à étudier la question.

Il neige en Zambie

LUSAKA (Reuter) — De la neige est tombée en Zambie, samedi. C'est la première fois qu'un tel événement est enregistré, a déclaré un porte-parole des services météorologiques.

La neige est tombée dans la région de Kolwezi, dans la province nord-ouest, qui est une région de forêts tropicales.

De nombreuses personnes qui n'ont jamais vu de la neige, en ont été terrifiées.

La température a baissé à 19 degrés fahrenheit.

Le syndicat des métallos demandera à Québec de couper les vivres à la Canadian Structural Steel

Le syndicat des métallos demandera au gouvernement du Québec de "couper les vivres" à une compagnie d'acier de charpente, la Canadian Structural Steel, qui empêche la syndicalisation de ses employés.

"Des compagnies qui vivent grassement des contrats que leur accorde le gouvernement et qui nient à leurs employés le droit d'association ne méritent pas l'appui financier des élus du peuple", a déclaré M. Jean Gérin-Lajoie, directeur québécois du syndicat des métallos, au cours d'une réunion du conseil des métallos de la région de Montréal.

Depuis les débuts des campagnes de recrutement des syndicats dans trois compagnies d'acier de charpente, 19 dirigeants de syndicats locaux des métallos ont été congédiés de même qu'une cinquantaine d'employés.

M. Gérin-Lajoie a déclaré que le recrutement syndical dans cette industrie en était rendu à "une période de procédures légales dignes de la seule imagination des avocats patronaux".

"En plus de la batterie d'avocats, a-t-il dit, il y a la présence de la Fédération canadienne des associations indépendantes, une association dominée par les employeurs, et la possibilité de l'entrée en jeu de personnalités de la pègre pour contrer la volonté légitime des employés d'adhérer à un syndicat de leur choix".

Le syndicat des métallos demandera au ministère des travaux publics et au ministère de la voirie de "couper les vivres" à cette compagnie, la Canadian Structural Steel, qui "joue dans les illégalités face à ses employés".

Les métallos veulent également saisir le ministère du travail du conflit et demander au ministère de la justice de traduire les responsables patronaux devant les tribunaux pour qu'enfin justice soit faite aux travailleurs.

ASSURANCE INCENDIE

L. M. DESILETS

Montréal 861-5395
St-Hilaire 467-9311

C'est le temps de faire installer les GOUTTIÈRES

(ho-do)

Estimation gratuite

*MONTREAL 322-4160
*QUEBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

cours d'été pour les jeunes

ANGLAIS · ESPAGNOL · ALLEMAND
JAPONAIS · ITALIEN · RUSSE · FRANÇAIS

Juillet ou Août/Matin · Après-Midi ou Soir.

Berlitz

langues vivantes

Siège Social,
1 Place Ville-Marie

288-3111

Ces cours sont donnés dans les villes suivantes:

Alma	668-8888	Rimouski	723-1944
Calgary	265-3850	Rouyn	762-0282
Chateauguay	288-3111	Shawinigan	537-0416
Chicoutimi	549-7474	Sherbrooke	569-9179
Drummondville	478-7000	Sorel	743-4679
Edmonton	428-5602	St. Hyacinthe	773-7022
Granby	378-8787	St. Jean	346-6100
Halifax	423-1257	St. Jérôme	436-1398
Hamilton	529-2688	Ste. Thérèse	435-1646
Joliette	756-0436	Toronto	924-7773
Moncton	389-9631	Trois-Rivières	378-2811
Montréal	288-3111	Val d'Or	824-2300
Ottawa	232-5343	Valleyfield	371-3010
Quebec	529-6161	Vancouver	685-9331
Repentigny	581-4830		

EDITORIAL

La démocratie économique: thème oublié de la campagne électorale

Pendant que, dans certains milieux, l'on se gargarise de participation à propos d'événements qui ne sont rien d'autre que des explosions sentimentales, un thème est négligé par-dessus tous les autres dans la présente campagne électorale: c'est le thème de la démocratie économique.

Notre société est ainsi constituée que l'accès aux bienfaits de la prospérité et à plus forte raison aux décisions économiques, est limité à un petit nombre d'individus. Les études du professeur Porter ont montré que l'élite économique, dans ce pays, est formée de quelques centaines d'individus dont les tentacules se ramifient à travers tous les secteurs de l'activité. Un simple effort d'observation suffit à faire voir que les avantages de la société opulente dans laquelle nous vivons sont offerts, pour la plus grande partie, à une proportion très limitée des citoyens.

Parmi les thèmes susceptibles de retenir l'attention des partis, plusieurs se rattachaient directement à ce problème de la démocratie économique: mentionnons, entre autres, le rapport Carter, le rapport Barbeau et le rapport Watkins. Or, sur chacun de ces trois documents, un seul parti, à notre connaissance, opte résolument pour la démocratie économique: le N.P.D. Les deux autres partis optent plutôt pour le statu quo, ou plus exactement pour des réformes isolées qui ne vont pas à la racine du problème.

La commission Carter, formée naguère par le gouvernement Diefenbaker, étudia pendant plus de cinq ans la fiscalité canadienne. Après de multiples délais, elle soumettait au gouvernement fédéral, en février 1967, un volumineux rapport préconisant une refonte totale de la structure de l'impôt au Canada.

Un mot résume l'esprit du rapport Carter: l'équité. Visant à mettre tout le monde sur le même pied devant le fisc, rêvant d'une justice qui serait la même pour les petits et pour les gros, la commission d'enquête préconisait une simplification radicale dans la classification des contribuables assujettis à l'impôt. Elle proposait de nouvelles normes d'imposition visant à mettre sur le même pied, aux yeux du fisc, toutes les formes de revenu, quels qu'ils soient. Dûment appliqué, le programme de la commission Carter eût permis de mettre fin à un régime qui taxe sans pitié les salaires proprement dits, mais accorde un traitement d'exception à maintes autres formes de revenu, notamment les gains de capitaux.

Plus d'un an après la publication de ce document, aucun des deux partis principaux n'a voulu se compromettre à son sujet. On se serait attendu, de la part des chefs de ces partis, à des prises de position élaborées. On ne leur demandait pas de tout approuver, mais de dire de façon concrète leur opinion. Ils n'ont pratiquement rien dit, si ce n'est pour laisser sous-entendre que le rapport Carter ne leur inspire aucun enthousiasme

particulier. Seul, le N.P.D. a pris vraiment position. Tant dans son programme que dans les déclarations de son chef, ce parti appuie le rapport Carter. On eût préféré qu'il appuyât le rapport en émettant son avis sur une analyse rigoureuse qui eût sans doute comporté un certain nombre de critiques. On doit au moins reconnaître qu'il s'est prononcé sans équivoque et qu'il a opté pour la voie de l'équité.

La taxation des gains de capitaux constitue, on le sait, une pièce clé du rapport Carter. Il est intéressant de constater qu'à ce sujet, MM. Trudeau et Stanfield se sont montrés extrêmement réservés, pendant que M. Douglas appuie la commission Carter. Il fut un temps où M. Jean Marchand, entre autres, était, lui aussi, favorable à l'imposition des gains de capitaux: c'est un sujet dont il ne parle plus depuis quelque temps.

La commission Barbeau avait reçu le mandat d'étudier le financement des dépenses électorales. Il s'agit là d'un sujet directement relié à la démocratie économique, vu l'influence que les bailleurs de fonds peuvent exercer à long terme sur l'orientation des politiques. Le rapport de la commission concluait à la nécessité d'un effort de démocratisation. Il glissait cependant trop habilement sur la question des souscriptions des sociétés commerciales et industrielles à la caisse des partis.

Ici encore, les chefs de parti ont eu amplement l'occasion de faire valoir leurs vues depuis le début de la présente campagne. L'on a pu constater que le seul des trois qui ait nettement opté pour une solution complètement démocratique est M. Douglas. Interrogés au sujet du rapport Barbeau, MM. Trudeau et Stanfield ont exprimé un vague accord de principe. Ils ont toutefois évité, dans leurs réponses, d'établir la moindre distinction entre les dons faits aux partis par des individus et les dons faits par des sociétés à charte publique. On a eu l'impression que MM. Trudeau et Stanfield seraient heureux de collaborer à certaines réformes de surface, mais qu'ils ne sont guère disposés, dans l'immédiat, à rompre, par la voie pourtant tout indiquée de la divulgation franche et complète, le cordon ombilical qui relie les deux partis principaux aux grands intérêts économiques et financiers.

M. Trudeau a reproché, dimanche soir, au N.P.D. de n'être pas meilleur que les autres, vu qu'il tire la majorité de ses revenus des syndicats ouvriers. Il y avait, dans cette comparaison, une petite malhonnêteté à peine perceptible à l'oeil nu, mais réelle: l'argent que le N.P.D. obtient des syndicats est, en effet, versé par les membres de ces syndicats et n'est pas soutiré au consommateur comme c'est le cas pour les souscriptions des entreprises privées. De plus, le N.P.D. a au moins eu la franchise d'étaler sans cachette devant le comité Barbeau le dossier complet de ses sources de revenu, pendant que les trésoriers des vieux

partis se bornaient à discuter de généralités bien connues avec les membres du comité d'étude.

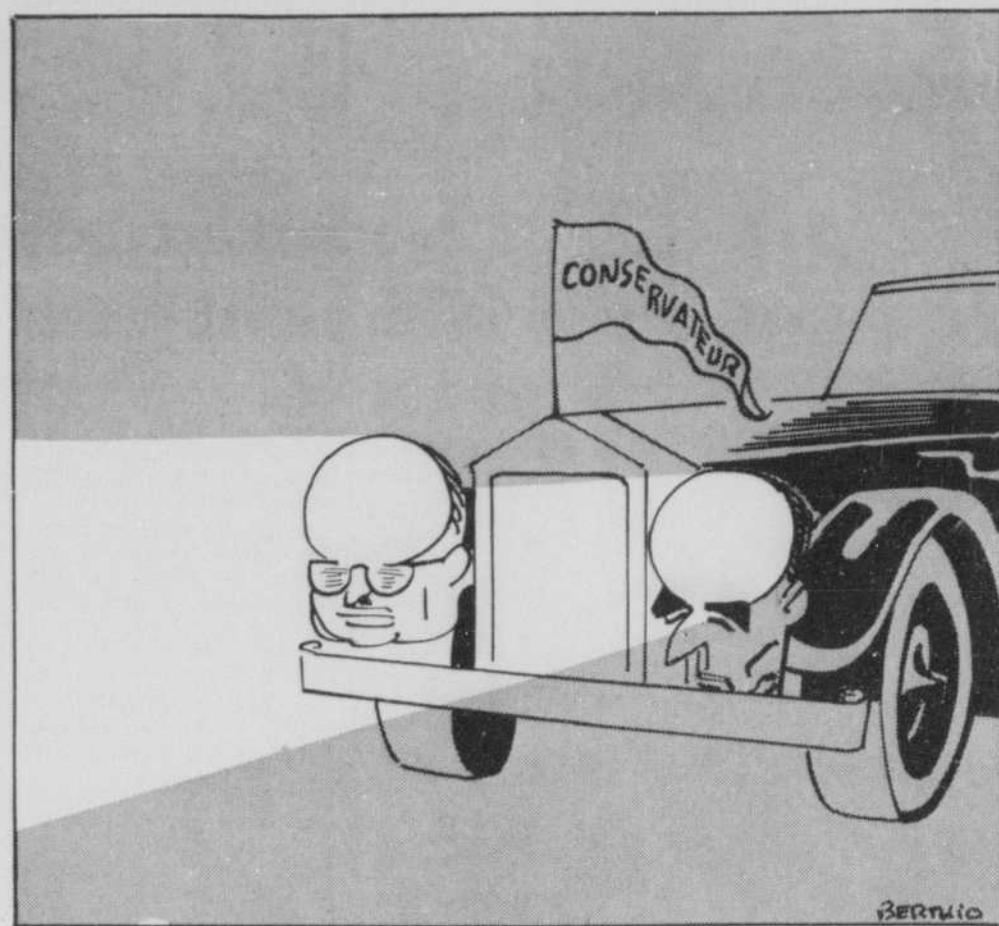
Le comité Watkins avait été chargé d'étudier la question des investissements étrangers au Canada. Il présenta, au début de la présente année, un volumineux rapport préconisant de nombreuses mesures afin d'assurer une meilleure participation des Canadiens au développement de leur économie. Le rapport recommandait notamment la création d'une agence spéciale chargée de la coordination des politiques intéressant les firmes plurinationales, l'instauration de politiques de divulgation plus astreignantes à l'intention des firmes à contrôle étranger, la révision des lois anti-trust, et leur application sans égard à l'importance des intérêts visés, la mise en oeuvre d'une politique de rationalisation des entreprises canadiennes, la création d'une société de développement du Canada, etc. Tout cela devait prendre la forme d'une "politique nationale nouvelle", dont l'importance serait égale aux célèbres "politiques nationales" adoptées naguère dans le domaine du transport et des tarifs.

Sur ce programme général, ni le parti libéral, ni le parti conservateur n'ont voulu trop se compromettre dans leur documents officiels. M. Stanfield, dans les déclarations qu'il a faites sur le sujet, s'est montré d'une timidité excessive. M. Trudeau est allé plus loin, déclarant même qu'il finirait par mettre sur pied la fameuse Société de développement du Canada que son parti promet depuis cinq ans; mais il n'a jamais beaucoup abordé ce sujet de sa propre initiative; il a fallu que les journalistes aillent à la pêche pour l'amener à faire des déclarations précises. Encore ici, un parti se distingue nettement des autres: le N.P.D. Ce parti a clairement inscrit à son programme le thème de l'indépendance économique du Canada. Il préconise aussi, à ce chapitre, des moyens concrets qui vont tout à fait dans le sens des recommandations de la commission Watkins.

Voilà trois cas précis où chaque parti pouvait nettement opter pour la démocratie économique. Trois cas où un problème majeur, ayant fait l'objet d'une étude sérieuse par une commission non partisane, paraissait être mûr pour des solutions énergiques et rationnelles.

Par une étrange coïncidence, on trouve, dans chacun de ces cas, les deux partis traditionnels d'un côté de la clôture, et le N.P.D. de l'autre côté. Cette coïncidence répétée nous incite à croire qu'autant l'on se passionne dans certains milieux pour les revêtements extérieurs d'une certaine démocratie libérale, autant l'on craint d'aborder de front les politiques économiques qui donneraient à cette démocratie son esprit et son soutien le plus solide.

Claude RYAN



Dans la brume

lettres

"Match inter-cités" disparaît

Nous avons appris ce matin, par la voix de son excellent animateur, René Arthur, la disparition définitive de nos ondes de "Match inter-cités".

Nous sommes affreusement surpris et quelque peu révoltés par cette décision de la Société Radio-Canada car ce programme était l'un des rares, si ce n'est le seul, qui illustrait la culture et le goût d'apprendre de centaines de participants et de milliers d'auditeurs. C'était un programme que nous n'avions pas honte de faire écouter à un ami Français ou Belge; lors de l'Expo, nous avons reçu des amis européens à la maison, et tous se sont dit surpris et ravis de cette demi-heure éducative et amusante. De plus, c'était un programme qui reliait toute la chaîne française de Radio-Canada, qui créait un lien de parenté entre

les Canadiens français de St-Basile et de Moncton, de Trois-Rivières et de Chicoutimi, de Québec et de Montréal. Chaque émission nous apportait quelque chose de neuf, aux enfants et aux parents.

Je ne puis imaginer la raison pour laquelle la Société Radio-Canada juge bon de discontinuer "Match inter-cités". Est-ce parce que, ainsi que nous l'avons annoncé, son animateur ce matin, l'émission aurait depuis dix-huit ans? Est-ce réellement une raison valable? Oh! que non! Car si l'on considère la rotation des participants, chaque année nous en faisons connaître de nouveaux et les questions de M. Arthur étaient variées, intelligentes, assez difficiles pour que l'auditeur cultivé prenne goût au défi. Enfin, nous ne pouvons consentir à ce que disparaisse ce programme de nos ondes.

Par l'entremise de votre journal, monsieur le rédacteur en chef, permettez-moi de faire appel à tous les auditeurs que la culture canadienne-française intéresse vraiment, je leur demande d'écrire personnellement à M. Marcel Oumet, Directeur Général des émissions du réseau de langue française, C.P. 6000, Montréal, lui demandant de revenir sur sa décision. Le connaissant comme un homme cultivé, ce n'est pas de gaieté de coeur qu'il a dû signer cet arrêt de mort.

Et puis, si l'on parle d'âge, que dites-vous du programme Ed. Sullivan, qui dure depuis plus de vingt ans, 52 semaines par année alors que "Match inter-cités" ne nous était présenté que trente semaines environ?

MADAME ANDRÉ CÔTE
Montréal, 26 mai 1968

Professeurs de russe

Le Département de la Propagande et du lavage du cerveau du parti communiste moscovite est très bien informé que l'enseignement de la langue russe prend de plus en plus d'ampleur dans les universités des États-Unis et du Canada, et se trouve entre les mains actuellement des anti-communistes d'origine russe.

Il est évident que ces professeurs et instituteurs apprécient à la valeur exacte et impartiale, du point de vue historique, l'expérience néfaste communiste et les répercussions de cette expérience dans le monde entier depuis 50 ans.

Il est évident par cette communication que les communistes moscovites ont l'intention de prendre sous leur contrôle l'enseignement de la langue russe aux étrangers et en particulier à nos adolescents et à notre jeunesse qui auront l'intention de l'étudier dans leurs collèges et leurs universités.

Les pays communistes inquiets de cette situation ont décidé d'acca-

parer entre leurs mains l'enseignement de la langue russe à l'étranger.

Nous, les enseignants de la langue russe aux États-Unis et au Canada, devons parer à cette manœuvre et des maintenant, avant l'arrivée de nouveaux concurrents, diplômés en URSS, mettre au courant les administrations des universités et des collèges et d'autres écoles de langues de ce plan du Parti Communiste.

Chaque professeur de russe aux États-Unis et au Canada, en quittant son emploi ou en prenant sa retraite, doit transmettre son poste à un remplaçant de confiance.

L'application de cette idée pourra empêcher les saboteurs communistes d'entreprendre leur campagne de corruption de notre jeunesse par l'intérieur.

Nicolas de ROEHRBERG,
Ing. Civ., B.Sc., Dorval

Recenseurs unilingues

of the voters as we have been able to enumerate them.

Considérant a) que ces énumérateurs étaient unilingues anglais, donc incapables de dénombrer les citoyens francophones, b) que ces énumérateurs jugent malgré tout avoir fait le travail qui leur a été confié, j'en déduis donc que seuls les anglophones sont considérés comme citoyens canadiens, et que l'on refuse aux francophones les privilèges auxquels ils ont droit, ou du moins, on trouve ça normal.

Dans le cas contraire, je demande: a) que le travail imparfaitement fait par ces énumérateurs soit recommencé, et par des gens qualifiés cette fois, b) que de plus, les appointements qu'ils ont touchés pour ce travail, leur soient retirés: cet argent a été fourni

par des citoyens des deux langues, que je sache, et je fais partie, moi aussi, des cochons de payants.

Si le travail n'est pas refait d'une façon plus compétente, je ne ferai sûrement rien pour aller m'inscrire, dans un pays qui me crée des complications dans l'exercice de mon devoir le plus élémentaire, et qui me refuse un service pour lequel je paye.

Mais par contre, aux prochaines élections provinciales, je me verrai dans l'obligation de voter pour un Québec indépendant, le Canada ne me considérant pas comme un citoyen normal quand je prétends jouir de mes privilèges dans ma propre langue.

F.R. ARCHAMBEAULT
Montréal, 27 mai, 1968

Idéologie ou utopie

et éducatives seraient le point chaud d'une solidarité beaucoup plus large au niveau de toute la "classe" qui forme la strate-junesse dans la société.

L'écincelle pouvant amener les révoltes et à la limite la révolution, se produirait donc moins "verticalement" entre l'opposition reconnue et le gouvernement (tous les deux officiellement en place, donc bureaucratisés) de chaque État mais "horizontalement" au niveau international entre, d'une part, les nouveaux "paumés" du XXe siècle: les jeunes et, d'autre part, les gens en place dans les structures (que ce soient celles d'un gouvernement pro-capitaliste, d'un parti communiste pro-soviétique ou d'une université). Le nouvel homme de gauche de 1968 ne se bat donc plus seulement contre les structures du pouvoir établi, il entreprend une lutte contre toutes formes de bureaucratie.

Mais qu'en est-il de l'autre partie des jeunes qui rejette toute forme d'action concrète et se réclame de la ligne hippie? Il s'agit, selon moi, du deuxième type de réponses que les jeunes offrent aux conditions socio-culturelles créées par la société du type "consommation de masse". Les jeunes de 1968 ont, en effet, tout à consommer et rien à conquérir: la société actuelle leur offre à grands renforts publicitaires le confort et la facilité mais sans la possibilité d'atteindre eux-mêmes les valeurs proposées par leurs pères

(entre autres, la valorisation de l'effort individuel pour atteindre la réussite personnelle). On offre d'un côté la facilité et le gaspillage pendant qu'on valorise de l'autre l'effort et l'économie.

Les jeunes répondent donc à cette anomie culturelle de deux manières: 1) idéologiquement en valorisant l'action révolutionnaire et en transformant sa forme même (émergence du mouvement étudiant susceptible d'entraîner des réformes au niveau de l'ensemble des structures paralysantes actuelles de la société, autant capitalistes que socialistes), 2) de manière utopique en se retournant sur elle-même dans un monde qu'elle considère vidé de tout idéal, en s'opposant à toutes violences menées au nom précisément de prétendus idéaux.

De toute manière, la nouvelle génération contribuera probablement à modifier la société telle qu'elle se présente actuellement: 1) au niveau culturel de façon implicite par le mouvement hippie qui confronte ses nouvelles valeurs avec les valeurs dominantes et par là même les transforme; 2) au niveau des structures sociales qu'au niveau culturel, de façon explicite et radicale par le mouvement idéologique révolutionnaire qui propose non seulement une nouvelle forme d'action révolutionnaire mais la définition d'un Homme nouveau en vue de contribuer à sa désaliénation devant la société technique.

Serge PROULX.

L'appui de MM. Marchand, Faribault et Cliche au projet d'une marine marchande canadienne

par Paul Sauriol

À la suite du congédiement des ouvriers du chantier maritime de la George T. Davie, à Lauzon, le vieux débat sur l'institution d'une marine marchande canadienne vient d'obtenir une priorité électorale élevée dans la région de Québec. Samedi soir dernier, le Conseil central des syndicats nationaux de Québec avait convoqué les représentants des principaux partis politiques pour donner leur opinion sur ce sujet.

M. Caouette ne s'est pas rendu à cette invitation, mais MM. Marchand, Faribault et Cliche ont tous trois accordé leur appui à la renaissance d'une flotte commerciale océanique pour le Canada. Si ces adhésions devaient survivre à la campagne électorale et entraîner l'adoption par le prochain gouvernement des mesures énergiques qu'exigerait la poursuite d'une telle politique, ce serait un changement assez radical dans l'attitude des autorités fédérales sur cette question.

Des journaux avaient rapporté, il y a environ deux semaines, que M. Marchand, parlant à un groupe de travailleurs, s'était dit opposé à la création d'une marine marchande canadienne. La semaine

dernière, il a fait une mise au point et a dit qu'il n'avait pas d'objection de principe mais que si l'on voulait poursuivre cet objectif il faudrait être disposé à en payer le coût.

Le ministre a dit à cette occasion que la Commission fédérale des transports avait entrepris une étude approfondie de la question et que ses conclusions préliminaires indiquaient qu'on ne saurait entreprendre un tel projet sans prévoir de fortes subventions. Samedi dernier, M. Marchand a moins insisté sur les difficultés financières d'une telle entreprise; il a dit qu'en janvier dernier il a demandé une enquête sur la rentabilité d'une marine marchande, et il a ajouté: "Si les conclusions de ce rapport indiquent que c'est rentable, je vous promets d'appuyer personnellement la renaissance de la marine marchande canadienne".

Cette promesse conditionnelle n'est pas un engagement bien fort puisque tout laisse prévoir que l'on serait loin de la rentabilité. Le ministre a cependant fait une autre promesse qui intéressait plus immédiatement ses auditeurs: celle de demander à M. Drury de convoquer "au plus tard demain" toutes les parties inté-

ressées pour décider si le "New Liskard" peut être réparé aux chantiers de la George T. Davie.

M. Faribault a été plus catégorique que M. Marchand. Il a dit que si le parti conservateur forme le prochain gouvernement il considérerait comme une priorité l'établissement d'une marine marchande pour le relèvement de l'économie canadienne, ajoutant que l'on doit prévoir des subventions pour atteindre ce but. Il a reproché aux libéraux d'avoir réduit les subventions aux chantiers maritimes, et il a résumé son attitude en disant que le Canada a une vocation maritime.

L'engagement pris par M. Faribault va donc beaucoup plus loin que la promesse de M. Marchand, car ce dernier pose la condition de la rentabilité. Toutefois, M. Marchand a dit qu'il trouvait mauvaise la décision prise par le gouvernement canadien de se défaire de la marine marchande et le ministre a ajouté qu'à ce moment-là il n'était pas dans le parti libéral.

C'est pourtant parce que la marine marchande n'était pas rentable que le gouvernement d'Ottawa a jugé nécessaire, dès après la deuxième guerre mondiale, de vendre la plupart des navires construits durant le conflit pour aider les alliés, et qu'en 1958 il a décidé de vendre les douze derniers navires qui appartenaient encore à une compagnie de la couronne, la Canadian National Steamship.

La construction d'une marine marchande canadienne durant la deuxième guerre mondiale a été en somme une opération militaire. De nombreux navires marchands des pays alliés avaient été coulés par les sous-marins allemands et il s'agissait d'aider ces pays qui avaient un besoin urgent de moyens de transport océaniques. Mais dès avant la fin du conflit, l'entreprise privée

au Canada ne manifestait guère d'intérêt à une participation à cette activité maritime. Les armateurs qui ont acheté les navires canadiens à des prix extrêmement bas ont fait une bonne affaire, parce qu'ils avaient la possibilité d'enregistrer ces navires sous des pavillons étrangers afin d'engager de la main-d'oeuvre à faible salaire. Ils pouvaient ainsi soutenir la concurrence internationale et réaliser d'importantes plus de bénéfices qu'ils avaient acheté leurs navires à bas prix.

La situation du gouvernement canadien n'est pas la même. En 1958, M. Donald Gordon, qui était président de la CNS, avait exprimé l'opinion, devant un comité parlementaire, que même si cette compagnie de la couronne était subventionnée par le gouvernement, elle ne fonctionnerait pas dans des conditions économiques saines. Les navires avaient été immobilisés durant plusieurs mois par suite de conflits syndicaux, il y avait eu des actes de violence dans plusieurs ports. La compagnie finit par décider d'enregistrer ses douze navires sous le pavillon de Trinidad pour engager des équipages étrangers à des salaires inférieurs à ceux du Canada. Le moins qu'on puisse dire c'est qu'une telle solution présentait de sérieux inconvénients au point de vue politique et risquait de mobiliser toutes les forces syndicales contre le gouvernement. On prit finalement la décision de vendre les navires.

Si le prochain gouvernement canadien décidait de créer une marine marchande, il pourrait stimuler l'activité des chantiers maritimes, ce qui réduirait d'autant le chômage. M. Marchand a cependant affirmé la semaine dernière qu'il en coûterait beaucoup plus cher de construire des navires ici qu'ailleurs dans le monde. Il faudrait donc d'importantes subventions pour cette partie du programme.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN

Directeur

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Directeur de l'information: Jean FRANCOEUR

Trésorier: Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bédouilles: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. À l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Édition de samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

L'UGEQ se laissera-t-elle dévorer par la politique?

par Jean Pelletier, Michèle Renaud et Serge LeFrançois

Pendant qu'en France les assemblées générales de l'UNEF se déroulent dans un climat tumultueux imputable à l'affaiblissement de l'UNEF, l'UGEQ prépare le référendum sur la question nationale voté lors du III^{ème} congrès, en février dernier. L'affaiblissement de l'UNEF est causé par l'affrontement qui dure depuis deux ans, non pas entre des tendances syndicales, mais bien entre des groupes politiques. L'UNEF comprenait en 1961 plus de 100.000 membres, elle ne regroupe plus maintenant que 52.000 étudiants.

Un référendum qui ne peut qu'affaiblir l'UGEQ

L'UGEQ, par un référendum sur la question nationale, met en cause sa force actuelle et risque de se retrouver considérablement affaibli comme l'UNEF actuellement en France. Pour le prouver, il n'y a qu'à lire la proposition de référendum, et un texte explicatif soumis à la même occasion (nous citons ici les points les plus marquants de la proposition):

Il est proposé:

- 1) Que l'UGEQ tienne un référendum sur la question nationale;

- 7) Que le questionnaire du référendum soit en français, mais que la possibilité soit donnée aux AGES de langue anglaise d'avoir une traduction qui aurait à être approuvée et ratifiée par la commission;

- 9) Que les résultats du référendum soient divulgués et sur une base nationale et sur la base de chaque institution. Et le texte explicatif continue en disant:

"L'année 68-69, l'année Québec, nous permettra de prendre un certain recul face aux événements et à nos actions passées. Si le syndicalisme étudiant a comme objectif la transformation de la société, il nous faut définir le type de société dans lequel nous aimerions vivre.

"L'UGEQ s'est déjà prononcée sur l'autodétermination de tous les peuples. Nous avons revendiqué l'émancipation des pays du Tiers-monde, le temps est venu de se pencher sur notre situation spécifique et plus particulièrement sur notre statut politique présent et futur... L'année Québec implique que tous les domaines pouvant toucher à notre spécificité soient étudiés et qu'à la suite d'une prise de conscience de tous les étudiants, ces derniers se donnent un cadre de référence qui pourra guider le mouvement étudiant et possiblement la nation vers une contestation plus cohérente tendant à éliminer les injustices du système."

La conclusion à tirer de ces textes est que l'UGEQ, par un référendum sur la question nationale, au lieu de "prendre un certain recul" prend un recul certain et se dirige vers la même paralysie où se trouve actuellement l'UNEF, et ce pour des raisons bien moins louables.

Personne lors du congrès n'a su justifier clairement la tenue d'un référendum sur la question nationale. Cela est pourtant été d'une importance capitale, car une telle entreprise peut entraîner des conséquences graves. Ainsi l'UGEQ ne se verra-t-elle pas forcée à la suite du référendum de prendre position? La réponse à une telle question est oui, si l'on consulte le sens du mot référendum et si on lit le rapport moral de l'exécutif sortant qui laisse bien supposer qu'une prise de position sera inévitable:

"Malgré toutes les difficultés qui ne vont pas manquer de s'amonceler sur la route de l'expression de notre volonté relative à l'avenir du Québec, il faudra relever le défi."

La charte de l'UGEQ au rancart?

Dans le cas d'une prise de position, l'UGEQ va à l'encontre de sa charte qui stipule: "L'Union Générale des Étudiants du Québec se définit comme le syndicat étudiant

québécois; elle se veut libre de tout intérêt partisan, elle rejette toute affiliation politique." Nous pouvons nous demander aussi ce que fera l'UGEQ si les résultats du référendum indiquent deux tendances marquées dont l'une est minoritaire; ceux de cette minorité pourront-ils conserver leur statut actuel face à la centrale? L'UGEQ aura-t-elle la même intégrité face à ces désaccords? En toute logique non. Au contraire il y aura au sein de l'UGEQ de profondes dissensions et ce qui auparavant faisait l'unité sera source de désaccords car tout prendra une coloration partisane. L'UGEQ se verra alors en perte de vitesse par rapport à son évolution actuelle. Il peut arriver qu'un syndicat lors d'une crise manifeste, se voit dans l'obligation d'adopter une affiliation politique dans l'intérêt de ses membres. D'autres aussi peuvent former un parti politique (le parti travailliste en Angleterre) ou soutenir un parti (CTC et NPD, l'affiliation cependant est libre et individuelle). De croire à un état de crise manifeste ici au Québec, est associable à l'hystérie ou au fanatisme démagogique. Certes l'UGEQ se doit, comme le stipule sa charte, de participer au progrès politique, social et culturel de la collectivité, elle doit s'opposer aux inégalités socio-économiques et tenter de les résoudre, elle se doit de contester certaines politiques à visées électorales pour en donner un exemple, mais doit-elle pour ce faire souscrire à une option constitutionnelle? Notre action si elle se veut réfléchie et collective doit tendre non pas vers des buts politiques ou nationalistes, mais à la vérité, à la liberté de l'Homme, non pas seulement au Québec mais partout dans le monde. Une prise de position sur la constitution, encouragerait la dissension et la discrimination au sein de l'UGEQ. Nous cherchons continuellement des motivations partisanes qui inciteraient les membres à agir d'une certaine façon, nous ignorerions la justice même pour arriver à nos buts (ex. la motion présentée au CCN du 3 mai dernier, visant à appuyer

la cause des étudiants français de Moncton qui réclamaient un procès en français, a été refusée car sa présentation était basée sur le fait de la reconnaissance par l'UGEQ des droits linguistiques dans les autres provinces; cette proposition fut battue par 15 voix contre 4).

Trop longtemps nos associations étudiantes furent englobées dans le nationalisme ou la partisanerie politico-religieuse; il ne faut pas juger notre situation en fonction de ce qui malheureusement prévalait dans le passé; il nous faut plutôt "être libre de tout intérêt partisan."

L'UGEQ par le passé a compris la nécessité de s'associer aux autres centrales syndicales, qui sur bien des points avaient les mêmes objectifs; que sera cette unité à la suite du référendum? Nous devons non plus à l'avenir contester pour les étudiants et ceux qui devraient l'être mais bien avec eux. Ce sera cet "avec eux" qui deviendra irréalisable si nous tombons dans la partisanerie qu'en trainera, inévitablement croyons-nous, le référendum.

L'UGEQ, en s'engageant dans la voie que nous venons de décrire, se nie elle-même car elle nie les principes fondamentaux sur lesquels elle fut fondée. Il lui reste maintenant à choisir entre la réalité et la fiction. Nous employons à dessein le mot fiction, car c'est de la fiction que de croire à l'opportunité et à la valeur d'un référendum sur la question nationale. Il est des problèmes plus importants que notre statut constitutionnel. Nous n'avons qu'à penser aux problèmes de logement, aux régions défavorisées, aux inégalités économiques allant s'accroissant, à la nécessité d'étendre le syndicalisme dans la province.

Un syndicat est fort et sérieux, s'il sait faire la part des choses entre les questions prioritaires et les questions inutiles, entre la vérité et la démagogie. Le nationalisme comporte de graves dangers et tout compte fait il nuit à l'action, même s'il est "sain et positif".

Réflexions sur une conception "rectorale" de l'université

par Aldéi Darveau, président de l'AGEUM

Le 31 mai dernier, le recteur de l'Université de Montréal, M. Gaudry, exposait aux professeurs, étudiants, parents et notables réunis, sa conception de l'université pour le bénéfice de tous ceux qui contribuent au maintien de cette institution, c'est-à-dire la société québécoise tout entière. Ce discours m'inspire quelques réflexions discordantes que je tiens à expliciter. Il est normal qu'un recteur rende compte de son rôle et expose sa conception de l'université. Il me

semble également important qu'étudiants et professeurs fassent connaître leur point de vue, exposent leur conception de l'université et en dénoncent les lacunes qui existent.

Je suis étudiant à l'université, sans diplôme, ce que dans le vocabulaire consacré on désigne par l'expression "postulant un premier grade universitaire". Cependant, je ne rêve pas du jour où je pourrais mettre la main sur le précieux document qui ne donne souvent qu'un

ne sécurité-à-vie. Je rêve plutôt du jour où je pourrais trouver suffisamment à l'université, tous les moyens nécessaires pour réfléchir sur le rôle que j'entends jouer dans la société. Plus d'un récipiendaire passif de connaissances, je désire prendre une part active au développement de mes connaissances et avoir à ma disposition les moyens pour le réaliser. C'est dans cet esprit que je me permets de livrer les réflexions qui me viennent en lisant l'allocation de M. Gaudry.

L'étudiant consommateur

"Les étudiants diplômés passent, dit le recteur, du passif à l'actif du bilan social, du statut de consommateur à celui de producteur". L'étudiant peut et doit être déjà actif et producteur à l'université si la forme d'enseignement qui lui est proposée lui permet d'apporter une contribution active et lui fournit l'occasion d'une réflexion constructive.

L'activité de l'étudiant consiste en effet, à réfléchir et à se renseigner dans la spécialité qu'il a choisie et il produit déjà une "matière rentable" pour la société. Cette "rentabilité" ne se manifeste pas seulement lorsqu'il quitte l'université, diplômé en main. Elle peut et doit se manifester alors qu'il est encore étudiant, si on le considère réellement comme personne responsable du travail qu'il accomplit actuellement. Et ce droit à être considéré comme travailleur, il existe même si la société ne lui attribue pas encore le salaire qui devrait être attribué à la forme de travail qu'il accomplit.

"Il importe de bien faire ressortir la fonction sociale de l'Université. En ce sens, elle est d'abord responsable de la mise en valeur des jeunes générations. Dans cette optique, le travail de la communauté étudiants-professeurs doit être centré sur le jeune travailleur intellectuel qui se forme intellec-

tuellenent et techniquement avec la collaboration et les conseils de ses professeurs. Pour ce faire, le rôle actif doit finalement revenir à l'étudiant, le professeur faisant office de catalyseur et de guide."

"L'étudiant est un élément producteur de l'économie au même titre que tout autre citoyen. En effet, le savoir acquis et renouvelé par les étudiants constitue une richesse pour la société. C'est une forme d'investissement social et l'une des plus rentables. Cet investissement provient de deux sources: de la société par les capitaux investis dans l'éducation et également de l'étudiant qui consacre sa capacité de travail à l'acquisition de connaissances alors que sur le marché du travail, il pourrait en retirer une rémunération". (Mémoire de l'AGEUM au Gouvernement du Québec à propos du projet de Charte de l'U. de M. mai 1967, p. 11-12).

L'université, une tour d'ivoire

"La société qui défraye en grande partie le coût de l'éducation supérieure a le droit d'être exigeante envers ses institutions d'éducation, exigeante sur la quantité et sur la qualité des nouveaux membres qu'elle vient lui chercher et que nous avons formés."

Une collation des grades, c'est comme un bal de débutantes. Formés depuis de nombreuses années dans l'institution du haut-savoir les étudiants, à cette occasion, sont présentés à la société fière d'accueillir ces savants puceaux.

Nous ne sommes pas à l'Université pour RECEVOIR UNE formation. Nous ne voulons pas nous couper de la société dont nous sommes élément, encore actif, et dans laquelle nous réclamons une participation plus vraie et plus grande. C'est par sa propre activité que l'étudiant acquiert une formation universitaire et si on admet le pluralisme à l'Université comme dans la société, cette formation ne sera pas une mais diverse, selon les options personnelles de chacun. Cette diversité contribuera au progrès de notre société dans la mesure où les instruments du véritable progrès social dont elle s'est dotée seront adéquats. L'Université doit donc réunir en nombre suffisant et en qualité les hommes qui animent, donnent vie à cette institution et les outils nécessaires à un travail créateur et responsables des étudiants et professeurs.

La société dans son ensemble défraye en très grande partie le coût de l'enseignement supérieur et elle devrait avoir droit de regard sur l'utilisation qui sera faite de ses fonds. Je ne crois pas qu'elle refuse, au moins à ceux qui subissent les conséquences de cette situation, le droit de porter leur jugement sur ce qu'ils expérimentent chaque jour. L'institution dont on l'a dotée est nettement insuffisante pour répondre aux besoins de notre société. Les instruments mis à notre disposition sont inadéquats. Les bibliothèques sont mal organisées et rendent le travail inefficace. On ignore encore l'existence d'une documentation audio-visuelle. Ces techniques modernes demeurent encore inappliquées alors qu'elles pourraient également accroître les possibilités de communication entre les professeurs les plus compétents, en même temps qu'elles permettraient à d'autres d'augmenter la qualité de leur enseignement. Sans vouloir dissimuler l'incompétence de certains professeurs, on peut signaler d'autres indices sur lesquels se fondent nos critiques. Est-il encore suffisant de se baser sur la norme d'un professeur pour l'étudiant au niveau universitaire, pour les politiques d'embauche du personnel enseignant? De leur attribuer un salaire sur le nombre d'heures d'enseignement (magistral)? Ces salaires permettent-ils le recrutement d'un personnel enseignant nouveau et accru en nombre suffisant pour répondre à l'accroissement du nombre d'étudiants? Les instruments de recherche sont-ils suffisants pour répondre aux exigences d'un professeur de la renommée inter-universitaire ou permettent à ceux qui enseignent ici de se faire une telle renommée? Autant de questions auxquelles nos professeurs eux-mêmes pourraient apporter des éléments de réponse.

Droit à l'accessibilité générale à l'enseignement supérieur

La société qui paie notre système d'enseignement supérieur a le droit de réclamer pour tous ses jeunes et ses adultes qui veulent compléter leur formation, une place dans ces institutions. Or, d'une part, nos universités refusent un grand nombre d'étudiants ou les laissent piétiner jusqu'à découragement, à la porte de la faculté qu'ils ont choisies. Ainsi, sur les 250 demandes d'admission qu'on pouvait prévoir en sociologie cette année, vingt-cinq seulement seront admis. Par ailleurs les exigences financières impliquées par les études supérieures les réservent encore aux plus favorisés d'abord. Les moins fortunés qui y subsistent s'y maintiennent parce qu'ils ont le courage et la possibilité de mener de front le travail d'étudiant et une autre tâche rémunératrice.

Monsieur le Recteur signalait la création de nouveaux laboratoires et centres de recherches, tel le nouveau pavillon de physique nucléaire. Je me permets de signaler l'absence sur le campus de toute bibliothèque digne de ce nom et dans les nouveaux édifices de Sciences Sociales et Droit de tout instrument ou équipement susceptible de favoriser une recherche efficace dans les domaines qui relevent de ces Sciences. Tout à été construit selon une conception largement dépassée de l'enseignement: vastes salles qui ne permettent qu'une communication à sens unique, ségrégation du corps professoral (depuis l'entrée et les ascenseurs jusqu'à la salle à manger et salle de séminaire). Si on considère le montant des investissements faits dans certains secteurs, on peut se demander si, dans l'attribution des budgets, on ne tente pas de limiter sans raison et sans prévenir les intéressés, l'accès à certains secteurs de l'enseignement.

On sait qu'aucune planification n'existe en ce domaine, tant à l'échelon du Québec qu'à l'échelon local.

L'esprit qui nous anime tous

C'est l'esprit qui nous anime tous qui semble au Recteur le plus important pour étudiants, professeurs, Université et la société. Quel est donc cet esprit qui nous anime tous dans le renouvellement des structures et des programmes et qui se retrouve de façon très intense dans le domaine de l'éducation? Cet esprit transparaît dans le renouvellement de l'Université de Montréal se place au tout premier rang de nos institutions". Sa nouvelle Charte a complètement renouvelé ses structures!!

"Ce document fait de l'Université une toute nouvelle institution et l'esprit qui l'inspire est à l'avant-garde au plan de la démocratisation des structures et de la participation des professeurs, des étudiants, des employés et de divers secteurs de notre société."

Il ne faut pas se leurrer sur les vertus de cet illustre "document". Le progrès qu'il marque sur la Charte antérieure demeure relatif. Un grand nombre d'étudiants et quelques professeurs continuent à dénoncer les limites et les lacunes de cette nouvelle Charte qui, en fait de démocratie, n'est pas un modèle à recommander à d'autres que nos gouvernants leur assurant presque avec certitude un oligopole perpétuel.

L'Université, institution publique est dirigée à huis clos, à la façon d'une compagnie de produits pharmaceutiques ou autres et encore ne permet-elle pas une représentation égale ou simplement équitable de ses membres. Les étudiants ne peuvent nommer les représentants qu'au niveau de l'assemblée universitaire (6 sur plus de 80) et ne peuvent participer aucunement aux décisions qui les touchent le plus directement au niveau des facultés et départements, niveau où l'on décide du type d'enseignement qu'on entend leur offrir. Ainsi les étudiants se trouvent-ils habituellement placés devant les faits accomplis, n'ayant pris aucune part à l'élaboration des solutions qui

viennent résoudre leurs problèmes. Les comités conjoints de professeurs et étudiants au niveau des facultés ne sont qu'une soupe (consultative) où on fait compromettre trois étudiants au nom de tous les autres sur les problèmes qu'on veut bien y considérer.

L'Université n'a jamais à faire connaître son budget (le montant global des subventions nous est

révéler par l'indiscrétion des journalistes). Seuls, ses états financiers sont rendus publics. Nous sommes encore devant un fait accompli qui rend toute critique stérile.

Notre présence au Conseil! C'est le Conseil lui-même qui nomme, pour compléter ses cadres, deux

Suite à la page 6

ENFIN LA BELLE VIE...

Retourner à **PARIS** ... à très bon prix

et avec un léger supplément
LA RIVIERA FRANÇAISE
LA RIVIERA ITALIENNE

Transport avion réacté aller-retour.

Hôtel et pension et en plus.

Une voiture pour vous à Orly Paris et 1,000 kilomètres gratuits.

385⁰⁰

Saluons Paris le 29 juin

Hâtez-vous ne ratez pas cette occasion

Pour informations voyez
votre agent de confiance

MONDIAL AVIOMAR

445 O., RUE JEAN TALON 274-7595



VIENT DE PARAÎTRE

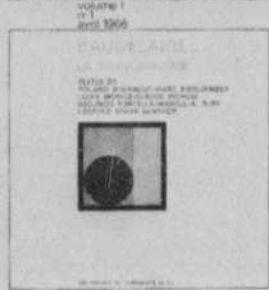
AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Le premier numéro de la revue:

ÉTUDES LITTÉRAIRES

Cette revue se veut ouverte à toutes les conceptions de la littérature et attentive aux recherches nouvelles dans le domaine de la critique.

etudes
littéraires



Chaque numéro d'ÉTUDES LITTÉRAIRES sera consacré, en totalité ou en partie, à un écrivain, un thème, un genre. Le premier numéro traite de Baudelaire. Les prochains numéros réuniront des études sur le théâtre et le roman au XVIII^{ème} siècle, le poète dans la société contemporaine, les relations littéraires de la France avec le monde hispanique, le roman canadien, les problèmes de la critique, les poètes de la francophonie...

ÉTUDES LITTÉRAIRES paraîtra trois fois par an: chaque numéro comptera environ 128 pages.

ABONNEMENT ANNUEL, \$6.00; outre-mer, \$7.00; le numéro, \$2.50.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

Les Presses de l'université Laval, C. P. 2447, Québec 2.



Je ne suis jamais en retard
parce que...

je loue ma voiture chez...

Ma voiture est toujours prête... la voiture neuve de mon choix... prête à rouler... remplacée si des réparations sont nécessaires — Je n'ai pas de problèmes, j'ai l'esprit tranquille —

Je me fie à deragon...

LES VOITURES DE LOUAGE DERAGON LIMITEE
deragon
BUREAUX: MONTREAL: 861-3277 COWANSVILLE: 263-0101

Libre opinion

Plaidoyer pour la convocation d'un synode diocésain

par Louis-Philippe Joncas

Il ne se passe pratiquement pas de semaine sans que nous apprenions soit par la télévision, la radio ou les journaux quelque nouvelle à sensation concernant les grandes difficultés morales ou se débat notre clergé séculier ou régulier dans la belle Province de la révolution tranquille.

Une publication récente ("L'Eglise s'en va chez le diable") parue aux Editions de l'Homme et signée par trois prêtres du diocèse de Montréal résume en ces termes le malaise au sein du clergé qui cherche à se redéfinir et à trouver son rôle dans le monde actuel: "Nous sommes ainsi provoqués à une méditation commune sur la dimension sacerdotale de toute l'Eglise — et particulièrement sur le rôle des prêtres, dont les problèmes intéressent tous les chrétiens solidement unis en un seul peuple sacerdotal. Il importe à la vie de l'Eglise et à sa mission de service dans le monde que les fonctions propres des prêtres et des laïcs soient délimitées le plus nettement possible."

Pour un concile ou synode diocésain

Il faudrait ajouter à ces derniers mots: dans le plus bref délai possible. A mon sens, seul un concile ou synode diocésain convoqué en vue d'amener clerges et laïcs à se pencher ensemble sur ces problèmes pour les étudier, les méditer et proposer des formules propres à les résoudre peut éviter le désarroi, la désaffection et finalement l'abandon par les fidèles du clergé et de toute pratique religieuse. Cessons ce jeu de l'autruche et de pharisen se rendant-témoignage-à-lui-même pour voir la réalité bien en face et reconnaître nos misères. Il va sans dire qu'il faudrait à ce concile diocésain la même ouverture d'esprit et le même esprit d'œcuménisme qui a prévalu au Concile Vatican II.

Les problèmes à étudier ne manqueraient certes pas, et le Canon #356 est bien spécifique à ce sujet: "On ne traitera dans le Synode que de ce qui est particulièrement nécessaire ou utile au clergé et au peuple du diocèse"; et une autre mise en garde: "l'assemblée ne sera pas compétente pour examiner les questions de foi, de droit commun et de discipline générale de l'Eglise."

Vocation ou recrutement sacerdotal

Quand le recrutement du clergé d'un diocèse ne réussit même plus à combler les vides laissés par les décedés et les retraités, la situation est tragique. Lorsque les finissants des collèges classiques ou des cours secondaires voient dans quelle inquiétude et quel état d'esprit se trouvent plongés leurs devanciers comment les blâmer de s'écloigner d'une vocation à l'avenir si incertain? Que sera devenu le prêtre dans dix ans, dans vingt ans...?

Récemment, son Excellence Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, laissait entrevoir son désarroi devant le petit nombre d'ordinands du 1er juin prochain qui trahissait sa principale préoccupation: le recrutement sacerdotal. Depuis plus de vingt-cinq ans, l'Œuvre des Vocations existe dans le diocèse de Montréal. Des quêtes annuelles ont lieu dans les paroisses. Cependant le Directeur de l'Œuvre constate que les montants recueillis diminuent d'année en année au même rythme que les vocations. L'un ne dépend pas de l'autre, évidemment. Le problème est plus profond: ce n'est pas par les quêtes, ni par des sermons qui essaient d'attirer la sensibilité qu'il sera résolu. Il s'agit de repenser les structures mêmes de la vie sacerdotale: les articles de l'abbé Marc Oraison en font foi.

Le jeune homme de vingt-trois ans qui voit dans les paroisses des prêtres de 30 ou 40 ans, qui se sont consacrés au ser-

vice de leurs frères, et dont le travail se résume à une Messe célébrée le matin, quelques confessions entendues le premier vendredi du mois, à des visites de paroisses et à un sermon prononcé par mois, ce jeune homme, dis-je, hésite à entrer dans cette structure où il sera limité par des conditions de vie qui l'empêchent de se consacrer pleinement au salut de l'âme de ses frères. Alors, il s'orientera, s'il est de nature généreuse, vers d'autres tâches plus accaparantes: la vie de missionnaire laïque, peut-être... Les tempéraments généreux, ardents et actifs veulent plus et mieux que cela: ils veulent un engagement à plein et durable; mais l'incertitude de l'avenir en fait hésiter plusieurs au seuil de la décision. Et qu'on ne prétende pas que tout s'explique par le manque de foi, de générosité et d'amour. Il y a toujours eu et il y aura toujours de grands élans de générosité parmi la jeunesse, mais de grâce qu'on lui applique la voie et qu'on rende droits les sentiers.

Diaconat au Québec

Pour pallier à cette pénurie de vocations sacerdotales, on voudrait peut-être installer le diaconat. Si c'est la structure même qui prête à faux, le diaconat ne viendra qu'introduire d'autres individus dans les rangs du cléricisme et on croira peut-être par ce palliatif avoir sauvé une situation par l'augmentation numérique suppléante alors qu'on aura appliqué un sinapisme sur une jambe de bois. Le mal est à l'intérieur: on néglige l'essentiel en ne scrutant pas la vie même des prêtres, en ne remplissant pas les vides de leur temps et en n'exploitant pas au maximum leur personnalité et leurs talents personnels.

Consultation et sondage auprès de tous les prêtres

Un Concile ou Synode diocésain ne peut se préparer du jour au lendemain; il y aurait sûrement avantage pour préparer psychologiquement les esprits à cet événement que des sondages et des consultations aient lieu chez les prêtres et les laïcs à la grandeur du diocèse; cependant, l'anonymat, pour ceux qui le désirent, devrait être préservé. Quand on sait combien l'esprit de délation est profondément enraciné chez nous, cette mise en garde n'est pas de trop. De plus, des poutres assises de leurs équipes liturgiques pourraient plus facilement s'exprimer et y mettre moins de réserve.

L'autorité des laïcs dans l'Eglise

Sans doute, l'autorité demeure-t-elle dans l'Eglise d'une importance capitale; c'est elle qui assure cohésion et unité à cette immense communauté chrétienne et elle aide ses membres à approfondir leur foi chrétienne et à atteindre une réelle maturité, seule capable de susciter un engagement sincère et authentique.

Mais, nous laïcs, devrions perdre peu à peu cette mauvaise habitude séculaire que nous avons de tout attendre de cette autorité et d'elle seule. On se plaît à dire que nous sommes "le peuple de Dieu", que nous avons nos responsabilités à prendre, mais, même si nous voulons les prendre, nous nous sentons des individus isolés dans la masse des fidèles. Ce sont les évêques eux-mêmes réunis en Concile — donc la Hiérarchie — qui ont affirmé avec force la loi de l'Eglise dans la présence et le travail de l'Esprit saint dans les coeurs des chrétiens, et qui ont affirmé avoir besoin eux-mêmes des lumières que l'Esprit saint donne à chacun pour l'Eglise.

Ne serait-ce là que de belles paroles qui ne franchiraient pas le seuil des théories livresques confinées dans un décret? L'Eglise a besoin de chacun de nous. Car, l'Esprit saint est à l'œuvre en chacun de nous pour l'Eglise. Il peut susciter pour et dans l'Eglise des initiatives diverses qui fécondent sa vie. Ainsi, par le ministère de l'Evêque, Dieu consacre des prêtres qui participent de manière spéciale au sacerdoce du Christ, et agissent dans les célébrations sacrées comme ministres de Celui qui, par son Esprit, exerce sans cesse pour nous, dans la liturgie, sa fonction sacerdotale. Par le baptême, ils font entrer les hommes dans le "peuple de Dieu".

Or, tous les sacrements ainsi que tous les ministères ecclésiastiques et les tâches apostoliques sont liés à l'Eucharistie et ordonnés à elle. Car, la sainte Eucharistie contient tout le trésor spirituel de l'Eglise. L'Eucharistie devient la source et le sommet de toute l'évangélisation. Les catéchumènes sont progressivement conduits à y participer, les chrétiens, déjà marqués par le baptême et la confirmation, trouvent en recevant l'Eucharistie l'insertion plénière dans le Corps du Christ. Forts de cet enseignement de Vatican II, ne conviendrait-il pas que des laïcs conscients de leurs droits et de leurs responsabilités au sein du "peuple de Dieu" et face aux problèmes que traverse le clergé d'aujourd'hui, se fassent un devoir de travailler à trouver des solutions pour perpétuer l'Eglise d'ici?

Faudrait-il en arriver jusqu'à cette formule d'embranchement que nous connaissons autrefois sous le nom de formule de requête pour l'autorité diocésaine de convoquer un tel synode dans le plus bref délai possible afin de discuter des problèmes que nous avons effleurés? Nous ne le croyons pas. Cependant, pour nous justifier d'exprimer un tel vœu, voici comment nous pourrions résumer notre pensée; considérant que:

- (1) ces dernières années, plusieurs prêtres sont sortis des rangs pour rechercher ailleurs des occupations plus conformes à leurs exigences intérieures;
 - (2) que des conflits plus ou moins ouverts entre clerges et laïcs ont éclaté dans de nombreuses paroisses;
 - (3) que même des laïcs se rendent compte qu'il existe chez les clerges une certaine forme d'esprit anticlérical;
 - (4) qu'une démarcation de plus en plus tranchée entre prêtres conservateurs et prêtres plus progressifs s'accuse de jour en jour;
 - (5) que les journaux et la télévision ont fait état, à d'innombrables reprises, d'un profond malaise au sein du clergé qui cherche à redéfinir sa place et son rôle dans le monde actuel;
 - (6) que des articles de journaux ont fait état dans un récent passé de problèmes angoissants et sérieux entre les dirigeants des mouvements d'Action catholique et certaines directives de la Hiérarchie;
 - (7) que les vocations sacerdotales, depuis plusieurs années, sont à la baisse dans le diocèse de Montréal, comme partout ailleurs dans le monde; nous, laïcs conscients de nos responsabilités et devoirs de baptisés et confirmés, nous sommes provoqués à une méditation commune sur les dimensions sacerdotales de toute l'Eglise et particulièrement sur le rôle des prêtres d'ici dont les problèmes intéressent tous les chrétiens solidement unis en un seul peuple sacerdotal selon la parole même de saint Pierre dans sa première lettre aux chrétiens de Asie-Mineure: "Mais vous, vous êtes une race choisie, un sacerdoce royal, une nation sainte." (1 P. 2, 9).
- Il nous importe, à nous de l'Eglise d'ici, et il importe à la vie de l'Eglise en général et à sa mission de service dans le monde que les fonctions propres des ministres du culte et des laïcs soient délimitées le plus nettement possible et le plus tôt possible.

Néo-Canadiens et droits scolaires: droit ou abus de droit?

par Yvon Groulx, président de la Fédération des SSJB du Québec

● Extrait d'une allocution prononcée au dîner de clôture du congrès de la Fédération, à Sherbrooke, le 9 juin 1968.

A l'instar de ce chef d'Etat de Belgique, qui, au début du siècle, faisait à son Roi cette observation, confirmée par la suite des événements: "Sire, il n'y a pas de Belges, il n'y a que des Wallons et des Flamands!", nous pouvons aussi affirmer, avec réalisme et lucidité: "Il n'y a pas de Canadiens, il n'y a que des Canadiens français et des Canadiens anglais, par naissance ou par adoption!"

Les Canadiens anglais ont organisé à leur guise et en fonction de leurs intérêts neuf provinces canadiennes, et les concessions récentes au bilinguisme, accordées avec cent ans de retard, ne dérangeant rien leur comportement majoritaire.

Ces concessions permettent aux Canadiens-français de ces provinces de garder leur langue et leur culture, mais ils n'imposent à la majorité ni la langue ni la culture fran-

çaises. C'est la minorité canadienne-française qui, en plus de sa langue, apprend et parle la langue de la majorité. Et les lois ne permettent pas qu'il en soit autrement. Pourquoi tolérons-nous un régime différent au Québec? Pourquoi, au Québec, permettons-nous à la minorité d'imposer sa langue à la majorité? Pourquoi accordons-nous au Québec un tel régime de faveur à la minorité qu'elle absorbe plus de 80% des 600.000 immigrants, venus au Québec depuis 20 ans, double grâce à eux ses effectifs numériques et se dispensent d'apprendre et de parler la langue de la majorité?

Des hommes politiques à divers niveaux et même des chefs religieux y vont à tour de rôle de déclarations péremptives sur le respect des droits des minorités. Mais lorsque, comme c'est le cas dans le Québec et notamment dans la région de Montréal, les solidaires droits de la minorité briment la majorité, étouffent la majorité, la privent d'un apport légitime de population, grugent constamment ses for-

ces numériques, bloquent son avancement économique, retardent son progrès culturel, favorisent les institutions de la minorité en les gavant de subventions à même les fonds publics, au détriment des besoins essentiels de la majorité, et maintiennent la majorité dans un état permanent d'infériorité, ces droits, ces prétendus droits, sont des abus de droits, des passe-droits, des injustices.

Le libéralisme culturel et linguistique qu'on pratique en-

core au Québec n'est pas plus sain et pas moins écrasant pour la majorité de la population que le libéralisme économique. Quand donc le Parlement du Québec aura-t-il le courage d'édicter et de faire appliquer deux brefs textes de loi qui renverseraient la situation et la rendraient semblable à celle de tous les pays normaux du monde: "La connaissance du français écrit et parlé est essentielle à l'obtention de tout diplôme officiel de l'Etat du Québec" et "La connaissance

du français est un élément essentiel de compétence pour exercer un travail quelconque dans l'Etat du Québec". Ces deux textes sont d'ailleurs conformes aux intentions clairement exprimées des chefs politiques du Québec et conformes aux résolutions des divers congrès de la Fédération.

Si l'on veut être juste envers la majorité francophone, à qui fera-t-on croire que la connaissance du français ne doit pas être un élément essentiel de compétence pour travailler

dans le Québec au même titre que la connaissance des mathématiques ou des sciences?

Et à ceux qui croiraient encore au droit des parents, si souvent invoqué, de choisir librement la langue de l'école pour leurs enfants, je leur demande de faire un tour d'horizon du monde et notamment du monde anglophone: ni aux Etats-Unis, ni dans les neuf provinces anglo-canadiennes, ni en Angleterre, ni en Ecosse, ni au pays de Galles, un groupe minoritaire quelconque n'a droit à l'enseignement dans la langue de son choix à l'école publique. On y accepte parfois, tout au plus, l'école bilingue, comme en Ontario, et même à l'Ile Maurice, dont la population est francophone, l'école unilingue anglaise était la seule école publique jusqu'à l'indépendance récente. Ce libre choix n'existerait-il que lorsque les anglophones sont en minorité?

Le chanoine Lionel Groulx n'avait-il pas raison de s'exclamer: "Extremistes, les Canadiens français! Je ne connais chez eux qu'une forme d'extrémisme: l'extrémisme dans la candeur et la bonasserie; l'extrémisme dans l'aplatissement devant l'Anglais".

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 752124

CHARLES COLLIN, gentilhomme, résident au 8180 2e, Avenue, Saint-François, Ville de Laval, district de Montréal.

Demandeur

CONRAD VIEL, gentilhomme résident au 345 rue Lambert, Saint-François, Ville de Laval, district de Montréal.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, CONRAD VIEL, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 12 juin 1968

H. W. BRODEUR

Protonotaire adjoint C.S.M.
Mes BLAIN, PICHE, BERGERON, GODBOUT & EMERY
Avocats,
1405 rue Peel,
Suite 300,
Montréal, P.Q.
Procureurs des Demandeurs.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 703298

GEORGES THILLHET, importateur de la Ville de Duvernay dans le district de Montréal.

Demandeur

CANADIAN PACIFIC AIR LINES LIMITED, une compagnie ayant une place d'affaires à la Gare Windsor dans les cités et district de Montréal.

Défenderesses

PAR ORDRE DE LA COUR

Le demandeur, GEORGES THILLHET est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie de la motion pour Péremption d'instance a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

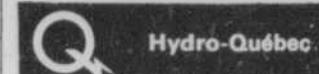
MONTREAL, le 13 juin 1968

H. W. BRODEUR

Protonotaire adjoint C.S.M.
Mes LAIDLEY, HOWARD, STALKER, McDOUGALL, GRAHAM & STOCKS,
Avocats,
600 Boul. Dorchester Ouest,
Montréal, 2 P.Q.
Procureurs des Défenderesses

AVIS

Avis ats par les présentes donné le contrat de vente en date du 11 juin 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LULU MODES LTD. - MODES LULU LITE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 13ème jour de juin 1968, sous le numéro 2070003. Date le 13ème jour de juin 1968. La Banque Toronto-Dominion



Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMY-68-10160
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 9 juillet, 1968

Centrale de la Roumaine
FOURNITURE D'UN GROUPE
ELECTROGENE D'UNE
CAPACITE DE 200 KW/250 KVA

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

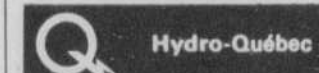
Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de TROIS MILLE DOLLARS (\$3.000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'œuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 13 juin 1968



Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DLS-68-10159
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 2 juillet 1968

Région Laurentides

EQUIPES POUR EMONDAGE ET ABATTAGE DES ARBRES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

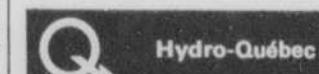
Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de VINGT MILLE DOLLARS (\$20.000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
Montréal, le 13 juin 1968



Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-68-10152
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 9 juillet 1968

FOURNITURE DE SIX (6) TRANSFORMATEURS DE TENSIONS 230 KV ET DE SIX (6) TRANSFORMATEURS DE COURANT 230 KV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de TROIS MILLE DOLLARS (\$3.000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 13 juin 1968

AVIS

Avis est par les présentes donné le contrat de vente en date du 10e juin 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à E.T. Corset Company Ltee. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour de juin 1968, sous le numéro 2069843.

Ce 13e jour de juin, 1968.

LA BANQUE
TORONTO-DOMINION

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 751953

LA MUTUAL LIFE, Compagnie d'Assurance du Canada, une corporation légalement constituée ayant son siège social en la cité de Waterloo, province d'Ontario et une place d'affaires en la cité de Montréal, district de Montréal.

Demanderesse

PAUL LEFEBVRE, demeurant au 364 rue Francoise, Fabreville, district de Montréal.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, PAUL LEFEBVRE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 12 juin 1968

H. W. BRODEUR

Protonotaire adjoint C.S.M.

Mes McDOUGALL, HEMENS, CAMPBELL, HARRIS, THOMAS & MASON,
Avocats,
505 Est. Boul. Dorchester,
Montréal, P.Q.
Procureurs de la Demanderesse.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No. 14446 Ex Parte

NATOFIN LTD., corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la loi, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les Cités et District de Montréal.

Demanderesse

LES HERITIERS DE FEU JEAN-GUY CHEVALIER, de lieux inconnus.

Défendeurs

AVIS

Avis est donné aux défendeurs LES HERITIERS DE FEU JEAN-GUY CHEVALIER, selon un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, dans le dossier No 14.446 Ex Parte en date du 12 juin 1968, que l'avis de 60 jours, tel que requis par les articles 1040A et suivants du code civil de la Province de Québec a été déposé au bureau du Protonotaire.

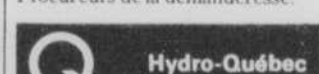
Ledit avis de 60 jours concerne: Un emplacement situé à Shawbridge dans le comté de Terrebonne, connu et désigné comme faisant partie du lot Numéro DEUX (P. No 2) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur, avec les bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances. Selon cet avis, si vous ne remédiez pas, en dedans de 60 jours de la date du dernier des avis, à l'omission ou contrevenance écrite dans l'avis ci-haut mentionné, NATOFIN LTD., deviendra propriétaire de la propriété ci-haut décrite. Veuillez agir en conséquence.

Montréal, le 13 juin 1968.

ADRIEN BELLEAU,

Protonotaire adjoint C.S.M.

CHAAT, ARONOVITCH,
SALOMON GELBER,
REIS & BRONSTEIN,
Avocats,
Suite 3635, 1 Place Ville Marie,
Montréal,
Procureurs de la demanderesse.



Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GTR-68-10153
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 2 juillet 1968

CONSTRUCTION DE DEUX (2) LIGNES DE TRANSPORT ENERGIE A 120 KV CHOMDEY - STE-ROSE AU POSTE PLOUFFE ET STE-ROSE - MONTREAL-NORD AU POSTE LANDRY

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de DIX MILLE DOLLARS (\$10.000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 13 juin 1968

DUBONNET BLONDE

Cet apéritif se sert nature froid ou en cocktails

IMPORTÉ DE FRANCE

Vous AIMEREZ Dubonnet Blonde

EN VENTE PARTOUT
COC, 30 AV. KLÉBER, PARIS 16, FRANCE

JEUNES FILLES! JEUNES GENS!

qui désirez vous faire de l'argent de poche

LE DEVOIR

a besoin de vous

Si vous avez de 10 à 16 ans et si vous résidez dans les secteurs suivants:

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE - WESTMOUNT

Communiquez sans tarder avec:

MME H.F. SENEZ - 484-6305

P. G. Ottawa, 10 juin 1968

La Société nationale populaire appuie le Mouvement pour l'intégration scolaire

La Société Nationale Populaire du Québec souscrit entièrement aux objectifs immédiats et ultimes du Mouvement pour l'Intégration Scolaire (section Saint-Léonard), soit l'école française pour tous dès le mois de septembre 1968, fait-elle savoir.

Le but premier de la nation québécoise, n'étant plus simplement d'assurer une sur-

vivance médiocre mais de se donner tous les moyens pour atteindre un épanouissement complet, la Société Nationale Populaire ne peut que se réjouir de l'élection des deux candidats du Mouvement pour l'Intégration Scolaire de Saint-Léonard.

La SNP regrette cependant les hésitations du ministère de l'éducation et souhaite

qu'aucun geste dictatorial du gouvernement québécois ne vienne perturber le résultat d'une élection qui s'est déroulée démocratiquement. L'appui indéfectible de la SNP continuera à être donné au MIS et elle incite ses membres qui désirent appuyer financièrement le MIS à être généreux et à envoyer leurs dons soit au MIS, soit à la SNP, C.P. 1662, Place d'Armes, Montréal.

La SNP se chargera de faire parvenir aux responsables du MIS tous les dons reçus de ses membres et de leurs amis.

Les contacts nombreux que la SNP a avec différents Neo-Québécois l'ont convaincue

qu'ils ne s'intégreront à la nation québécoise que quand elle saura se tenir debout. Les gens de Saint-Léonard viennent de prouver que les Québécois en sont capables. "On ne peut, à l'heure actuelle, en dire autant du gouvernement québécois", conclut-elle.

Fête de Chénier

D'un autre côté, à la suite du choix du docteur Chénier comme héros national lors de l'émission du "Sel de la Semaine", le 27 mai 1968, la Société nationale populaire a décidé de faire sienne la suggestion d'un des participants à

cette émission de proclamer héros national le docteur Joseph-Olivier Chénier, chef des patriotes de Saint-Eustache lors de la Révolution de 1837-38.

Tenant également compte du fait que la Révolution de 1837-38 fut jugée comme l'événement le plus marquant de toute notre histoire, la SNP se propose de commémorer l'anniversaire de la bataille de Saint-Eustache et de la mort du Dr Chénier le 14 décembre prochain.

Pour mener cette tâche à bien, un certain nombre de comités seront formés qui verront à préparer la manifestation et à coordonner les différentes activités de l'organisation. Tous ceux qui veulent participer à l'élaboration de cette manifestation sont priés de communiquer avec le secrétariat de la SNP en écrivant à la case postale 1662, Place d'Armes, Montréal 1.

La Régie annule quatre permis

La Régie des alcools du Québec a annulé les permis de M. Georges D'Aoust pour "Le Rustique Hôtel" de Gatineau. Des mineurs étaient admises dans l'établissement. La preuve montre également que le détenteur avait fait de la salle à manger de son sous-sol une "buvette" dans laquelle on attire les buveurs au moyen de danseuses d'âge inférieur à 20 ans.

A Valleyfield, les permis du restaurant Victoria ont aussi été annulés pour la raison que la salle à manger n'était pas vraiment exploitée, et que sans salle à manger, il n'y a pas lieu de donner un permis de bar.

A Deslon, "Au Toit Bleu", les permis des Mme Jeanne Belisle ont également été annulés. La promiscuité y était

telle qu'il fallait prendre des mesures pour protéger les "danseuses serveuses" contre la clientèle, à 95 p.c. masculine. La Régie a aussi considéré dans cette affaire que la salle à manger et le bar étaient opérés pour le compte d'une personne autre que la détentricice, "et possiblement une compagnie limitée".

Toutefois, la Régie n'a suspendu que pour une période de 30 jours les permis de Mme Harry Grivakis du "Rialto Café" du boulevard Saint-Laurent à Montréal, afin de permettre "une réorganisation complète des méthodes de contrôle du personnel et de la clientèle". La police de Montréal avait dû intervenir plusieurs fois dans cet établissement.

Ces décisions de la Régie

L'ex-colonel Lacheroz retourne en France

PARIS — L'ex-colonel Charles Lacheroz, 62 ans vient d'être remis en liberté provisoire par la Chambre de contrôle de la Cour de sûreté de l'Etat. Il avait été condamné à mort par contenance pour direction et organisation d'un mouvement insurrectionnel (Putsch d'Alger, le 11 juillet 1961 par le haut tribunal militaire.

L'ex-colonel qui était réfugié en Espagne est arrivé en fin de matinée jeudi à l'aéroport du Bourget et en compagnie de son avocat il s'est immédiatement rendu à la chambre de contrôle, sur le juridiction compétente pour statuer sur sa demande de mise en liberté provisoire.

que préside le juge Marc Lacombe ont été annoncées par son régisseur, M. Gérard Brady, à titre d'"information d'ordre public".

Les plans et les dessins de l'Expo seront conservés sur microfilms

Tout ce qu'il y a eu d'important dans la réalisation matérielle de l'Expo 67 est présentement transposé sur microfilm par les Archives publiques du Canada, sous la supervision du Dr W. Kaye Lamb, archiviste du gouvernement fédéral. On s'attend que ce projet, dont on s'occupe à Ottawa depuis la fin de l'année dernière, soit terminé cet été.

On n'a rien négligé de ce qui peut présenter un certain intérêt. Grâce à cette transposition sur film, on transmettra à la postérité des dessins détaillés illustrant la façon dont chaque pavillon fut conçu et construit, les plans des rues et des allées des parcs, les spécifications du minirail et celles de l'Expo-Express et de ses gares, les données techniques qui permirent la création des îles dans le lit du fleuve St-Laurent, ainsi que tous les autres plans qui jouèrent un rôle dans la réalisation de la plus grande exposition du monde.

Ce nouveau projet comprend la transposition sur microfilm d'environ 160.000 documents, dont 40.000 sont des dessins architecturaux et techniques et 120.000 des feuilles et dossiers de spécifications s'y rapportant.

On estime que 135 rouleaux de microfilm 35mm seront nécessaires pour mener à bien cette entreprise. Jusqu'à maintenant, le personnel des Archives a pu microfilmer environ 500 documents par jour. On procède à l'établissement de cinq jeux de microfilms en vue de satisfaire aux besoins des gouvernements provinciaux intéressés et de la ville de Montréal; des jeux de ces microfilms pourront également être achetés sous forme de rouleaux ou de cartes perforées par l'entremise du service central du microfilm des archives publiques.

Réouverture du pavillon de la jeunesse

Après les nombreuses défilés et représentations faites par les divers organismes de jeunes, le Pavillon de la jeunesse a enfin rouvert ses portes samedi dernier. Le pavillon fait appel à la participation active de tous les jeunes. Il est divisé en neuf sections: le Jardin, avec café-terrasse; le café-dansant; le théâtre; l'atelier de cinéma amateur d'essai (en collaboration avec l'Office national du film); le hall pour les rencontres de groupes; "Jeunesse à l'affût", partie réservée aux discussions de groupes; "jeunesse active", lieu de rencontre de tous les mouvements de jeunesse du pays; "Jeunesse créatrice", centre des arts plastiques; l'Agora, enceinte centrale consacrée aux danses, aux spectacles folkloriques et aux spectacles populaires.

"L'envoi des dossiers de Montréal à Ottawa fit surgir quelques problèmes, car chaque groupe de dessins envoyé quotidiennement devait être accompagné d'un ensemble volumineux de spécifications et de livres de références s'y rapportant", déclara le Dr Lamb. "Et du fait que le transport des dessins sous forme de rouleaux aurait donné lieu à des complications lors du microfilmage, des caisses spéciales ont dû être conçues pour les garder à plat, de même que pour éviter qu'ils puissent bouger ou être endommagés."

Le format des dessins et des documents varie grandement, mais leurs dimensions moyennes sont de 34" x 44". Du fait que ces dossiers ne devront pas être détruits après leur microfilmage, les originaux seront conservés à Ottawa dans le Dépôt des archives publiques, bâtiment conçu spécialement pour la conservation des dossiers et dont le gouvernement assume les frais. Il faudra une salle de 60 x 20 pieds pour abriter les documents originaux. Par contre, toutes les reproductions sur microfilm pourront être conservées dans un seul classeur de 6 x 2 x 2 1/2 pieds.

Le Dr Lamb a fait savoir que les Archives avaient consenti à entreprendre ce projet de microfilmage à la demande de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, qui en assume les frais. Ce projet est le plus récent programme de microfilmage à grande échelle entrepris par les Archives publiques du Canada.

"Nous nous rendons tous compte de l'importance de ce programme de microfilmage des documents ayant trait à l'Expo 67", a déclaré le Dr Lamb. "Nous estimons que ces documents sur microfilm présenteront un intérêt tout particulier pour les architectes, concepteurs, chercheurs, bibliothécaires et enseignants. De plus, ils pourraient être d'une valeur inestimable pour la préparation d'autres expositions mondiales."

Une fois ce projet terminé dans le courant de l'été, chacun pourra se rendre à Ottawa et étudier les dessins de l'Expo 67 aux Archives publiques, grâce à un appareil combinant un lecteur et une tireuse de microfilms. Si l'on désire une reproduction sur papier de n'importe quel dessin spécifique, on pourra l'obtenir en quelques secondes à un prix nominal.

Spécial tous les jours

HOMARD

Bouilli ou grillé avec garnitures. Autant que vous pouvez en manger.

Salle Marine ou Le Savarin

7.85

Danse tous les soirs dans la Salle JUBILÉE au rythme du TRIO "GRAND"

Banquets-Réceptions 10 - 400 personnes

GRAND MOTOR HOTEL

RÉSERVATIONS 731-7821

7700 COTE DE L'ESSE

LES CONNAISSEURS DE RHUM CONNAISSANT BIEN

don Q

LE RHUM SEC PORTO RICAIN

DESTILERIA GERRALLES INC. PUNTO RICO

Importés! pratiques!



N'est-ce pas agréable de trouver chez soi, même au caprice de nos quatre saisons, un peu de l'atmosphère polynésienne, faite de confort, de détente et d'heureuse insouciance. Ces meubles sont tout indiqués pour décorer votre patio, terrasse ou jardin puisque le rotin est à l'épreuve des intempéries. Mais ils feront bonne figure aussi à l'intérieur, dans votre boudoir, solarium, salle d'entrée ou salle de jeu. Les jeunes au budget limité pourront meubler leur garçonnière de façon originale et toujours de bon goût.

Connaissez-vous la différence entre le bambou et le rotin? Le bambou est une plante analogue au roseau dont la tige creuse et fragile atteint jusqu'à 25 mètres alors que le rotin est une tige solide mais flexible qui croît au hasard dans la jungle et s'enroule autour des troncs d'arbre. Bien que le rotin et le bambou se ressemblent à première vue, ces meubles sont fabriqués exclusivement en rotin de choix des Philippines et non pas en bambou!

Les meubles illustrés ici ne constituent qu'une partie seulement de notre vaste collection et sont prêts à être livrés immédiatement, pourvu que vous vous hâtiez. Car, à ces bas prix, nous nous attendons à une forte demande.

	D'origine	Vente		Prix sugg.	Vente
A. Fauteuil champignon	95.	84.	N. 3 tabourets qui s'emboîtent	40.	36.
B. Fauteuil cognac	89.	80.	O. Causeuse 51" de longueur	35.	31.
C. Fauteuil maitai	105.	94.	P. 3 tabourets s'emboîtant (le plus grand: 17 1/2" h. x 17" dia.)	39.	33.
D. Fauteuil champagne	119.	99.	Q. Crapaud	16.	14.
E. Fauteuil à brandy	99.	89.	R. Chaise droite de style victorien	19.	16.
F. Fauteuil brandy	99.	89.	S. Tête de lit de style victorien, 3/3 non peinte	17.	15.
G. Pouf champignon	30.	27.	T. Fauteuil victorien	28.	27.
H. Chaise en forme de coquille	20.	17.		30.	24.
J. Pouf à cobra	22.	19.			
K. Table éléphant avec cabaret	40.	36.			
L. Fauteuil	39.	35.			
M. Table à cocktail ronde, 32" dia. x 20" de hauteur	39.	33.			

Renseignez-vous sur :

- Nos conditions de paiement en 36 mois
- Notre service de décoration intérieure
- Moquette et tapis orientaux
- Importations d'Espagne, Italie, Angleterre, etc.
- Antiquités authentiques

Fraser Bros.

Vaste stationnement devant l'une ou l'autre entrée
4950, de la Savane 5025, rue Paré

Une rue à l'est de Ruby Foo's

Tél. : 342-0050

Stationnement gratuit

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 21 h. 30

En semaine et samedi, 9 h. 30 a.m. à 18 h.

Échos de la campagne

Les attaques de M. Pageau

M. Rodrigue Pageau, candidat conservateur dans Langelier, rejette sur M. Jean Marchand toute la responsabilité de l'accroissement du chômage dans le Québec. La province, a-t-il dit, comptait 97.000 chômeurs en 1965; elle en compte 166.000 en 1968. C'est là, a dit M. Pageau, le résultat de la politique de recyclage du ministre de la main-d'œuvre, politique visant selon lui à démenager les industries et les populations. Plus sérieusement, M. Pageau préconise l'abolition de la taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction afin de relancer l'industrie de la construction. Après avoir dit que son parti croyait à la marine marchande, M. Pageau a donné l'assurance à ses électeurs qu'une équipe Stanfield-Faribault veillerait à majorer les allocations familiales, de telle sorte que celles-ci aient en 1968 la même valeur qu'en 1952.

Un sondage dans Langelier

L'organisation de M. Jean Marchand dans la circonscription de Langelier a confié récemment à la maison International Surveys USA un sondage d'opinions dans le comté. Résultats: Marchand 32 p.c.; Guy Jean (credite) 14 p.c.; Pageau (conservateur) 12 p.c.; Pierre Poutier (NPD) 2 p.c.; indéfinis 33 p.c.; refus de répondre 7 p.c. Il convient d'accepter ces résultats en tenant compte du fait que le sondage a été commandé par les libéraux et que les dates auxquelles il a été effectué ne sont pas connues.

L'abbé Falardeau vous parle

L'abbé Hubert Falardeau, candidat indépendant dans Laurier, s'élève contre certaines prétendues irrégularités dans son comté. En faisant la tournée des bureaux de scrutin provisoire, samedi et hier, il a relevé "plusieurs pratiques peu orthodoxes, voire contraires aux lois électorales". Ainsi, dit-il, le balcon de la maison qui abrite le bureau no 2 (1154 Laurier) arbore toujours la bannière libérale. M. Gérard Guimet, président d'élection dans Laurier, a dit qu'il ne pouvait rien et a conseillé à l'abbé Falardeau d'interdire des poursuites. L'abbé Falardeau constate en outre que le bureau no 3 (4656 Clark) "est d'une exigüité et d'une insalubrité insensées". Il a remarqué que l'urne se trouvait bien près de la porte de sortie et a été témoin "d'une scène qui aurait bien pu se solder par la disparition de 25 ballots sans son intervention". Plus loin: "Alors que nous visitons ce bureau, nous avons noté la présence d'une personne non assemblée alors qu'un électeur votait. L'abbé des pauvres s'inquiète du fait que le sous-officier rapporteur de ce bureau est l'épouse d'un organisateur libéral du comté." Mais il y a pire: "Alors que nous nous trouvons au comté du candidat indépendant, une madame Dion est venue se plaindre du fait qu'on lui avait interdit de voter sous prétexte qu'elle était infirme. La brave vieille était simplement un peu dure d'oreille..."

M. Pelletier répond NON

A son adversaire conservateur qui lui proposait un débat, M. Gérard Pelletier, candidat libéral dans Hochelaga, répond que "la proposition est intéressante... mais que la suggestion arrive trop tard..." et regrette de ne pouvoir l'accepter à 10 jours du scrutin alors que toutes mes soirées sont déjà engagées. M. Pelletier ajoute qu'il a déjà fait connaître ses positions sur toutes les questions que M. Michel Gagnon proposait de débattre publiquement. M. Pelletier remercie M. Gagnon de sa lettre et lui donne rendez-vous aux prochaines élections.

Les communistes sont insultés

Les communistes sont tout aussi indignés que M. Pierre Elliott Trudeau de constater que des publications douteuses aient qualifié ce dernier de communiste. "Ceux qui rédigent cette littérature haineuse, s'est écrié le leader communiste canadien William Kashtan vendredi à Toronto, tentent de discréditer M. Trudeau et le parti communiste. Nous avons des différences politiques fondamentales. M. Trudeau n'est pas, et n'a jamais été membre du parti. Il n'est même pas de l'aile gauche". Quant à Mlle Jeannette Walsh, candidate communiste dans Hochelaga, elle se dit d'accord avec M. Trudeau sur un point: ceux qui qualifient le premier ministre de communiste n'ont aucun respect pour l'intelligence du peuple. "Quel communiste, en effet s'opposerait à la souveraineté du Québec dans un Canada indépendant? Quel communiste implanterait la preuve d'indigence dans le mécanisme de sécurité sociale? Quel communiste préférerait un budget balancé à un régime balancé pour les millions de Canadiens mal nourris?", de demander le porte-parole des vastes couches laborieuses.

M. Eric Kierans lance un défi

M. Eric Kierans, candidat libéral dans Duvernay, a fait un saut rapide à Vancouver en fin de semaine. Profitant de son séjour dans le fief de M. T.C. Douglas, il a lancé au leader du NPD un défi: "Qu'il fasse connaître dans l'Ouest, a-t-il dit, la vraie position du NPD du Québec". Selon M. Kierans, MM. Robert Cléche et Douglas n'ont pas sur la question constitutionnelle des positions identiques. Il affirme que M. Douglas est opposé au statut particulier pour le Québec tandis que M. Cléche le réclame pour sa province. (NDLR: le programme du NPD prévoit un statut particulier pour le Québec).

M. Diefenbaker à Moose Jaw

M. John Diefenbaker, qui parlait à Moose Jaw en fin de semaine, pense que la réélection des libéraux anéantirait l'espoir d'instituer de véritables négociations entre le mouvement ouvrier et le patronat à l'échelon national. Les libéraux, a dit le vieux baroudeur des Prairies, ont manifesté l'intention de faire adopter une loi instituant des négociations patronales-ouvrières à l'échelle régionale plutôt qu'à l'échelle na-

tionale. "Si cette loi entre un jour en vigueur, a dit M. Diefenbaker, nous aurons dix niveaux différents de salaires et dix sortes d'ententes collectives." Et le vieux lion de Prince-Albert d'ajouter: le choix des électeurs canadiens est clair. Ils peuvent opter pour un chef conservateur qui a beaucoup d'expérience dans l'administration de la chose publique, ou bien opter pour M. Trudeau "qui peut facilement faire trois sauts périlleux dans les airs", allusion évidente aux plongeurs dans la piscine de Hamilton vendredi dernier. Enfin, M. Diefenbaker estime que M. Trudeau lui a volé son idée d'un seul Canada.

Le pasteur Slade défié par un rabbin

Le rabbin Abraham Feinberg, de Toronto, vient de défier le pasteur Harold Slade, auteur d'un pamphlet hostile à M. Pierre Elliott Trudeau, d'accepter un débat public sur la question de ses activités politico-littéraires. Le dénommé Slade, qui préside le Conseil canadien des Eglises protestantes évangélistes, a publié un pamphlet tentant d'associer M. Trudeau à un complot communiste pour s'emparer du Canada. Le rabbin affirme que "la conspiration qui vise à l'assassinat politique du premier ministre Trudeau n'est pas moins criminelle par ses intentions que l'assassinat physique du sénateur Robert Kennedy". Il demande au pasteur Slade de débattre avec lui la question suivante: ses attaques contre M. Trudeau sont-elles conformes à la moralité, à la religion et au bien du peuple canadien? Le pasteur n'a pas encore répondu.

Maurice Sauvé attend toujours

M. Maurice Sauvé, candidat libéral dans Saint-Hyacinthe, a lancé un défi il y a quelques jours à son adversaire conservateur, M. Théogène Ricard, député sortant. Il a proposé un débat qui porterait sur les problèmes de la circonscription, urbains, ruraux, agricoles, ouvriers et économiques. La rencontre, a dit M. Sauvé, pourrait avoir lieu à la radio ou à la télévision. Hier, le candidat libéral annonçait qu'il est toujours sans nouvelles de son adversaire au sujet de ce projet.

M. Dupuis paie ses dettes

A Ferme Neuve, dans le comté de Pontiac, M. Yvon Dupuis a publiquement déclaré qu'il appuie M. Paul Martineau, candidat conservateur. "Je me souviens, la veille de mon procès, a dit M. Yvon Dupuis, alors qu'aucun avocat libéral ne voulait me défendre de peur des représailles de MM. Lesage et Kierans, je me souviens de m'être tourné vers l'honorable Paul Martineau, ennemi politique peut-être, mais dont la renommée de probité et d'honnêteté n'était plus à faire." Sur la même tribune, avait pris place M. Fernand Lafontaine, ministre de la voirie du Québec.

L'aéroport du ministre(s)

Le ministre du travail, de l'énergie, des mines et des ressources, M. Jean-Luc Pépin, a mis fin à ses tournées dans l'Ouest et a décidé de faire un peu d'animation sociale dans son comté. Paraît-il que son adversaire conservateur, M. André Biron, aurait été fort actif tandis que le ministre n'y était pas. M. Biron reproche d'ailleurs au député libéral de n'être pas souvent dans son comté. M. Pépin lui a répliqué que les électeurs de Drummond l'avaient élu pour s'occuper d'eux au niveau du gouvernement fédéral, et que sa place, en tant que ministre, était à Ottawa lorsqu'il était en cause le bien du comté. Il a rappelé notamment que c'est grâce, dans une très large mesure, à ses recommandations à Ottawa qu'on a doté Drummondville d'un aéroport.

Evanouissement dans Sainte-Marie

Le bureau de presse du parti conservateur progressiste a fait tenir hier aux journaux un communiqué ainsi rédigé: "Une électricité de 50 ans, Mme Marie Estelle Colette, s'est évanouie au bureau provisoire no 1 du comté de Sainte-Marie samedi, le 15 juin, alors que le représentant du candidat libéral tentait de l'empêcher d'exercer son droit de vote. C'est ce candidat libéral de Sainte-Marie, Jean-Robert Ouellet, que M. Jean Marchand a admis avoir parachuté dans ce comté..." Plus loin, le communiqué conservateur précise: "Dame Marie Estelle Colette était inscrite sur les listes comme dame Marie Colette, il est vrai, mais elle avait été identifiée par tous les représentants dans le poll, même par l'officier rapporteur, M. Lapointe, qui s'était rendu sur les lieux. N'est-ce pas contraire à l'article 67 de la loi électorale du Canada de menacer Mme Colette en ces termes: si vous votez, on vous arrête?" Le communiqué conservateur conclut: "Dame Colette fut transportée sans connaissance jusqu'à sa résidence et fut défranchisée car elle n'a pas réussi à voter. La liberté individuelle sera-t-elle si peu respectée par les libéraux le jour du 25 juin?"

Laurier LaPierre contre Trudeau

M. Laurier LaPierre, candidat néo-démocrate dans Lachine, a fait ces jours derniers dans son comté la déclaration suivante: "C'est un fait que le premier ministre Trudeau a réussi durant la présente campagne à s'attirer la sympathie d'un certain nombre de Canadiens. Cependant, plusieurs électeurs sont de plus en plus inquiets de l'absence d'intérêt du premier ministre à discuter les problèmes politiques, économiques et sociaux du pays. Plusieurs pensent qu'il s'agit là d'une attitude inadmissible. La politique nouvelle ne constitue pas seulement la mise à la mode d'un nouveau style. Elle se rapporte à un contenu..."

Suites de la première page

CHRONIQUE

bec seraient-ils plus imperméables à son charme que les Canadiens des autres provinces? Et serions-nous tous désormais assez mûrs pour n'être nullement influencés le jour du scrutin par la consonance familière de son nom? Au-delà des circonstances particulières — susceptibles d'influencer nos suffrages dans chaque comté, il faudrait être convaincu que MM. Robert Stanfield ou Tommy Douglas sont bien supérieurs à M. Trudeau et offrent plus de garanties à la collectivité canadienne-française (ce qui n'est guère établi) pour ne pas céder à la tentation de favoriser l'un des notres.

Outre la personnalité de M. Trudeau, il est d'autres facteurs susceptibles de provoquer ce glissement de suffrages qui donnerait au parti libéral une majorité écrasante.

Le moindre n'est pas le fossé qui, dans le dernier stade de la campagne, paraît devoir s'ouvrir dans les rangs du parti conservateur.

En s'adjoignant M. Marcel Faribault il y a un mois, M. Stanfield faisait un parti qu'il semble maintenant devoir perdre. Le pari, c'était que M. Faribault fasse contrepoids à M. Trudeau dans le Québec et que sa présence à côté de M. Stanfield donne au reste du Canada l'impression que le parti conservateur était en harmonie avec la province de Québec et son gouvernement.

Or, il ne semble pas que M. Faribault ait eu dans le Québec l'impact attendu cependant que, dans le reste du Canada, on paraît interpréter sa présence à côté de M. Stanfield comme une reddition sans condition du parti conservateur aux aspirations, même aux ambitions de souveraineté de la province de Québec. Les échanges qu'ont eus des citoyens des quatre coins du Canada avec M. Stanfield au cours de l'émission "Trans-Canada Talk-In" sur le réseau anglais de Radio-Canada, en fin de semaine trahissaient ce sentiment à tel point que M. Dalton Camp, président du parti et candidat dans Don Valley, a éprouvé le besoin de se dissocier publiquement en quelque sorte de M. Faribault durant un débat à CTV dimanche soir. Il a dit, devant M. Faribault lui-même qui s'en est indigné, que l'ex-président du Trust Général du Canada n'avait jamais été désigné par M. Stanfield comme son lieutenant.

Ce ressac et la division qu'il suscite parmi les leaders conservateurs pourraient se solder par une chute notable des suffrages conservateurs dans l'Ouest.

Ajoutez quelques autres gains libéraux en Colombie britannique et dans les Maritimes et moins de pertes qu'on n'en prévoit dans le Québec et vous aurez les ingrédients d'un balayage.

Si M. Humphrey, par contre, "se libère" de la "marque" de l'Administration Johnson, ses chances ne peuvent que grandir et lui permettre d'en-

visager avec plus d'optimisme une élection contre n'importe quel candidat républicain. La première indication sérieuse d'un tel revirement a été donnée dans un interview par M. Bill Moyers, qui fut secrétaire de presse du président Johnson, ami personnel de M. Humphrey, qui dirige actuellement le journal "Newsday" dans la banlieue de New York. M. Moyers a déclaré qu'il est convaincu que le vice-président — avec la bénédiction discrète de M. Lyndon Johnson — est prêt à voler de ses propres ailes et à révéler publiquement son opposition à la politique vietnamienne de l'Administration ainsi qu'à d'autres aspects de la ligne suivie par elle dans divers autres domaines.

Les conseillers du vice-président qui recommandent cette volte-face de leur candidat pensent qu'il ne s'agit nullement de faire campagne contre ce que représente le gouvernement auquel il appartient encore jusqu'en janvier prochain — date de changement d'administration. Mais ce serait, à leurs yeux, un "retour en arrière" de la part de M. Humphrey pour redevenir ce qu'il était avant d'être lié par ses fonctions vice-présidentielles à une politique avec laquelle il n'était pas toujours d'accord.

Pour renforcer encore la position électorale du vice-président, un mouvement de plus en plus pressant se dessine au sein du parti démocrate pour tenter d'obtenir que le sénateur Edward Kennedy accepte d'être candidat à la vice-présidence. Ceux qui préconisent cet effort soulignent que les masses électorales — noirs, pauvres, jeunes, groupes ethniques variés — qui soutenaient son frère se rallieront plus volontiers à M. Hubert Humphrey que si son collègue était un sudiste conservateur tel M. John Connally, gouverneur du Texas, dont le nom figure en bonne place dans la liste des vice-présidents possibles. Le sénateur Edward Kennedy attendra sans doute quelques semaines avant de donner son accord à ce mouvement en sa faveur. Mais des contacts discrets ont déjà été pris entre l'état-major de M. Humphrey et le sien. Il s'agit de scander une situation compliquée pour parvenir à réunir le parti démocrate et à lui donner le maximum de chances de se maintenir au pouvoir.

Et pendant ce temps, les coûts de production agricole ont subi une hausse de près de 60 p.c. et le coût de la vie sur les fermes a augmenté de 33 p.c.

MM. Vincent et Johnson, assez de finasserie" titre "La Terre de chez nous". "Coq au Gabon, poule mouillée au Québec", ironisait une pancarte de manifestant lors de l'opération "déblocage". La minute de la grande explication approche entre les cultivateurs du Québec et le gouvernement de l'Union nationale, parti qu'il ont traditionnellement appuyé.

HUMPHREY

carrière au Congrès étaient son principal appui, risquaient de l'abandonner.

Les Noirs, dont la majorité étaient favorables au sénateur Robert Kennedy, n'auraient plus qu'à se retrancher dans l'abstention et les adversaires de la guerre au Vietnam qu'à faire de même.

Si M. Humphrey, par contre, "se libère" de la "marque" de l'Administration Johnson, ses chances ne peuvent que grandir et lui permettre d'en-

visager avec plus d'optimisme une élection contre n'importe quel candidat républicain. La première indication sérieuse d'un tel revirement a été donnée dans un interview par M. Bill Moyers, qui fut secrétaire de presse du président Johnson, ami personnel de M. Humphrey, qui dirige actuellement le journal "Newsday" dans la banlieue de New York. M. Moyers a déclaré qu'il est convaincu que le vice-président — avec la bénédiction discrète de M. Lyndon Johnson — est prêt à voler de ses propres ailes et à révéler publiquement son opposition à la politique vietnamienne de l'Administration ainsi qu'à d'autres aspects de la ligne suivie par elle dans divers autres domaines.

Les conseillers du vice-président qui recommandent cette volte-face de leur candidat pensent qu'il ne s'agit nullement de faire campagne contre ce que représente le gouvernement auquel il appartient encore jusqu'en janvier prochain — date de changement d'administration. Mais ce serait, à leurs yeux, un "retour en arrière" de la part de M. Humphrey pour redevenir ce qu'il était avant d'être lié par ses fonctions vice-présidentielles à une politique avec laquelle il n'était pas toujours d'accord.

Pour renforcer encore la position électorale du vice-président, un mouvement de plus en plus pressant se dessine au sein du parti démocrate pour tenter d'obtenir que le sénateur Edward Kennedy accepte d'être candidat à la vice-présidence. Ceux qui préconisent cet effort soulignent que les masses électorales — noirs, pauvres, jeunes, groupes ethniques variés — qui soutenaient son frère se rallieront plus volontiers à M. Hubert Humphrey que si son collègue était un sudiste conservateur tel M. John Connally, gouverneur du Texas, dont le nom figure en bonne place dans la liste des vice-présidents possibles. Le sénateur Edward Kennedy attendra sans doute quelques semaines avant de donner son accord à ce mouvement en sa faveur. Mais des contacts discrets ont déjà été pris entre l'état-major de M. Humphrey et le sien. Il s'agit de scander une situation compliquée pour parvenir à réunir le parti démocrate et à lui donner le maximum de chances de se maintenir au pouvoir.

Et pendant ce temps, les coûts de production agricole ont subi une hausse de près de 60 p.c. et le coût de la vie sur les fermes a augmenté de 33 p.c.

HÉLICOPTÈRES

Le 7 octobre 1967, six hélicoptères géants de construction soviétique "Mi-6" et quatre "Mi-4" avaient été détruits au sol à l'ouest d'Hanoi par les avions américains. D'autre part, des hélicoptères avaient été repé-

rés à plusieurs reprises au radar le long des frontières du Sud-Vietnam avec le Laos et le Cambodge.

Selon certains rumeurs, la vedette américaine "Swift" détruite dimanche au large de la zone délimitarisée, aurait été coulée par un "Mig" ou par un hélicoptère.

M. Ellsworth Bunker, ambassadeur des Etats-Unis au Sud-Vietnam, a laissé entendre dans une déclaration, publiée hier dans la capitale sud-vietnamienne, que les Etats-Unis ne s'opposeraient pas nécessairement à la formation, à Saigon, d'un gouvernement de coalition comprenant des dirigeants sud-vietnamiens et des représentants du Front national de libération pourvu qu'une telle solution ne soit pas "imposée".

L'ambassadeur, qui s'adressait à des officiers sud-vietnamiens, a rappelé que M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain, avait qualifié de "malveillantes et fausses" les rumeurs selon lesquelles Washington s'approprierait à "imposer une domination communiste au gouvernement et au peuple sud-vietnamiens".

Selon M. Bunker, il serait "très peu vraisemblable" que le futur président américain "abandonne complètement les buts que se sont fixés les Etats-Unis dans le Sud-Est asiatique". L'ambassadeur a souligné qu'aucun des candidats à la Maison Blanche n'avait préconisé un départ précipité des Américains du Sud-Vietnam.

M. Bunker a, enfin, réaffirmé que le Sud-Vietnam serait appelé à "jouer un rôle de premier plan" aux cours des négociations de paix. Il a ajouté, à ce propos, que, face à l'organisation et à la discipline de leurs adversaires, il était "urgent" que les Sud-Vietnamiens mettent sur pied de "solides organisations politiques" qui soient susceptibles d'animer la vie politique du pays dans le cadre d'un gouvernement constitutionnel.

FRANCE

Lorraine. Dans le nord où la reprise se généralise également, on note cependant la poursuite de la grève aux aciéries d'Isbergues (3.500 personnes) et à Usinor-Dunkerque (4.300).

A la Radio-télévision française qui entame également sa cinquième semaine de grève, la situation n'a pas évolué en dépit d'échanges de propositions entre l'Intersyndicale

et la direction générale de l'O.R.T.F., au cours des dernières quarante-huit heures.

Produits dangereux découverts à la Sorbonne

Dans un local annexe de la faculté des lettres, en face du bâtiment principal de la Sorbonne, un maître-assistant de la faculté a découvert hier après-midi un stock important de produits dangereux.

La police a été aussitôt prévenue et les spécialistes du laboratoire municipal ont enlevé, en présence d'un commissaire de police cette réserve d'explosifs.

Les stocks étaient entreposés dans une salle du 3e étage qui était le siège d'un "comité de liaison Paris-Provence".

Mollet: seule la gauche peut effectuer les réformes

Seule la gauche peut remplir les engagements sociaux "arrachés au pouvoir gaulliste" et réaliser les réformes nécessaires. C'est ce thème que M. Guy Mollet, leader socialiste et dirigeant de la Fédération de la gauche non communiste, a développé hier après-midi au cours d'une conférence de presse.

Après avoir affirmé que la récente flambée de violence était "prévisible et par-là même inévitable" du fait de la carence du pouvoir, M. Guy Mollet a déclaré que la gauche était en mesure de réaliser un programme de réformes "parce qu'elle renoncera à des ambitions vaines et coûteuses, comme la force de frappe, qu'elle se donnera les moyens d'action qui ont été abandonnés aux concentrations capitalistes, parce qu'elle bénéficiera du soutien populaire sans lequel on ne fait jamais le bonheur du peuple".

WEST

ses deux enfants, regardait la télévision et jouait aux échecs avec ses infirmières. Puis, brusquement, le 9 juin dernier, on annonçait qu'il était frappé d'une affection pulmonaire, qui nécessitait une respiration assistée.

L'opération réalisée sur M. West avait été préparée durant quatre mois. Il paraît probable que son issue retardera une "première" que les chirurgiens britanniques envisageaient de tenter: la greffe de l'ensemble cœur-poumons. Une telle tentative paraît maintenant d'autant moins imminente qu'un jeune garçon à qui un poumon avait été greffé le mois dernier à Edimbourg, Alex Smith, 16 ans, n'a survécu que 12 jours.



Si l'Intendant Talon vivait encore, irait-il à Versailles par Air Canada?

A bord d'Europe 870, le vol quotidien sans escale d'Air Canada entre Montréal et Paris, on ne rencontre pas de perqureux poudrés!

Mais si Jean Talon vivait encore, il serait sans doute un de nos passagers. Pourquoi?

L'Intendant Talon aimait bien tout ce qui était du nouveau monde. Homme d'affaires avant tout, son attitude n'avait toutefois rien de sentimental et s'il devait emprunter Air Canada, il le ferait pour des raisons bien précises.

Talon était par exemple, et c'est un fait bien connu, un homme très occupé. De nos jours, il apprécierait sûrement

l'avantage du vol quotidien sans escale entre Montréal et Paris.

Jean Talon était aussi gentilhomme: il aimait le confort et l'élégance. De nos jours il apprécierait sans doute le service, le sourire et l'accueil chaleureux que l'on retrouve à bord d'Europe 870.

Pour voyager à bord d'Europe 870 il n'est besoin d'être ni homme d'affaires, ni administrateur, ni gentilhomme, ni même de porter perqure ou cheveux longs. Il suffit d'être connaisseur!

Et puisqu'un connaisseur averti en vaut deux, Air Canada vous rappelle

ses tarifs spéciaux, classe économique, 14-21 jours, son plan "Partez maintenant — Payez plus tard" (versement comptant de 10%, solde payable en 24 mois), et son plan "Arrêts en cours de route" qui vous permet d'allonger le plaisir du voyage sans augmenter le prix du billet.

Si l'Intendant Talon vivait encore, il consulterait son agent de voyage ou Air Canada à 937-8555

MONTREAL-PARIS \$335.

Tarif 14-21 jours, aller-retour, classe économique, en vigueur à certaines périodes de l'année.

Bureaux d'Air Canada à la Place Ville Marie et 7116 rue St-Hubert

AIR CANADA



La Bertin s'installe à Montréal

Monsieur Jean Bertin a annoncé hier, lors du déjeuner mensuel de la Chambre de commerce française du Canada, que la société Bertin et Cie, dont il est président et directeur général, établira prochainement une filiale à Montréal.

La Bertin est une société de recherche appliquée et de développement industriel, spécialisée en thermo-dynamique, et en aérodynamique interne; elle est mondialement connue pour ses réalisations dans le domaine du transport sur coussin d'air, ayant mis au point ces dernières années le naviplane, le terraplane et, plus récemment, le célèbre aérotrain. La société tire toutefois le gros de ses revenus de son activité de génie-conseil auprès des petites et moyennes entreprises, qui souhaitent adapter leurs produits aux données les plus récentes de la technique moderne. La société a plus de 600 personnes à son emploi, dont 150 ingénieurs; son chiffre d'affaires atteint \$10 millions par an.

Si la société Bertin a décidé de s'établir à Montréal, s'est évidemment pour "prolonger son action", pour accroître son chiffre d'affaires, de préciser l'homme d'affaires français. Mais c'est aussi pour puiser plus facilement dans l'immense réservoir de techniques que constitue l'économie nord-américaine et pour y écouler plus facilement ses propres brevets et compétences. A cet égard, M. Bertin a signalé que la filiale montréalaise de la Bertin lui servira de quartier général pour tout le territoire nord-américain.

Protestations contre la présence de Trudeau aux fêtes du Canada français

Le RIN fait appel à tous les indépendantistes et nationalistes québécois afin qu'ils viennent à la fête populaire organisée le 21 juin par la société Saint-Jean-Baptiste pour y protester contre la présence du premier ministre Pierre Elliott Trudeau.

Dans sa proclamation, M. Pierre Bourgault s'en prend à l'association qui a invité un "anti-québécois" à présider une manifestation destinée à perpétuer la mémoire des patriotes de 1837 la détournant ainsi de son sens.

De son côté, Mme Reggie Chartrand, au nom des Chevaliers de l'Indépendance s'oppose à ce que M. Trudeau soit présent sur l'estrade d'honneur lors du défilé de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal, le 24 juin.

Si le communiqué des Chevaliers de l'Indépendance, est-il expliqué, est signé par Mme Chartrand, c'est que son mari, en tant que responsable riniste estime qu'il ne peut plus désormais parler aux noms de l'ordre de chevalerie qu'il a créé.

Cours de perfectionnement pour les professeurs de mathématiques

QUEBEC — Pour la troisième année consécutive, le ministère de l'éducation offre aux professeurs de mathématiques du niveau secondaire, la possibilité de s'inscrire à des cours de perfectionnement. Cette année, ce stage d'études se tiendra au collège Bourget à Rigaud, du 15 juillet au 23 août.

Les promoteurs du projet ont prévu six cents inscriptions de la part des professeurs de mathématiques des écoles secondaires. Ceux-ci

se répartiront en trois groupes selon qu'ils en seront à leur première, deuxième ou troisième session. Toutes les commissions scolaires régionales et les locales qui dispensent l'enseignement secondaire ont été invitées à y déléguer un certain nombre de représentants.

Les cours de recyclage pour ces 600 professeurs constituent la 1ère phase d'un plus vaste programme qui vise le recyclage des quelque 4,700 à 5,000 professeurs.

Le syndicat des acteurs donne l'ordre de grève aux comédiens de Broadway

NEW YORK (AFP) — Le syndicat des acteurs a donné l'ordre de grève lundi aux comédiens de Broadway à la suite de l'effondrement des négociations en vue d'un nouveau contrat collectif avec les producteurs et les directeurs de théâtres new-yorkais.

Des neuf des 21 pièces et comédies musicales actuellement jouées à Broadway ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre. Il est probable que plusieurs productions feront l'objet d'une mort prématurée, les théâtres les abritant qui travaillent à perte ayant décidé de ne pas reprendre ces oeuvres après la fin de la grève.

Les acteurs réclament l'augmentation du salaire minimum qui passerait de 130 à 200 dollars par semaine, un contrat de deux ans et demi au lieu du contrat actuel de quatre ans, des restrictions quant à l'embauche de comédiens étrangers et un nombre minimum de chanteurs et de danseurs pendant toute la durée d'une comédie musicale.

Nominations

M. John N. Turner, ministre de la consommation et des corporations, annonce la nomination de Me Roger Tassé, originaire de Montréal, au poste de sous-ministre adjoint (corporations) et celle de M. Archibald Malloch Laidlaw, c.r., au poste de commissaire des brevets.

Me Roméo Desjardins, vice-président du Service administratif canadien outre-mer (SACOM), a été élu membre du conseil de la division du Québec de la Société canadienne du cancer.

Me Henri-Paul Lemay, c.r., président de la corporation de l'hôpital Notre-Dame, annonce l'élection de M. Roger Lachapelle, président de Meagher's Distillery Ltd., comme membre du conseil d'administration, et la nomination du Dr Normand Giard au poste de chef du service de neurologie.

Le ministre de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal, vient de faire connaître les noms des cinq premiers membres du conseil d'administration du collège public de Bois-de-Boulogne. Ce collège public, situé à Montréal, ouvrira ses portes en septembre 1968 et aura comme premier président, M. Paul Berthiaume, conseiller en informatique, de Montréal. Il sera assisté de MM. Jean-Luc Trempe, notaire de Montréal; Lucien Lacoste, administrateur d'Outremont; Rémi Lavigne, conseiller technique en formation professionnelle à la Commission des écoles catholiques de Montréal et Pierre Archambault, commerçant de Montréal. Ces cinq personnes rempliront un mandat de trois ans.

M. Rolland Leclerc a été élu président de l'Association des services de réhabilitation sociale. Les autres membres du conseil sont:

M. J.-Arthur Filteau, président honoraire; Me Roger Lacoste, c.r., 1er vice-président; M. Stephen Cumas, 2e vice-président; M. Emmanuel Grégoire, secrétaire; M. Jean-Luc Côté, trésorier; M. Marc-Adélaïde Tremblay, le Dr P. Roper, M. Frank Roberts, M. Gérard Duchaine, M. Gilbert Gagnon, M. Raymond Noël, M. Jean Maher, directeurs.

M. Gérard Sylvestre, directeur général du service social du diocèse de Joliette, a été élu président de la Fédération des services sociaux à la famille du Québec, organisme qui groupe 40 agences sociales à la famille du Québec.

Me Gilles Hébert, de Candiac, et M. Tom Thompson, de Montréal, vice-présidents; M. Gérard Côté, de St-Georges de Beauce, secrétaire; M. Côme Bergeron, de Drummondville, trésorier; Mme Gladys Fulford, de Préville, M. Marcel Dion, de Chicoutimi, M. Jean-Guy Fournier, de Châteauguay, M. Raynald Fournier, de Gaspé, M. l'abbé Lucien Girard, de Sherbrooke, M. Paul-Emile Le Sage, de Mont-Laurier, M. Patrice Ouellette, de St-Jérôme, M. Jules Perron, de Trois-Rivières, M. Roger Prud'homme, de Montréal, M. David Weise, de Montréal, directeurs.

L'Association de prévention des accidents industriels-Québec a élu les directeurs suivants à son conseil d'administration — président: M. Taylor J. Kennedy, président et directeur général, Canada Cement Company Limited; premier vice-président: M. René Thomas, président, Collet Frères Limitée; deuxième vice-président: M. Pierre-E. Dery, directeur, sécurité, protection et prévention des incendies, UniRoyal (1966) Limited; troisième vice-président: M. G. W. Conley, directeur régional Smith Transport Limited; trésorier honoraire: M. Adolphe Clairmont, ing. p., vice-président, Canada Flooring Limited; directeurs: M. S. Farstein, président, S. Farstein Clothim Company Limited, Joliette; M. John Daly, directeur général, Canadian Ingersoll-Rand Company Limited, Sherbrooke. Le président sortant M. J.-P. Lalonde, président, Sunrez Limitée, demeure membre du conseil.

DÉCÈS

PAQUETTE. A Montréal, le 17 juin 1968 à l'âge de 82 ans, est décédé, Eulicie Paquette, épouse de Germaine Fouchereault, du 2245 rue Coupal. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 mai. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourque Limitée No 1385 rue Ontario est à 8 heures 15, pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceuil où le service sera célébré à 9 h 30 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Bonne nouvelle pour les commerçants de Montréal!

Pas de vacances cette année...



Vous serez trop occupés.

Oubliez le soleil.
Oubliez les plages, la mer et le repos.
Vous aurez trop de travail, cette année.
C'est cet été que le système de crédit Chargex fait ses débuts.

Et si vous vous demandez encore ce qui va vous arriver, voici quelques indices:

1. Le système de crédit Chargex est celui dont vous avez toujours rêvé.
2. Il a été créé par la Banque Canadienne Nationale, la Banque de Commerce, la Banque Royale et la Banque Toronto-Dominion.

3. Il peut vous coûter moins cher que les autres systèmes de crédit internationaux.

4. Et il est plus avantageux. Par exemple, vos ventes à crédit se transforment instantanément en argent comptant.

5. Enfin—tenez-vous bien—plus d'un million de personnes, à qui les quatre banques remettront bientôt une carte de crédit Chargex, iront à coup sûr chez les 10,000 marchands Chargex de Montréal et de Toronto.

On pourrait vous en dire beaucoup plus long. Mais vous avez autre chose à faire.

Vider vos valises. Annuler vos réservations. Remettre votre maillot de bain dans les boules à mites...et vous préparer à accueillir le représentant Chargex.

C'est lui qui saura vous expliquer comment, si vous adhérez au système de crédit Chargex dès cette année, vous passerez, l'an prochain, les plus belles vacances de votre vie.



Banque Canadienne Nationale
Banque de Commerce
Banque Royale
Banque Toronto-Dominion

Le système de crédit Chargex vous offre le prestige de quatre grands noms: Banque Canadienne Nationale, Banque de Commerce Canadienne Impériale, Banque Royale du Canada, Banque Toronto-Dominion

Au terme de cet accord, la Société nationale des pétroles Algérie se chargera désormais de l'écoulement du pétrole syrien pour l'étranger.

Marchand propose d'établir des "centres de croissance"

QUEBEC (Le Devoir) — "Il pourrait y avoir une dizaine de centres de croissance dans le Québec, et peut-être une vingtaine. Certains seraient de taille moyenne; la plupart cependant seraient des centres importants ayant prouvé qu'ils peuvent progresser en dépit d'un ralentissement économique de l'ensemble de la région. Chacun de ces centres serait animé par une société mixte du type "nouveau départ".

Voici le projet du gouvernement fédéral que le ministre de la main-d'œuvre et de l'immigration, M. Jean Marchand, a révélé dimanche soir à Québec au cours d'un dîner-bénéfice qui réunissait 250 personnes (bien que 400 billets à \$50 chacun aient été vendus). Les invitations avaient été lancées dans les circonscriptions de Louis-Hébert et de Langlier.

M. Marchand, dans un discours dont l'importance n'a pas échappé à son auditoire, a révélé les grandes lignes d'un programme national de développement régional conçu en fonction des cinq régions principales du Canada.

Après avoir souligné que la force la plus importante de notre époque était le changement social créateur d'inégalités, M. Marchand a déclaré que l'aspect socio-économique des fossés que fait apparaître l'ère moderne accentue les rapports de cause à effet selon lesquels le succès appelle le succès et l'échec entraîne l'échec.

"Le besoin fondamental est celui d'un programme de développement régional pour les parties du pays où l'économie évolue lentement. S'il y a des emplois à certains endroits, comme par exemple à Toronto, nous ne pouvons courir le risque de détruire le pays en aidant tout le monde à y déménager. Une politique de croissance régionale requiert donc une planification économique dont l'essence doit être le choix des "centres de croissance," a déclaré M. Marchand.

Le ministre de la main-d'œuvre a rappelé que les régions en croissance sont celles où les villes se développent rapidement, les régions en dépression étant celles où les villes ne se sont développées que lentement. "Cela ne

veut pas dire que les régions rurales, a déclaré M. Marchand, doivent demeurer dans un état de dépression. Une politique de croissance doit assurer qu'un nombre nécessairement restreint de cultivateurs disposent de ressources suffisantes pour que leurs fermes, suffisamment grandes, soient économiquement rentables. De même, un plus petit nombre de pêcheurs devra disposer de bateaux plus gros".

M. Marchand a alors justifié le raisonnement du gouvernement de la façon suivante: "L'action créatrice provient de villes, petites et grandes, relativement peu nombreuses, où suffisamment d'emplois peuvent être créés pour leur permettre de continuer à se développer parce qu'elles sont en mesure de profiter des avantages économiques que seule une agglomération industrielle moderne peut offrir".

M. Marchand a précisé que ce genre de politique doit être à la fois une politique fédérale (l'idée qui l'inspire étant d'amener les ressources de l'ensemble du pays à contribuer au développement de centres dans les régions moins

bien pourvues) et provinciale, le gouvernement fédéral ne pouvant choisir les centres de croissance sans que le gouvernement provincial accepte d'assumer les responsabilités qui lui reviennent.

En ce qui concerne les sociétés mixtes (ou sociétés publiques conjointes), le ministre a déclaré qu'il leur incombera d'investir dans les services, de développer les ressources locales, de procurer aux industries des subventions pour leur développement. Le gouvernement fédéral serait appelé, par ses programmes de formation et de mobilité de la main-d'œuvre, à financer le coût des ajustements en matière de main-d'œuvre et à fournir les services généraux de planification pour l'ensemble du programme.

M. Marchand a conclu en déclarant que la politique économique canadienne devra être une politique de croissance disséminée et vigoureuse, en insistant sur le point que cette dissémination devra être ventilée sur les principaux centres de croissance.

Caouette: une vague créditiste balaie actuellement le Québec!

par Donat Valois, de la PC

QUEBEC (PC) — C'est en attaquant sur tous les fronts politiques et même "politico-religieux" que le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, a récolté dimanche soir à Québec des applaudissements comme aux beaux jours de la campagne nationale de 1962.

Devant 1.200 partisans, M. Caouette, visiblement en grande forme, n'a épargné ni adversaire ni ex-ami.

Tous les grands des partis politiques canadiens ont été jetés en pâture, depuis le premier ministre Trudeau et son ministre de la main-d'œuvre, M. Marchand, le chef conservateur, M. Stanfield, son bras droit québécois, M. Faribault, le chef du Nouveau parti démocrate, M. Douglas, son lieutenant de la belle province, M.

Robert Cléche, son ex-chef du Crédit social, M. Thompson, jusqu'à une ex-colleque, Mlle Gilberte Côté Mercier, "prêtresse" des bérêts blancs, mouvement politico-religieux qui a sa maison mère à Rougemont, près de Montréal.

Entouré de ses principaux candidats de la région, M. Caouette fut littéralement soulevé par ses partisans et porté sur la tribune d'honneur.

M. Caouette, maniant avec une égale facilité l'humour et le sarcasme aux dépens de ses adversaires et des deux ou trois têtes de turcs qu'il s'était choisis — MM. Trudeau et Marchand entre autres — a repassé la plus part de ses thèmes favoris: la politique fédérale d'aide à l'extérieur, Radio-Canada, la finance, et les "gains" que les députés du

Ralliement créditiste ont faits à Ottawa au profit de leurs concitoyens québécois: chèques bilingues, téléphonistes bilingues, règlements bilingues, etc.

M. Caouette a dit, au grand plaisir de ses bruyants partisans que ses sondages indiquent qu'il y a une vague créditiste balayant actuellement la province et que ceux qui parlent de cet inconnu qu'est à leur avis, le Ralliement, vont "constater que l'inconnu ne l'est plus le 25 juin".

"Nous avons huit députés, a-t-il dit; nous les avons fait trembler dans leurs pantalons ces gars-là à Ottawa, mais avec 25 ou 30, nous leur ferons faire autre chose.

"Nous allons être pour vous autres, ajouta-t-il, les bergers allemands au Parlement de la nation pour sauvegarder vos intérêts et garantir la liberté de tous."

Evouant la "juste société" que le premier ministre Trudeau désire établir, M. Caouette lui a reproché de ne pas l'avoir fait alors qu'il détenait le pouvoir.

A M. Jean Marchand, il a reproché d'avoir vécu durant 25 ans aux crochets des ouvriers pour les trahir par la suite.

Le chef créditiste, qui évoquait le temps où Marchand militait dans le mouvement syndical et où il fut président de la Confédération des syndicats nationaux, l'a accusé d'avoir "monté les travailleurs contre le système pourri d'Ottawa pour les trahir une fois ministre".

Sur MM. Stanfield et Douglas qui prônent un statut spécial pour le Québec, il a rappelé que tous deux ont été durant longtemps des premiers ministres provinciaux et leur reproche de n'avoir alors rien fait pour donner justice aux minorités de langue française résidant dans leur province.

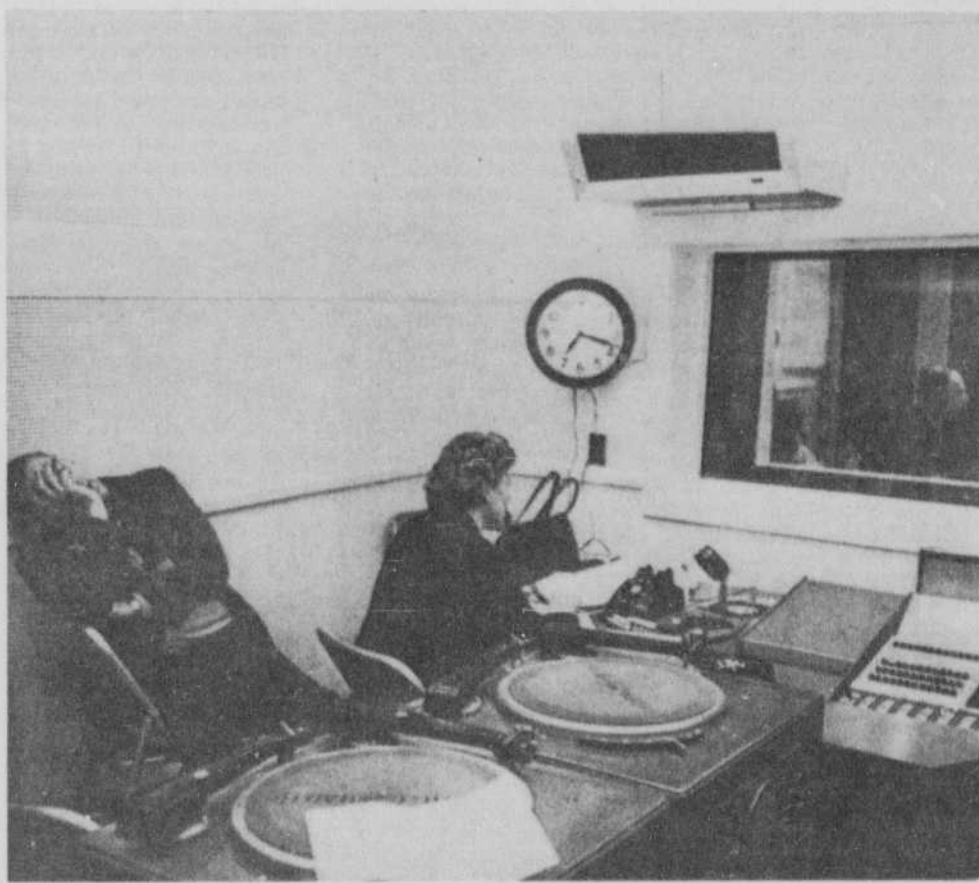
"Ils sont pour le statut particulier quant ils sont au Québec mais contre lorsqu'ils sont ailleurs", a soutenu le leader créditiste.

De M. Marcel Faribault, M. Caouette a notamment déclaré trouver "curieux qu'il s'éveille à la politique à 59 ans".

Evouant les crises au sein du Crédit social national alors que M. Thompson en était le chef, M. Caouette a dit que la raison pour laquelle il a eu des difficultés avec ce dernier était parce qu'il n'était pas un vrai créditiste. "Et la preuve, c'est qu'il est aujourd'hui candidat conservateur dans Red Deer".

Enfin, s'élevant contre la propagande haineuse qui circule et qui vise à discréditer certains chefs et candidats politiques M. Caouette en a largement jeté la responsabilité sur Gilberte Côté Mercier, président du mouvement "Vers demain", auquel il a lui-même adhéré par le passé.

"Je dirai à Gilberte Côté Mercier qui passe son temps à prêcher la charité qu'elle devrait cesser d'égrener son chapelet d'une main et son prochain de l'autre", a lancé le chef du Ralliement.



Tandis que le chef du parti conservateur s'attaque vigoureusement à ses adversaires libéraux sur les ondes d'un poste de Toronto, son attaché de presse, après une journée harassante, profite de quelques moments de répit.

(Téléphoto PC)

Dalton Camp: Faribault n'est pas leader du PC dans Québec

TORONTO (PC) — M. Dalton Camp, président national du parti progressiste conservateur, s'est inscrit en faux, dimanche soir, contre l'affirmation qui fait que M. Faribault le leader du parti dans le Québec.

Les deux hommes participaient à un débat télévisé sur le réseau de CTV. En réponse à une question, M. Camp a déclaré que M. Faribault n'a pas été nommé chef du parti conservateur au Québec et qu'une telle nomination ne pouvait avoir lieu qu'après les élections.

A l'animateur qui lui demandait s'il était le chef du parti dans le Québec, M. Faribault a répondu avec emphase: "Je l'espère".

Ancien conseiller du gouvernement de l'Union nationale au Québec, M. Faribault est candidat conservateur dans la circonscription de Montréal-Gamelin.

Prenaient également part à ce débat, intitulé "Les politiciens devant le peuple": M. Hellyer, ministre des transports et M. Eric Kierans, tous les deux du parti libéral; MM. David Lewis et Laurier LaPierre, du NPD.

M. Camp a déclaré que le

programme national d'assurance-maladie est "un mort-né" quel que soit le parti qui l'emportera aux élections fédérales du 25 juin.

"Medicare sera remanié, si nous sommes élus", a dit Camp, candidat pour la circonscription de Don Valley.

"Voulez-vous dire par là que Medicare deviendra un mort-né si les conservateurs sont portés au pouvoir?", a demandé alors M. Eric Kierans. "Medicare est un mort-né, même si c'est vous qui prenez le pouvoir", fut la réplique de M. Camp.

LE DEVOIR

MARDI, 18 JUIN 1968 - CAHIER 11/20

La participation au scrutin provisoire varie d'une région à l'autre

OTTAWA (PC) — La participation au scrutin provisoire a, jusqu'ici, varié énormément d'un endroit à l'autre du Canada, a révélé hier le directeur général des élections, M. Jean-Marc Hamel.

Les électeurs ont été nombreux à se présenter aux bureaux provisoires de scrutin à Montréal, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve, et sur l'Île-du-Prince-Édouard notamment. Ils ont été rares dans les régions de Trois-Rivières et de Québec et en Saskatchewan.

En Ontario, la plupart des régions ont connu une forte participation, exception faite de Hamilton où les votants ont été moins nombreux que lors des scrutins provisoires des

élections passées. En Colombie-Britannique et en Alberta, la participation a également été forte.

Le scrutin provisoire se poursuivait hier également jusqu'à 20h, heure solaire locale.

Tout électeur peut voter au scrutin provisoire en signant un affidavit dans lequel il dit avoir de bonnes raisons de croire qu'il ne sera pas dans sa circonscription la journée des élections générales, le 25 juin.

Le bureau des élections prévoyait que 150.000 personnes environ emploieraient le scrutin provisoire, soit un peu plus d'un pour cent des 10.875.000 électeurs.

COURS D'ÉTÉ

Votre enfant a-t-il échoué cette année?

• MATHÉMATIQUES • CHIMIE • PHYSIQUE • LATIN
• GÉNÉRAL • SCIENTIFIQUE • CLASSIQUE

Les cours ont lieu du 8 juillet au 16 août

JOUR - SOIR

Informations: 849-2275

JACQUES DUVAL, directeur

ÉCOLE DE RATTRAPAGE ENR.

1600 RUE BERRI (Palais du Commerce) SUITE 220

ACCÈS DIRECT AU MÉTRO BERRI-DEMONTIGNY

M. Stanfield au Québec, aujourd'hui et mercredi

M. Robert Stanfield visitera plusieurs comtés de la province de Québec aujourd'hui et mercredi. Le chef progressiste-conservateur arrivera à l'aéroport international de Dorval à 10 heures 15 ce matin. Voici l'horaire de la visite de M. Stanfield.

Mardi 18 juin

10.15: arrivée à l'aéroport de Montréal.
10.30: départ pour Rawdon.
11.05: arrivée à Rawdon et rencontre avec les autorités civiques.
11.45: départ de Rawdon pour St-Jérôme.
12.10: arrivée à St-Jérôme.
13.45: départ de St-Jérôme à destination de Lachute.
14.00: arrivée à Lachute.
15.15: départ de Lachute à destination de Gatineau.
16.15: arrivée à Gatineau.
17.00: départ de Gatineau à destination de Hull.
18.10: arrivée à Hull.
18.55: départ de Hull à destination de Quyon.
19.15: arrivée à Quyon.
20.00: départ de Quyon à destination de Shawville.
20.30: arrivée au community center de Shawville pour une grande assemblée publique en faveur du candidat conservateur dans Pontiac, M. Paul Martineau.
22.00: départ de Shawville pour l'aéroport d'Ottawa et retour à Montréal.

Mercredi, 19 juin

9.00: départ du Hilton Dorval pour ville Jacques-Cartier.
9.15: arrivée à Ville Jacques-Cartier.
10.10: départ de ville Jacques-Cartier à destination de Cowansville.
10.45: arrivée à Cowansville.
11.45: départ de Cowansville à destination de St-Hyacinthe.
12.10: arrivée à St-Hyacinthe.
14.40: départ de St-Hyacinthe à destination de Drummondville.
15.00: arrivée à Drummondville.
16.00: départ de Drummondville à destination de Québec.
A Québec, il y aura, à 18 heures une conférence de presse et une grande assemblée.

Misogynie?

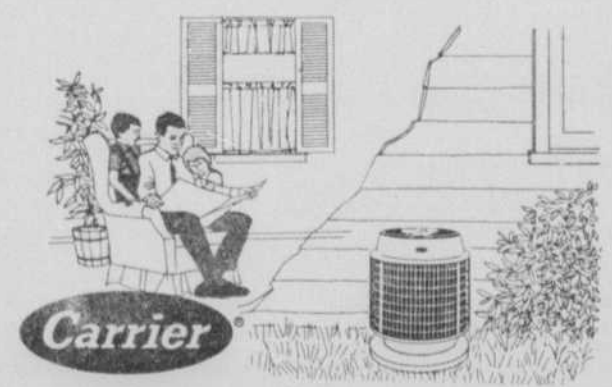
Comment un candidat peut-il pleinement désintéresser les femmes de la politique?

M. Marcel Prud'homme, député sortant et candidat dans Saint-Denis, a trouvé la recette. Il leur fait faire un voyage... à bord d'autocars noisifs qui les ont conduites dans la capitale fédérale. Là, M. Prud'homme les a guidées à travers le Parlement et la maison du gouverneur général. Dans l'après-midi, elles ont fait le tour des magasins.

Carrier

Soyez prêts Pour la saison estivale pour des années à venir

AJOUTEZ À VOTRE SYSTÈME DE CHAUFFAGE À AIR COMPRIMÉ UN CLIMATISEUR



Ce climatiseur de Carrier Air Conditioning Co. est tout nouveau, vraiment supérieur et se vend à très bas prix, en plus de nos propres ventes qui vous permettent de posséder ce système central de climatisation à des prix incroyablement bas. Nous faisons notre propre installation, le service, et pouvons financer.

CORDEAU AIR CLIMATISÉ LTÉE
2699 rue Orléans, Montréal
256-7558

globe école de langues

ANGLAIS

ESPAGNOL - ALLEMAND

COURS D'ÉTÉ

- UN MOIS - 1 1/2 par jour
- ou: 3 fois par semaine
- Cours intensifs d'une semaine

globe école de langues

LEÇON GRATUITE 866-9731

1 PLACE VILLE MARIE - SUITE 1538



BANQUE ROYALE

La banque de l'homme d'affaires

Oui! Voyez les choses en grand! Laissez-nous vous aider à faire prendre de l'ampleur à votre entreprise. Mais pas seulement avec de l'argent! La Banque Royale peut aussi vous être utile de plusieurs autres façons. Ses conseils, par exemple. Comment et quand passer aux actes. Qui voir. Nous pouvons vous renseigner de façon précise sur la situation qui prévaut dans les affaires partout au Canada. Sur les facilités de crédit. Sur l'opportunité d'acquisitions ou de fusions d'entreprises. Et quoi d'autre? Vous voyez grand? Pensez-y! Nous avons intérêt à vous servir du mieux que nous pouvons. Plus vous profitez plus nous profitons! Quelle meilleure raison peut-on avoir pour travailler ensemble? Nous faisons la paire! Venez nous rencontrer! Vous serez bien reçu!

Lettre de Casablanca

L'Algérie et le Maroc vus à travers les finances publiques

de notre correspondant, Etienne Rod

CASABLANCA — Il est d'usage que les Etats élaborent, en principe avant la fin de chaque exercice, les prévisions de recettes et de dépenses publiques de l'année suivante, document comptable qui porte à l'ordinaire le nom de budget général. L'Algérie et le Maroc ont hérité de la France la terminologie de "loi de finances".

Pour la première fois depuis son accession à l'indépendance, l'Algérie a pu promulguer en son entier avant le début de l'exercice budgétaire sa loi de finances pour 1968. Un an auparavant, le budget de fonctionnement (ordinaire) avait bien été rendu public le 31 décembre 1966, mais il avait fallu attendre une ordonnance du 2 juin 1967 pour connaître le budget d'équipement. Quant au Maroc, il a retrouvé depuis qu'il vit sous le régime d'exception instauré en juin 1965 et conférant au roi tous les pouvoirs, la sage habitude d'adopter vers fin décembre sa nouvelle loi de finances. Cette fois-ci, elle fut approuvée dans la soirée de St-Sylvestre 1967 par le conseil des ministres. Elle n'avait toutefois qu'un caractère provisoire puisqu'elle fut fondamentalement modifiée par une "loi de finances rectificative", objet d'un décret royal en date du 8 avril 1968.

On ne saurait comparer avec certitude les budgets algérien et marocain. Les structures administratives, voire les conceptions varient d'un Etat maghrébin à l'autre. Néanmoins, on va tenter d'en dégager les lignes essentielles.

En Algérie comme au Maroc, une distinction normale est faite entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'équipement (ou d'investissement). Le Maroc complète son budget général par des budgets annexes (P.T.T., radiodiffusion et télévision, ports, imprimerie officielle, administrations qui bénéficient d'une certaine autonomie financière). Pour les deux pays, on prendra en considération l'ensemble des prévisions de recettes et dépenses publiques. En voici le résumé succinct:

	Recettes	Dépenses	Déficit
Algérie	4.530	5.076	546 (1)
Maroc	4.376	4.503	127 (2)

Les dépenses se décomposent elles-mêmes ainsi:			
	Algérie	Maroc	
— fonctionnement	3.539	3.373	
— équipement	1.537	1.130	
	5.076	4.503	

La première observation venant à l'esprit est que, sous réserve de la légère dépréciation du dirham marocain par rapport au dinar algérien, les deux budgets sont sensiblement de même ampleur. L'un et l'autre comportent un déficit, l'algérien de 546 millions de dinars et le marocain de 127 millions de dirhams. Si l'on admet, pour le seul besoin d'une démonstration toute théorique, que le déficit diminue dans la même proportion les crédits d'investissement, on en arrive à la conclusion que les deux principaux Etats maghrébins ont cette année des charges publiques presque identiques et peuvent affecter chacun environ un milliard (de dinars ou de dirhams) à leur programme respectif d'équipement. Cela bien entendu, pour autant encore que les recettes effectivement encaissées soient conformes aux supputations des experts.

Déficit et inflation

Ces réflexions, inspirées d'un souci d'objectivité, ne sont sans doute pas du goût du ministre algérien des finances pour qui le montant de 5.076 millions de dinars inscrit au poste des dépenses a, non seulement un caractère qualitatif de "définitif", mais l'aspect d'une sous-évaluation. En effet, il n'écarte pas l'éventualité d'un budget d'équipement pris de deux fois plus élevé que celui indiqué: aux 1.537 millions de dinars qui en forment la partie réputée définitive, l'envisage d'en ajouter 1.524 supplémentaires, qui seraient représentés par des "prêts et avances en vue de financer des dépenses d'équipement". Selon cette variante-là, le total des dépenses budgétaires passe de 5.076 à 6.600 millions de dinars et le déficit présumé de 546 à 2.070 millions de dinars, tandis que l'équipement bénéficie de crédits à concurrence de 3.061 millions. Il semble d'ailleurs que le gouvernement du colonel Houari Boumedienne soit résolu à retenir cette solution-là. L'ont affirmé en janvier

les deux organes de presse exprimant l'opinion des milieux officiels, El Moudjahid et Révolution africaine. Il en résultera obligatoirement des tensions inflationnistes: seul l'accroissement de la masse monétaire en circulation est capable de financer ce décaissement.

Emprunt obligatoire

Au Maroc, où l'on est avant tout soucieux d'orthodoxie financière, le roi a laissé entendre à ceux qui s'inquiétaient de savoir si l'effort d'équipement ne dépassait pas les possibilités du pays que les dépenses d'investissement annoncées (d'un niveau jamais atteint jusqu'à maintenant) constituent un maximum susceptible d'être obtenu. Certains projets seront en tout cas réalisés. D'autres ne le seront peut-être que partiellement. Néanmoins, dans la perspective de rassembler les fonds nécessaires à l'exécution intégrale du programme de développement, la loi de finances rectificative a innové sur trois points: a) elle a institué un "emprunt obligatoire" auquel doivent souscrire tous les salariés dont le gain mensuel est supérieur à 500 dirhams (\$100); b) les contribuables assujettis à l'impôt sur le bénéfice professionnel (industrie, commerce), astreints depuis 1964 à faire figurer dans leurs bilans une "réserve d'investissements" lorsque le bénéfice de l'exercice comptable est égal ou supérieur à 50.000 dirhams (10.000\$), doivent eux aussi souscrire à l'emprunt obligatoire en y affectant la plus grosse partie de ladite réserve; c) au droit fixe jusqu'alors perçu sur les déclarations de succession en cas de décès sont substitués désormais des droits d'enregistrement proportionnels. Dans ce troisième cas, on se trouve en présence d'une mesure fiscale, tandis que les souscriptions à l'emprunt obligatoire doivent être analysées comme étant des avances faites à l'Etat, sous la forme de bons du Trésor, productives d'un intérêt et remboursables, les uns (a) après cinq ans, les autres (b) après 10 ans. Des nouvelles dispositions entrées en vigueur le 1er mai et de menus autres aménagements, le ministre des finances attend, pour l'exercice en cours,

une recette de l'ordre de 521 millions qui, ajoutée aux 482 millions de dirhams représentant la contre-valeur des emprunts extérieurs, doit financer le budget d'équipement à concurrence de 1.003 millions, laissant un déficit résiduel de 127 millions.

A propos des dépenses de fonctionnement

L'examen comparé des budgets algérien et marocain révèle que l'Algérie affecte au fonctionnement des services des dépenses plus élevées que le Maroc en particulier dans les départements que voici: Défense nationale (490 contre 399 millions), Education nationale (745 contre 553), Santé publique (288 contre 204), Jeunesse et Sports 55 contre 19), Travail et Affaires sociales (84 contre 13), Information (47 contre 5). Au contraire, l'administration marocaine est plus dispendieuse que son homologue algérienne dans les compartiments suivants: Intérieur (442 contre 295 millions), Agriculture 174 contre 121), Justice (75 contre 49). Les deux ministères des Affaires étrangères sont à peu près à égalité, avec une dotation avoisinant 50 millions. Pour d'autres ministères, la comparaison est impossible, leurs attributions n'étant pas analogues. En revanche, il est incontestable que les dépenses faites au sommet de la hiérarchie (chef de l'Etat, présidence du Conseil, Secrétaire général du Gouvernement) sont très nettement plus élevées au Maroc qu'en Algérie.

A propos des dépenses d'équipement

Plus caractéristiques sont encore les conceptions ou la philosophie présidant à l'élaboration des plans de développement. En résumé, l'Algérie accorde une priorité absolue à l'industrie et l'énergie (hydrocarbures); le Maroc à l'agriculture et à la construction de barrages. On y reviendra à l'occasion.

(1) En millions de dinars algériens — l'équivalent en francs français.
(2) En millions de dirhams (un dirham — 0,9756 franc français).

l'événement

Le Vietnam n'est pas la Corée

Virtuellement assuré de la candidature du parti républicain à la présidence des Etats-Unis, l'ancien vice-président Richard Nixon ne fait pas mystère de ses positions "dures" sur la guerre du Vietnam. Certes, comme chacun, il souhaite l'heureuse issue des pourparlers de Paris entre Hanoi et Washington mais... pas à n'importe quel prix, s'empresse-t-il d'ajouter et pas au prix en tout cas d'une "capitulation". Davantage, il ne cache pas un certain pessimisme (peut-être fondé) sur le résultat des présentes négociations et est enclin à penser que faute d'une victoire sur le terrain les Américains seraient amenés à retourner guerroyer dans le sud-est asiatique d'ici peu d'années.

Lors de la campagne présidentielle de 1952 qui devait porter au pouvoir le général Eisenhower, le parti républicain invoquait contre le gouvernement démocrate la guerre de Corée dont on n'apercevait pas l'issue et se faisait fort de régler le conflit pour sa part: de fait, l'armistice intervenait fin 53 dans des conditions qui aboutissaient à restaurer le statu quo ante. On peut penser que M. Nixon, lorsqu'il parle de "victoire"

pense plutôt à une solution de type coréen, c'est-à-dire à une situation telle que la puissance militaire américaine ait finalement raison de l'obstination du F.N.L. et de Hanoi et qu'on se retrouve en fin de compte avec une paix fragile entre deux Vietnams dont la réunification serait renvoyée aux calendes grecques. C'est accepter comme unique solution pour un temps indéfini la division du Vietnam comme celle de la Corée, avec leur lot quotidien d'incidents de frontières, de crises périodiques et avec la tension permanente.

Cette hypothèse n'est pas à exclure mais de nombreux signes invitent à penser que le parallélisme avec la Corée est trop aisément établi.

En fait, il s'agit de deux situations et de deux guerres profondément différentes. Il n'y eut jamais en Corée du sud l'équivalent d'un F.N.L. même si le pays a connu et connaît encore de temps à autre des coups de main, des sabotages et des attentats; la menace est venue et continue de venir essentiellement de la Corée du nord. Et la guerre de 48-53 fut une guerre de type classique entre d'une part les armées nord-coréenne et

chinoise, de l'autre les forces sud-coréennes et leurs alliés américains auxquels s'étaient joints sous la bannière des Nations unies des éléments d'une quinzaine d'autres pays, depuis le détachement purment symbolique jusqu'à la brigade de quelques milliers d'hommes. Au Vietnam du sud, ce fut un processus interne: on a eu d'abord affaire à l'action de groupes surgis de l'intérieur même du pays, qui pendant plusieurs années a mené à lui seul le combat; ce n'est qu'à compter de 65 au mieux que le Front national de libération a reçu un appui de quelque importance du Vietnam du nord et bien après que les Etats-Unis fussent intervenus massivement dans le sud. Aujourd'hui encore, de l'avis même des chefs militaires américains sur le terrain, les effectifs ennemis comptent au plus 1.600 éléments nordistes; la guerre contre le régime de Saigon est d'abord menée par des citoyens du sud qui rencontrent un appui croissant dans la population.

Dans ces conditions, il est illusoire de penser rééditer les accords de Panmunjom. Aussi, la position adoptée par M. Nixon paraît pour le moins fort peu réaliste et risque de faire de lui, s'il est élu en novembre prochain (ce qui est parfaitement possible), un prisonnier des "vautours". Il est vrai qu'une fois à la Maison Blanche, il tiendrait sans doute un autre langage, serait conduit à atténuer ses positions mais devrait néanmoins adopter une attitude qui rendrait fort difficiles toutes négociations.

Cependant que les pourparlers de Paris périclitent, de fortes pressions sont exercées sur la Maison Blanche pour qu'elle autorise de nouveaux bombardements aériens de Hanoi et de toute la zone "exemptée" depuis la déclaration du 31 mars. Il ne semble pas que le président Johnson accepte de faire un pareil geste qui anéantirait le très mince espoir d'une très lointaine paix ouverte par les entretiens de

Paris; en revanche, il sera certes moins disposé que jamais à faire la moindre concession dans le sens souhaité par Hanoi, savoir l'arrêt inconditionnel des bombardements. Dès lors, l'échec des pourparlers de Paris n'est pas impossible; en tout cas, une longue suspension des discussions, un long "délai de réflexion" se produira peut-être prochainement.

A Saigon, le nouveau commandant en chef des forces américaines, le général Abrams, vient de faire une déclaration qui va directement à l'encontre des propos de son prédécesseur. La semaine dernière, le général Westmoreland déclarait que le bombardement systématique de Saigon par les Vietcongs était essentiellement une manœuvre de propagande, que ce serait faire leur jeu que de dégrader le front et qu'au reste, on ne pouvait empêcher ce bombardement, par roquettes et mortiers. Abrams vient d'affirmer que le F.N.L. a visiblement fait de la conquête ou de la destruction de la capitale son objectif majeur, qu'il faut protéger celle-ci en ramenant plusieurs régiments de province et qu'il est possible de mettre fin au bombardement de Saigon. On n'en est plus, il est vrai, à une contradiction pressentie entre les officiers généraux américains ayant servi au Vietnam; chez les généraux sud-vietnamiens, les querelles de clans sont plus vives que jamais et un nouveau coup d'Etat n'est pas à exclure. Il ne resterait alors d'autre solution à Washington que d'installer formellement son protectorat sur le Vietnam du sud. Voici d'ailleurs longtemps que cette guerre a cessé d'être d'abord une entre Vietnamiens et c'est pourquoi au fond et si paradoxal que cela paraisse, les entretiens de Paris sont peut-être le début de la véritable négociation sur toute l'affaire vietnamienne. Ce qui n'est pas pour les rendre aisés.

J.M.L.

lettres

Pensons à nos institutions

Dr Pierre-Paul Gagnon, peut-on être moins nationaliste qu'un Canadien français? Quand on sait que les institutions financières canadiennes n'ont que 28% de l'épargne du Québec, c'est à désespérer des nôtres et surtout de notre classe professionnelle,

qui, par snobisme ou ignorance des impératifs économiques, dépose dans des organismes contrôlés par des étrangers.

Et nous voulons être respectés!
JEAN MARCEAU,
Saint-Jean, 7 juin 1968

Le film des événements

L'entrée en scène des travailleurs

La première partie de la série que notre correspondant Jacques Duquesne consacre actuellement à la crise française a malencontreusement été amputée hier (page 2) des quelques paragraphes que nous publions plus bas:

L'entrée en scène des travailleurs

Quelques-uns en tirent aussitôt les conséquences. Ce sont encore des jeunes. Mais ils sont ouvriers. Le lundi 13 mai ils ont participé, à l'appel des syndicats, à des défilés de protestation contre les violences policières. Défilés massifs, et pacifiques. Mais les syndicats, au soir du 13 mai, ne donnent

pas aux manifestants d'autre consigne que de rentrer chez eux. C'est insuffisant, pensent ces jeunes ouvriers qui ont d'autant plus de crainte: notamment le chômage. Et à qui les défilés viennent de donner le sentiment de leur force. Pourquoi ne pas faire comme les étudiants, qui ont obligé le gouvernement à céder? Ici ou là, de jeunes ouvriers occupent les usines. C'est la forme la plus dure de la grève: celle qui ne laisse aucune possibilité de poursuivre le travail aux ouvriers qui le désiraient. Partout, le processus est le même: un petit groupe d'hommes décidés, sans consulter l'ensemble des travailleurs, mais aussi sans

rencontrer de leur part de véritable opposition, décide de fermer les portes et d'occuper les lieux de travail; aussitôt les syndicats s'efforcent de prendre le contrôle du mouvement. Et pour le contrôler plus sûrement, ils l'étendent. En quelques jours, la France est paralysée par une grève quasi générale, la plus forte qu'elle ait jamais connue: les "grandes grèves" de 1936 avaient touché 30% de la population active; celles-ci 50%.

La crise, cette fois, n'est plus seulement universitaire ni même sociale. A ce niveau, c'est une crise de régime. Le général de GAULLE le comprend vite, qui essaie de faire

donner au régime un nouveau mandat par voie de référendum. Mais c'est fournir une arme à ses adversaires: le référendum, expliquent-ils, c'est le plébiscite. Et l'annonce du référendum ne provoque pas le choc psychologique escompté. Huit jours plus tard, la grève prolongée devenant naturellement moins populaire, la dissolution de l'Assemblée Nationale et le retour des députés devant les électeurs, réussira à provoquer, lentement, la reprise. Car l'opposition de gauche trouve enfin, par là, une voie légale lui permettant, espère-t-elle, de prendre le pouvoir. Un pouvoir qu'elle ne voulait pas acquérir par l'émeute.

mentations de salaires pour les masses ouvrières, permettant à celles-ci de participer un peu plus à la société de consommation.

Côté gouvernement

A l'autre bout de l'échiquier politique, chez les gaullistes, un reproche analogue est fait à M. Pompidou par quelques réformistes. Ils sont discrets. Sauf l'un d'entre eux qui, à grand bruit, décide de voter la censure: M. Edgar Pisani, ancien ministre de l'Agriculture, puis de l'Équipement qui, un an plus tôt, avait décidé de quitter le gouvernement tout en restant dans la majorité. "Il se joue, expliquera-t-il, un drame à trois personnages. Deux sont de vieux comédiens qui se connaissent bien: le monde établi, et la revendication. Le troisième est un débutant: l'angoisse, traduisant l'aspiration des jeunes à une société nouvelle. Le monde établi a préféré satisfaire la revendication, quitte à mettre en péril l'économie, pour éviter le risque d'une nouvelle société. Plutôt se ruiner que se transformer". Mais la nouvelle société voulait-elle vraiment naître? Nous allons le voir

(à suivre)



UNIVERSITÉ D'OTTAWA

OTTAWA CANADA

1er JUILLET

C'est la date limite pour accepter les demandes d'admissions pour l'année scolaire 1968-69.

Pour formule et application on s'adresse à

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Bureau des admissions
Ottawa, Canada

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

Inscription des nouveaux élèves pour septembre 1968

Les enfants qui fréquenteront pour la première fois une école de La Commission des écoles catholiques de Montréal devront s'inscrire:

DATES:

le 27 juin, de 14 heures à 16 heures.
le 28 juin, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

ENDROITS:

1- à l'école élémentaire de leur paroisse pour les élèves de 1ière à 7e année.
Pour ceux de 1ière année, apporter les certificats de naissance et de vaccination; les autres, le bulletin scolaire de 1967-1968.

2- à l'école secondaire la plus rapprochée de leur domicile pour les élèves de 8e année à secondaire V inclusivement. Apporter, selon le cas, le bulletin scolaire 1967-1968 ou une attestation d'études de 11e année.

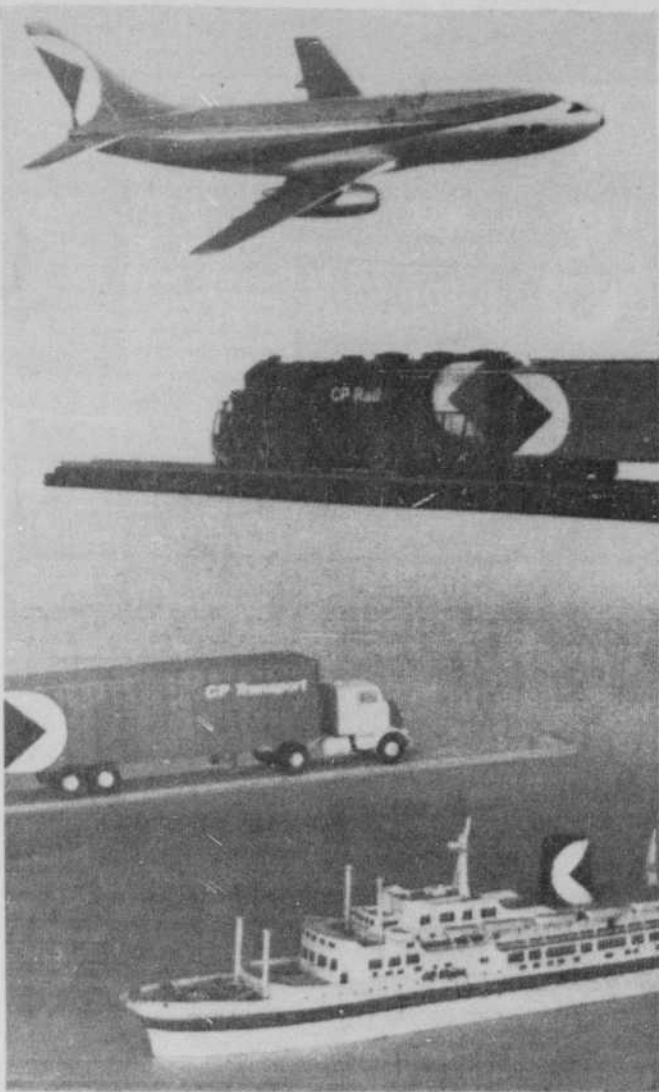
REMARQUES:

Les élèves du cours secondaire qui négligeront de se présenter aux dates indiquées ci-dessus risquent d'être obligés, faute de places, de fréquenter une école plus éloignée de leur domicile. Il se peut cependant que des élèves soient déplacés vers une autre école secondaire en vue de résoudre certains problèmes de classement.

Le secrétaire,
SYLVIO DE GRANDMONT.

PRÉPAREZ VOTRE AVENIR
MACHINES IBM
● PROGRAMMEUR
● PERFORATRICE
—CONSULTEZ—
L'INSTITUT DE PROGRAMMATION
PRÈS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
3333 QUEEN MARY RD. (coin Desjardins) (suite 292)
TELEPHONEZ SANS TARDER POUR INFORMATIONS **739-3388**
COURS DU JOUR ET DU SOIR

PORT-ROYAL
1455 ouest, rue Sherbrooke
RAISON SOCIALE??
Mais non!! Mais non!!
... dites plutôt "CONFORTS MODERNES"
Modèle "M" — 14e étage —
Loyer mensuel: \$400.00
Appartement de coin, magnifique vue sur le St-Laurent et ouest de Montréal
2 chambres à coucher bien ensoleillées avec salles de bain y attenantes
grand salon et salle à dîner 24 x 21 — cuisine en arboriste
Sur rendez-vous seulement
Angèle Sola, R.E.
Courtier Bien Immobilier
Bureau de location sur les lieux 937-9511 et 937-3709
Appartements, Modèles ouverts, 10 a.m. à 5 p.m.
Samedi 10 a.m. à 6 p.m.



Le Canadien Pacifique a dévoilé hier son nouvel emblème. Celui-ci sera orange sur les avions, rouge sur les trains, bleu sur les camions et vert sur les navires. (Téléphoto PC)

Nouvel emblème pour le Canadien Pacifique

MONTREAL (PC) — Le Canadien Pacifique vient d'adopter un nouvel emblème international pour l'ensemble de ses services qui forment le réseau de transport et de communication le plus important au monde géré par une entreprise privée.

Il s'agit d'une combinaison de trois figures géométriques: un triangle qui symbolise le mouvement, un demi-cercle qui indique l'envergure internationale des activités de la société et un carré, symbole de sa stabilité.

Notre nouvel emblème fera son apparition avant la fin de 1968 — rouge sur les trains, orange sur les avions, vert sur les navires et bleu sur les camions, a déclaré lundi, au cours d'une conférence de presse, M. N.R. Crump, président général et chef de la direction.

"Il rappelle ce que nous sommes vraiment: des réseaux entiers de mouvement. Nous ne sommes plus une compagnie ferroviaire avec des avions, quelques navires et des camions".

Le nouveau projet, partie intégrante d'un programme mis au point pour le Canadien Pacifique et des services de transport, est le plus complet jamais entrepris par une compagnie canadienne.

Le nouvel emblème accompagné dans chaque cas d'un sigle approprié, figurera sur 1,100 locomotives diesel, 87,000 wagons de marchandises, 800 voitures de passagers, 20 avions, 26 cargos et navires de passagers, 5,000 camions, 11 hôtels et un réseau national de télécommunications.

Des lors, le castor, l'oie et le fanion-damier qui ont sym-

bolisé jusque-là les services de transport terrestre, aérien et maritime du Canadien Pacifique, deviennent des objets de l'histoire passée.

L'éventail des services

Une nouvelle série de sigles accompagnera, selon le cas, l'emblème nouveau afin de mieux refléter tout l'éventail des services de la compagnie: CP Rail, CP Air, CP Ships, CP Transports et CP Hôtels.

La société-mère — Canadian Pacific Railway Company — devient, pour tout ce qui a trait au public, le Canadien Pacifique. Mais, pour des considérations légales, la raison sociale sanctionnée par un acte du Parlement il y a 87 ans, demeure inchangée.

Ce nouveau programme ne touche pas les filiales étrangères au transport, groupées sous l'appellation de Canadian Pacific Investments Ltd.

Emblèmes distinctifs

Pour chaque service, l'emblème sera d'une couleur différente, et portera le sigle approprié. Ainsi:

- CP Rail et non Canadian Pacific Railway ou CPR en rouge.
- CP Air et non Canadian Pacific Airlines ou CPA, en orange.
- CP Ships et non Canadian Pacific Steamships, en vert.
- CP Transport services majeurs de camionnage, en bleu.
- CP Hotels et non Canadian Pacific Hotels, en gris.
- CP Télécommunications, en ocre.

Nouveau service du Canadien National entre Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse

NORTH SYDNEY, (N.-É.) — Un nouveau service entre Terre-Neuve et la terre ferme a été inauguré par le transbordeur du Canadien National "Ambrose Shea" qui va de North Sydney à Argentinia.

Les voyageurs utilisant le nouveau service pourront ainsi éviter le long trajet de 500 milles entre Port-aux-Basques et la péninsule Avalon à l'extrémité est de Terre-Neuve. Les services habituels entre North Sydney et Port-aux-Basques par l'itinéraire traditionnel déjà séculaire seront inchangés.

Le navire du CN fera trois traversées par semaine dans chaque direction entre North Sydney et Argentinia. La traversée prend environ 17 heures.

L'Ambrose Shea peut accueillir 310 passagers et plus de 100 automobiles ou camions, même les plus grosses remorques.

Des quais spéciaux, cons-

truits à North Sydney et Argentinia pour ce bateau de 8,444 tonnes, permettent le chargement des autos et des camions par une large ouverture à l'arrière.

L'Ambrose Shea est le cinquième transbordeur du CN faisant la navette entre Terre-Neuve et la terre ferme. Les autres traversiers passager-auto sont le William Carson et le Leif Eriksson. Le Frédéric Carter et le Patrick Morris assurent le transport des marchandises.

Deux professeurs de Sherbrooke à Moscou

SHERBROOKE — Deux professeurs du département de biologie à la faculté des sciences de l'université de Sherbrooke ont été invités à présenter des communications au 13e congrès international d'entomologie qui aura lieu à Moscou, du 2 au 9 août prochains.

Il s'agit de MM. Jacques Juillet et Madan Lal Sharma. Les titres des communications sont: "Influence de la part d'engrais sur certaines populations d'insectes forestiers" et "L'écologie d'une cochenille diaspine phénacaspis pinifoliae dans la province de Québec".

Ce congrès se tient tous les cinq ans. Cette année, il réunira quelque 5,000 participants.

Les administrateurs de l'assistance publique sont-ils trop puissants?

OTTAWA (PC) — Les administrateurs des programmes d'assistance publique disposent d'une série de pouvoirs discrétionnaires qui sont "absolument épouvantables", a déclaré hier M. C. Norman Knight à une association réunie dans le cadre de l'assemblée annuelle du Conseil canadien du Bien-Être.

M. Knight, conseiller en normes d'assistance publique au plan d'assistance du ministère fédéral de la Santé, portait la parole devant les membres de l'Association canadienne de Bien-Être public.

"L'administrateur", a-t-il expliqué, "a toute autorité pour octroyer, suspendre, cesser, réduire, augmenter ou rétablir l'assistance, ce qui lui donne la puissance de Jéhovah aux yeux de ceux qui dépendent des deniers publics pour les nécessités de la vie".

M. Knight a précisé que les administrateurs devaient toutefois conserver une autorité considérable dans des programmes qui doivent demeurer souples pour s'adapter à des situations diverses.

De son côté, M. Wilson Head, du Conseil de planification sociale du Toronto métropolitain, a déclaré que le système canadien de bien-être était le plus vaste échec mondial d'aujourd'hui.

"Quarante années de programme de bien-être dans notre pays", a-t-il affirmé, "n'ont pas encore sensiblement changé le taux croissant

de délinquance et de pauvreté". M. Head a ajouté qu'il fallait trouver des nouvelles méthodes de développement communautaire.

"Nos villes sont encore difficilement habitables. La congestion et la pollution de l'air augmentent et notre système scolaire n'est guère mieux".

"Nous avons tenté", a ajouté M. Head, "d'adapter les gens à un système qui s'avère de plus en plus incongru".

Les maladies mentales, la délinquance et le mécontentement augmentent rapidement au Canada parce que, selon M. Head, notre population se sent impuissante à prendre les décisions importantes sur ce qui la touche.

Le conférencier a déclaré aux délégués qu'il leur incomberait "de tâcher de développer la sorte de communauté dans laquelle les gens n'auront pas besoin de bien-être ou d'assistance". Le système de bien-être, a-t-il précisé, a échoué puisqu'il n'a pas atteint ce but.

La pauvreté

D'autre part, le juge Emmett M. Hall, de la Cour suprême du Canada, a déclaré qu'il ne pouvait être question de conflit de priorité entre les nécessités d'éducation, celles de la santé et de l'élimination de la pauvreté au Canada.

Les progrès en éducation, a affirmé le juge Hall, doivent aller de pair avec des progrès

dans la santé. Les fruits de ce progrès doivent être mis à la disposition de tous.

Le juge Hall a présidé la commission sur les buts et objectifs de l'éducation qui a soumis son rapport le 12 juin à l'Assemblée législative d'Ontario. Précédemment, il avait été président de la commission fédérale sur les services de santé.

C'est la justice sociale, selon le juge Hall, qui est le troisième facteur d'élimination de la pauvreté.

Le plus lourd fardeau des pauvres est l'insécurité, a ajouté le juge Hall. Ils ont besoin d'une éducation pour être libres.

Les indigents, selon le juge Hall, ne peuvent conserver de dignité sans être convenablement logés. Le logement est "le plus grand besoin social de notre époque".

Les Indiens du Canada ont un besoin urgent de programmes d'éducation qui leur permettent de subvenir à leurs besoins et de devenir des citoyens à part entière de la société actuelle.

Quant aux Esquimaux, ils vivent, selon le juge Hall, dans des conditions que les infirmités de la santé publique qualifient d'"inhumaines".

Les Canadiens doivent voir à faire de leur justice sociale une réalité, a conclu le conférencier. Ils doivent s'assurer que le bien-être social devienne une véritable garantie des droits de l'homme.

humour électoral

Grâce! Grâce!

Le supplice chinois continue: conformément à sa menace, vu l'absence de M. Pierre Elliott Trudeau dans le comté de Mont-Royal, son adversaire conservateur, Mlle Huguette Marleau, implacable, lui pose chaque jour une question par la voie des journaux. Aujourd'hui, elle en remet: ce n'est plus une, mais deux questions qu'elle adresse à M. Trudeau et elle ne les pose pas en tant que femme, mais en tant qu'avocate.

"J'aimerais savoir pourquoi, cette année, 90 pour cent des greffiers ont été nommés directement par les présidents d'élection, sans consultation avec les sous-directeurs?"

Et d'une! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne revise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

Et encore! "Pourquoi le gouvernement fédéral ne vise-t-il pas la loi électorale afin de subventionner les riches candidats? Seuls les riches peuvent aujourd'hui faire campagne."

les conservateurs, rapport à la question nationale.

"Ce que nous voulons, nous, les conservateurs du Québec, c'est... un colloque (sic), une unité parfaite avec le reste du Canada."

S'il dit vrai, les gens des "corn flakes" ne seront sans doute pas contents.

On craint Simon Bédard!

René Paquin, le "promoteur des Six jours", n'a pas très bien compris. On lui a mal expliqué. Candidat conservateur dans Papineau, M. Paquin croit encore que les libéraux de Duvernay sont nerveux, non pas à cause de M. Robert Cliché, mais parce qu'ils craignent... Simon Bédard, le "poteau" planté là par le PC qui souhaite, c'est connu, la victoire du leader du NDP.

"Les libéraux, a lancé hier M. Paquin, ont peur de Simon Bédard dans Duvernay..." Ce que M. Paquin ne sait pas, c'est que les conservateurs ont plutôt peur des déclarations de M. Paquin...

Notre lexique

Présentation, candidat qui n'a pas besoin de... C'est une

formule fréquemment employée dans les meetings électoraux. L'autre soir, dans une localité du Québec, un "maître de cérémonies" (comme on les appelle encore) a mis vingt minutes à présenter M. Rhô-blun qui, a-t-il répété, n'a pas besoin de vous être présenté. (On aura reconnu M. Duff Roblin).

Les formules commodes, qui vous épargnent les détails. Ainsi: "M. Stanfield qui, depuis 11 ans, gouverne la Nouvelle-Écosse avec le succès que vous savez!"

Un prix à gagner

Quand les conservateurs ne proposent pas de débats, ils suggèrent des devinettes. "Devinez quelle sera la majorité de Jacques Perron dans Québec-Est!" Le concours est lancé par une société de promotion et de vente de produits chimiques et hygiéniques, "Les produits souverains Enr." Le gagnant fera un beau voyage gratuit de trois jours à "Terre des Hommes", coût de transport et de séjour à l'hôtel étant assumé par la maison. Au surplus, on remettra \$250. au devin pour couvrir ses "petites dépenses". Et si M. Perron est défait?

Et si M. Perron est défait?

Et si M. Perron est défait?

Et si M. Perron est défait?

Et si M. Perron est défait?

Et si M. Perron est défait?

Et si M. Perron est défait?

Et si M. Perron est défait?

Et si M. Perron est défait?

Et si M. Perron est défait?

Et si M. Perron est défait?

Et si M. Perron est défait?

Et si M. Perron est défait?

Et si M. Perron est défait?

Et si M. Perron est défait?

Et si M. Perron est défait?

Et si M. Perron est défait?

Et si M. Perron est défait?

Et si M. Perron est défait?

Et si M. Perron est défait?

Et si M. Perron est défait?

Et si M. Perron est défait?

Et si M. Perron est défait?

Et si M. Perron est défait?

Et si M. Perron est défait?



Les étudiants d'une école secondaire de Ville Mont-Royal ont compris les problèmes que les ex-délinquants ont à envisager dans notre société. Un étudiant de cette école, M. Andrew Kidd, a recueilli une somme de \$200.00 qu'il a présentée au Dr Shepherd, président de la Maison Saint-Laurent. La Maison Saint-Laurent, sur la rue McKay, est une maison de transition pour la réhabilitation des ex-détenus. Elle est destinée aux hommes qui à la sortie de la prison ou du pénitencier ont besoin d'aide. Sans cette assistance plusieurs d'entre eux y retourneraient, par manque de compréhension et de support de la part de la population.

Les syndiqués de Saint-Jérôme dénoncent certaines pressions venant de fonctionnaires locaux

Le Conseil du travail de Saint-Jérôme vient de protester publiquement contre ce qu'il appelle des pressions exercées par des fonctionnaires locaux qui invitent les étudiants-adultes de cette région à signer une lettre de louange laissant dans l'ombre, à son avis, les problèmes des étudiants-chômeurs soulevés récemment dans un mémoire remis aux autorités régionales, provinciales et fédérales.

Le mémoire faisait état de cours inadéquats, d'absences de débouchés, de programmes écourtés, d'incohérence entre les instances administratives chargées de ces programmes aux chômeurs. Préparé par les étudiants-adultes eux-mêmes, ce mémoire avait reçu l'appui de nombre d'organismes de la région de Saint-Jérôme.

Voici la lettre de protestation que le conseil du travail a publiée: "Certains fonctionnaires laissent entendre que les problèmes soulevés par le 2e mémoire des étudiants-chômeurs de Saint-Jérôme ne sont pas réels, ou moins graves qu'on ne le pense. Sauver la face, n'être pas trop dérangés, taire certains faits importants, autant d'attitudes que des gens en sécurité adoptent devant les chômeurs."

"D'autres sont satisfaits, par exemple les étudiants en secrétariat. Mais elles semblent se foutre éperdument des difficultés des chefs de famille et des problèmes cruciaux qui se posent à des milliers de travailleurs masculins."

"On accuse les étudiants de ne pas signaler les réalisations positives. Dans l'esprit de tous ceux qui ont préparé ou endossé le mémoire il n'est pas question de dévaloriser les professeurs, ni de méconnaître ce qu'il y a de valable, mais bien de dire que les problèmes les plus vitaux ne sont pas réglés."

"Est-ce que oui ou non les difficultés exprimées dans le mémoire et les solutions proposées sont envisagées sérieusement?"

"Des organismes provinciaux, tels: la F.T.Q., l'I.C.E.A., le Conseil d'Orientation Économique etc, ont reconnu la justesse de ces vues."

"Soulignons également, sur le plan régional, en plus de l'appui de notre Conseil du travail, celui d'une quarantaine de locaux d'unions, de dix-huit corps intermédiaires dont: La Commission industrielle, l'Association des enseignants, la Jeune Chambre, le CREP etc."

"Nous ne pouvons pas laisser prévaloir une situation sous prétexte que quelques personnes sont satisfaites de leur sort."

"Nous protestons contre les formes de pression exercées par certains fonctionnaires locaux pour inviter les étudiants-adultes à signer une lettre de louanges qui laisse dans l'ombre la majorité des problèmes soulevés par le mémoire."

"Nous n'en voulons pas aux étudiants qui se sont prêtés à ce chantage, l'insécurité peut obliger à certains gestes de ce type. Mais de là à mettre entre parenthèses les dispositifs nécessaires pour le recyclage et le reclassement de milliers de chômeurs, c'est passer à côté d'une question vitale pour l'avenir."

"Nous demandons à la Commission scolaire régionale, puisque le ministère de l'éducation s'en remet à elle, de réviser ses politiques, de mieux s'équiper, en collaboration avec les autres organismes impliqués, pour mieux faire face à la situation dans sa véritable ampleur. Jusqu'ici une poignée de chômeurs a pu bénéficier des avantages d'éducation offerts par le Gouvernement, mais les centaines d'autres... et ceux qui ne débouchent sur rien?"

Cette situation traîne depuis 18 mois. Y a-t-il des incompétents qui bloquent tout? Et à quel niveau?

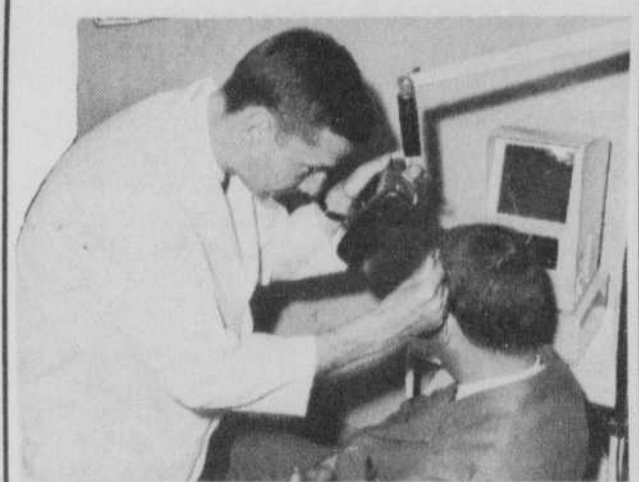
"Il y a un an, M. Jean Marchand avait promis un inventaire des possibilités de la région, qu'en est-il? Nous n'ignorons pas la création de quelques centaines d'emplois pour un avenir prochain, mais vouloir s'asseoir sur ces premières acquisitions, c'est mettre de côté ceux qui ne sont pas prêts de sortir de leur misère, à moins qu'une politique

vigoureuse, massive, réaliste de recyclage et de reclassement soit mise en place.

"Les artisans du mémoire sentent déjà des représailles. Pourquoi crier à l'anarchie parce que des citoyens de la base veulent s'occuper de leurs affaires et du bien commun? Est-ce cela la démocratie?"

"Ces étudiants ne lâcheront pas. Le Conseil du Travail et les organismes qui les appuient sont solidaires; il y a trop de pères de famille de notre région qui vivent ce drame d'une insécurité sans issue et pourtant le rapport Goselin disait que notre société aurait en main tous les atouts pour le résoudre."

LES CHEVEUX ET LES "ON DIT..."



Pourquoi parler pour ne rien dire... avant un examen approfondi?

Vous trouverez certes normalement le médecin s'occupe exclusivement de médecine, l'avocat de droit, le comptable de chiffres et d'administration commerciale. Toutes ces professions s'occupent individuellement de leur spécialité, et vous ne voudriez pas qu'il en soit autrement. Un spécialiste ou expert dans chaque domaine.

Mais quand il s'agit de problèmes capillaires, la plupart d'entre vous changent bien souvent leur raisonnement et demandent des conseils à la Tante Jeanne ou à l'Oncle Oscar. Une phrase nous revient régulièrement, rapportée par nos nouveaux clients: "On m'a dit... etc., etc."

Attardons-nous un instant à-dessus, et d'abord qui est "ON"? Le plombier, l'électricien, le commis ou le journalier? D'autres ont recours à leur barbier, compétent sans aucun doute en matière de rasage, coupe de cheveux et lavage de tête, tout ceci n'est certes pas à sous-estimer. Nombre d'entre vous ont entrepris des cures-miracles, les cheveux coupés très courts, l'achat de préparations pseudo-médicamenteuses, ou des shampooings soi-disant spéciaux, avec le résultat que ces GUÉRITOUT n'ont rien résolu du tout. Vous avez moins de cheveux et vous avez fait des dépenses, voire cas se trouve aggravé. Déjà vous perdez entièrement confiance avant de

vous rendre à nos bureaux pour un examen. Dans bien des cas, nous devons à regret admettre avec vous qu'il est trop tard et TROP TARD DURE UNE VIE ENTIERE.

Qui est responsable de la perte de vos cheveux. A PART VOUS-MÊME? Faites confiance à votre Trichologue R.A. PIERRE pour trouver avec vous quelles sont les causes multiples et différentes qui amènent progressivement une calvitie. Il est plus facile de prévoir que de guérir, et la confiance tardive la où il y a calvitie ne peut plus vous servir à grand-chose. Pensez-y, quatre millions de Canadiens chauves peuvent prédire votre avenir en pensant à leur passé. Reprenez-vous DES MAINTENANT et commencez par où il faut en premier lieu et non en dernier: prenez rendez-vous à la Clinique PIERRE, pour un exposé franc et loyal. Il vous sera dit ce dont votre cuir chevelu est atteint et ce qui peut encore être fait. Le minimum à espérer est bien entendu la CONSERVATION DE VOS CHEVEUX EXISTANTS sur un cuir chevelu redevenu sain. Vos cheveux repousseront en très peu de temps force et vigueur.

Soyez votre propre juge et décidez par vous-même si votre verdict sera "calvitie à vie" ou "chevelure saine à vie". Cela dépend de vous seul, non de votre voisin ou de "ON M'A DIT..."

Les formules au bureau ou à domicile sont d'application simple et efficace, étudiées individuellement, et cela chaque cas EN PARTICULIER, préparées selon les techniques les plus modernes, par des laboratoires adéquats et des chimistes compétents. Ceci uniquement pour votre protection et votre satisfaction.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est. SHERBROOKE, angle Berri

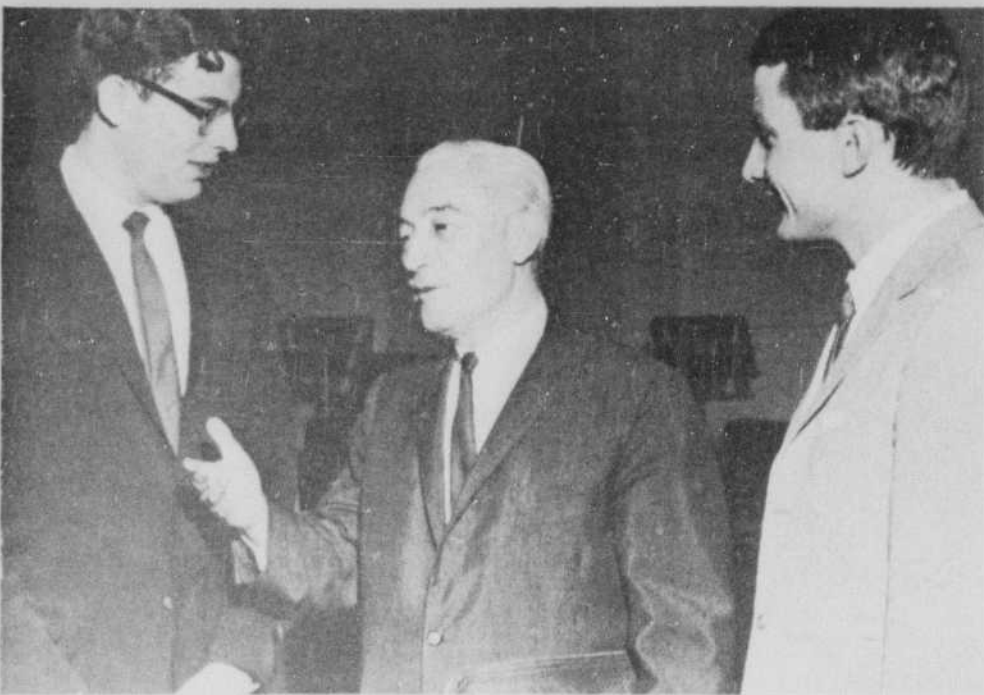
Suite 490 - Tél.: 288-3823 - 288-7378

Sortie du métro Sherbrooke-Berri

Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m.

Le samedi, 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

Arts et spectacles



L'Américain Garrick Ohlsson (à gauche), le grand prix du Concours International de piano de Montréal, et l'Allemand Peter Roesel (à droite), le gagnant du deuxième prix, s'entretiennent joyeusement avec le juge Jacques Vadboncoeur qui était président du jury.

L'Américain Garrick Ohlsson se mérite le premier prix du Concours International de piano

L'épreuve finale du Concours International de piano s'est terminée dimanche soir au théâtre Maisonneuve. Garrick Ohlsson, un Américain de 20 ans, s'est mérité le premier prix de ce deuxième Concours International de piano organisé par l'Institut international de musique du Canada. Les résultats ont été annoncés très tard (vers 21h30 lundi matin) à la suite d'un incident qui s'est produit au cours de l'entracte: en effet, les membres du jury se sont trouvés emprisonnés dans un ascenseur du théâtre — entre deux étages —, et la panne a duré plus d'une heure.

Voici la liste des lauréats dans leur ordre de mérite:

- 1er prix (\$10.000.): Garrick Ohlsson des États-Unis, 20 ans;
- 2e prix (\$5.000.): Peter Roesel de l'Allemagne de l'est, 23 ans;
- 3e prix (\$2.500.): Liubov Timofeeva de la Russie;
- 4e prix (\$1.500.): Aleksey Liubimov de la Russie;
- 5e prix (\$1.000.): James Tocco des États-Unis.

Les lauréats dont les noms suivent se sont tous mérités la somme de \$500. Il s'agit de Dan-Nicolas Grigore de la Roumanie (6e prix), de Krassimir Gatev de la Bulgarie (7e prix), Jonathan Purvin des États-Unis (8e prix), Arturo Moreira Lima du Brésil (9e prix), Raul Ernesto Sosa de l'Argentine, et enfin, Christian Bernard de la France et Vladimir Denisenko de la Russie (11e prix ex-aequo).

Le jury se composait de neuf pianistes de réputation internationale: Alicia de Larrocha (Espagne), Léon Fleisher (États-Unis), Valentin Gheorghiu (Roumanie), Louis Kentner (Grande-Bretagne), Victor Merjanov (URSS), Renée Morisset (Canada), Viado Perlemuter (France), Ronald Turini (Canada) et Friedrich Wuehrer (Autriche). Le juge Jacques Vadboncoeur était président du jury.

On notera que les deux premiers lauréats, Garrick Ohlsson et Peter Roesel se feront entendre en concert avec l'Orchestre Symphonique de Montréal, ce soir.

ÉLECTIONS À LA COOPÉRATIVE DES ÉCRIVAINS

Mercredi, le douze juin 1968, les membres de l'association coopérative d'écrivains québécois (ACEQA) se sont réunis en assemblée générale afin de former les conseils et commis-

Chapleau et MacDonald

Les archives du Québec, service du Ministère des Affaires culturelles, mettent à la disposition des chercheurs et des historiens 78 lettres que Joseph-Adolphe Chapleau et John-Alexander MacDonald échangèrent de 1878 à 1891.

John-A. MacDonald était alors premier ministre du Canada. La correspondance des deux hommes politiques constitue une véritable chronique des principaux événements de l'époque; on y trouve un grand nombre de renseignements sur les élections fédérales et provinciales, sur l'opinion publique québécoise face à des problèmes comme l'affaire Riel, sur des questions économiques telles que la vente, au Pacifique Canadien, du chemin de fer de la rive nord... Chapleau raconte les difficultés qui surgissent dans ses relations avec les conservateurs ultramontains et avec les ministres fédéraux. Il aborde le domaine international: conclusion d'un accord commercial entre la France et le Canada; essor des États-Unis, remous dans la vie politique française lors du complot du général Georges Boulanger...

Chapleau naquit à Sainte-Thérèse-de-Blainville en 1840. Avocat et criminaliste réputé, il fut peut-être le plus brillant des orateurs de son temps: avec Mercier et Laurier, il contribua à faire de cette époque l'âge d'or de l'éloquence politique au Québec.

sions de leur entreprise. Madame Germaine Guèvremont, MM. Jacques Godbout et Lévy Beaulieu sont élus au Conseil de surveillance. M. Claude Jassin, Mme Michèle Lalonde et M. Jean-Guy Pilon sont responsables de la commission de crédit qui prend la forme d'une commission artistique. Le conseil d'administration se compose de cinq écrivains: MM. Michel Beaulieu, Jacques Brault, Jacques Ferron, Roger Fournier et Jacques-A. Lamarche. Les administrateurs élus ont tenu une première séance et constitué le bureau de l'ACEQA. Le président du Conseil et de l'ACEQA, Jacques-A. Lamarche, le vice-président Ro-

ger Fournier, le secrétaire général Michel Beaulieu.

Au moment de la tenue de cette première assemblée générale, un mois après sa fondation, l'ACEQA groupe 40 écrivains, elle entend réunir cette année une centaine de sociétés et participer, sur le plan de l'édition audiovisuelle, à l'évolution de la société actuelle vers une civilisation de son et lumière. Parmi les projets soumis à l'étude de la Commission artistique présidée par M. Claude Jassin, l'un des projets prioritaires est la préparation et la mise sur le marché d'affiches, de feuillets bibliographiques et d'anthologies audiotives.

Tout respire le mystère !
VIRNA LISI • BOURVIL
MARINA VLADY
LES BONNES CAUSES
de CHRISTIAN-JACQUE
451, OGILVY — 274-4521
PARIS, VU PAR...
JEAN-LUC GODARD, CHABROL, ROHMER, etc.
empire

LES JEUNES APHRODITES
MAGNIFIQUE L.
Un film de NIKOS KOUNDOUROS
8 DVD révisé avec audio
HORAIRES: 1.00, 2.40, 4.25, 6.05, 7.50, 9.35
Dernier programme complet à 9.15 p.m.
PAPINEAU PAPINEAU & M^{re} ROYAL 521-6653

DES AGENTS TRÈS SPÉCIAUX

Mardi 20h

avec Robert Vaughn David McCallum



LE MONDE DE MARCEL DUBÉ

Mardi 21h

avec Jean Duceppe Denise Pelletier



à la chaîne française de télévision de
RADIO-CANADA



SAINT-DENIS et Bijou
"Je veux qu'on oublie mon passé", dit CHRISTINE KEELER...
Mais elle est passée maigre elle à l'histoire.
Des sourires à profusion
YVONNE BUCKINGHAM
JOHN DREW BARRYMORE
Arturo De Cordova
Volanda Varela
EN COULEURS
UNE ÎLE POUR DEUX

3e MOIS
YVES MONTAND
ANNIE GIRARDOT
CANDICE BERGEN
VIVRE POUR VIVRE
de Claude Lelouch
14 ans
LE DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

CINÉ-ART FILMS
BIENTÔT LE NOUVEAU
LOUIS DE FUNÈS
présente **FANTOMAS 3**

14 ANS
TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR
SUR L'ÉDUCATION SEXUELLE
• LA CONCEPTION • LA FÉCONDATION
• LA NAISSANCE... etc.
HELGA
la vie INTIME
d'une jeune femme
EN COULEURS

COMPLÉMENT DE PROGRAMME A NOUS DEUX, PARIS!
12.30 - 2.15 - 5.50 - 9.30
PLAZA CANADIEN STATION BEAUBIEN 274-6155 6505, ST-HUBERT
STATION BEAUBIEN 523-5180 1204, E. STE-CATHERINE

POUR CEUX QUI LES ONT MANQUÉS...
POUR CEUX QUI VEULENT LES REVOIR...

VOTRE DERNIÈRE CHANCE DE VOIR
DANS UN SEUL PROGRAMME !

ANGÉLIQUE MARQUISE DES ANGES
1
ANGÉLIQUE MERVEILLEUSE
2
14 ANS
SCOPE COULEURS
MAISONNEUVE 2019, E. SHERBROOKE 525-2174

ANGÉLIQUE ET LE ROY
3
ANGÉLIQUE INDOMPTABLE
4
14 ANS
SCOPE COULEURS
JEAN-TALON JEAN-TALON, À L'EST DE PIERRE 725-7000

CES FILMS NE PASSERONT NULLE PART AILLEURS À MONTRÉAL
ET SERONT SUIVIS IMMÉDIATEMENT PAR :

ANGÉLIQUE ET LE SULTAN #5

VENEZ RIRE!
POUR TOUS
Non, jamais vous n'avez vu ça!
FIFI la plume
UN FILM DE ALBERT LAMORISSE 1.30 - 3.30 - 5.30
7.30 - 9.30
FLEUR DE LYS 658, E. STE-CATHERINE
STATION BÉRI 288-3303

"VOUS FASCINE PAR SON AUDACE!" — L'EXPRESSION
NIGHT GAMES
RÉSERVÉ AUX ADULTES (18 ANS)
V.O. SUÉDOISE AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS
INGRID THULIN • RÉALISÉ PAR MAI ZETTERLING
"MAI ZETTERLING NE MANQUE CERTES PAS DE TALENT!" — L'ÉCLAIR
Semaine: 7.30 - 9.30
Dimanche: 1.30 - 3.30
5.30 - 7.30 - 9.30
FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE
STATION BEAUBIEN 525-8400

THÉÂTRE

COMÉDIE-CANADIENNE: "Spring Thaw", 28.30

LA FOURMIÈRE: "A Wife in the Hand" du mardi au vendredi à 20h30 - le samedi à 18h30 et 21h30

PATRIOTE: Moujoli

THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: "Le cheval évanou" de Françoise Sagan, du lundi au samedi à 20h30. Dimanche à 14h30 et 18h30

PLACE DES ARTS

THÉÂTRE WILFRID PELLETIER: Les lauréats du Concours International de piano avec l'OSM - 20h30

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Amalia Rodriguez 20h30

THÉÂTRE PORT-ROYAL: Le T.N.M. présente "Homme pour homme" de Brecht - 20h30

CINÉMA

EN LANGUE FRANÇAISE

AMHERST: "Un Chien d'Assurance" 11h00 - 2h00 - 5h05 - 8h15 - L'Homme de Mykono 12.35 - 3.40 - 6.45 - 9.50 (dim. de 12.00)

BIBOU: "Une île pour deux" 12.30 - 2.30 - 6.40 - 10.07 - Le scandale Christine Keeler 1.57 - 5.16 - 8.35

BONAVENTURE: "Benjamin" 1.05 - 3.10 - 5.10 - 7.15 - 9.20

CANADIEN: "Helga" 2.15 - 5.30 - 9.30 - A nous deux Paris 12.30 - 4.10 - 7.45

CHAMPLAIN: "Divorce à l'américaine" et "À l'italienne"

CHATEAU: "Rings Au Pistolet d'Or" 1.05 - 4.30 - 7.50 - La Belle et le Cavalier 2.40 - 6.00 - 9.30

DAUPHIN: "Vivre pour Vivre" 7.15 - 9.40 - sam. et dim. 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.40

ELECTRA: "Les Murs de l'Enfer" 1.30 - 5.10 - 8.20 - L'Angle de Florence 12.15 - 3.30 - 6.40 - 9.55

EYSEE: Salle Resnay - "La Chinoise" 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.50 - 9.30 - (sam. 10.00) Salle Eisenstein "Mon amour, mon amour" même horaire

EMPIRE: "Les Bonnes Causes" 6.00 - 10.00 - Paris vu par... 8.00 - sam. et dim. 1.00

FLEUR DE LYS: "Fifi la Plume" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

FRANCAIS: "Rings Au Pistolet d'Or" 1.00 - 4.25 - 7.50 - La Belle et le Cavalier 2.35 - 6.00 - 9.25

GRANADA: "La Belle et le Cavalier" 1.00 - 4.25 - 7.50 - Rings Au Pistolet d'Or 2.35 - 6.15 - 9.45

JEAN-TALON: "Angélique et le Roy" sem. 5.00 - 8.35 - dim. 1.35 - 5.05 - 8.25 - Indomptable Angélique sem. 7.00 - 10.30 - dim. 12.00 - 3.30 - 7.00 - 10.30

MAISONNEUVE: "Angélique, marquise des Anges" sem. 8.50 - dim. 12.00 - 4.05 - 8.05 - Merveilleuse Angélique sem. 6.05 - 10.10 - dim. 2.05 - 6.05 - 10.00

MERCUR: "L'Angle de Florence" 1.50 - 5.00 - 8.15 - Les Murs de l'Enfer 12.15 - 3.35 - 6.40 - 9.55

PAPINEAU: "Les Jeunes Aphrodites" 1.00 - 2.40 - 4.35 - 6.05 - 7.50 - 9.30

PARISIEN: "La Grande Vadrouille" 10.00 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.30

PLAZA: "Helga" 2.15 - 5.30 - 9.30 - A nous deux Paris 12.30 - 4.10 - 7.45

RIVOLI: "Un Chien d'Assurance" 1.05 - 4.30 - 7.50 - L'Homme de Mykono 2.30 - 6.10 - 9.25

ST-DENIS: "Le Scandale de Christine Keeler" 12.30 - 2.30 - 6.40 - 10.07 et "Une île pour deux" 1.52 - 5.11 - 8.30

VENDOMME: "Belle de Jour" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30

VERDI: dim. "Pierrot le Fou" 6.30 et 9.45 - Bande à Part 8.20

VILLERAY: "L'Angle de Florence" 1.50 - 5.05 - 8.05 - Les Murs de l'Enfer 12.30 - 3.30 - 6.30 - 9.45

AUDITORIUM BRÉBEC: "Le Corniaud" 3.00 - 6.00 - 9.00 - samedi et dimanche

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE: "Doctor Dolittle" soir 8.15 - Matinée mer. sam. et dim. 2.15

ARTICINEMA: "Daring" dim. 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15

ATWATER: "Guest Who's Coming to Dinner" 12.50 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.40

AVENUE: "I'll Never Forget What's in Name" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.20 - 9.30

CAPITOL: "The Devil's Brigade" 10.10 - 12.50 - 3.30 - 6.10 - 8.55

CINERAMA IMPERIAL: "2001: A Space Odyssey" soirs 8.30 - matinées mer. et sam. 2.00 - 2.00 - 7.30

CINEMA WESTMOUNT SQUARE: "The Desperate Ones" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.20

KENT: "Ulysses" soirs 8.30 - matinée mer. sam. et dim. 2.30

LOWES: "The Double Man" 10.30 - 12.40 - 2.55 - 5.05 - 7.20 - 9.35

PLACE DU CANADA: "In the Heat of the Night" 5.30 - 9.45 - sam. et dim. 1.00 - 5.20 - 9.35 - "The Russians are Coming" 7.30 - sam. et dim. 3.05 - 7.20

PALACE: "The Bible" 10.10 - 12.30 - 3.15 - 6.05 - 8.55

PLACE VILLE-MARIE: (Grande salle) "The Graduate" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15

PLACE VILLE-MARIE: (Petite salle) "Suddenly, A Woman" 12.30 - 2.20 - 4.10 - 6.00 - 7.50 - 9.40

STRAND: "Sol Madrid" 10.10 - 1.25 - 4.45 - 8.05 - "Wild Wild Planet" 11.50 - 3.05 - 6.25 - 9.45

VAN HORNE: "Bee By Braverman" 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.25

WESTMOUNT: "The Fox" 12.40 - 2.50 - 4.55 - 7.05 - 9.15

YORK: "Doctor Zhivago" 2.00 - 8.00

EN LANGUES ÉTRANGÈRES

Suédais s.-4. anglais

FESTIVAL: "Night Games" 7.30 - 9.30 - dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

SNOWDON: "I, A Woman" 1.05 - 3.15 - 5.20 - 7.30 - 9.40

UN FOU-RIRE COLOSSAL LA GRANDE VADROUILLE
LOUIS DE FUNÈS
TOUS LES JOURS
CINÉMA LE PARISIEN
HORAIRES: 10.00, 12-15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.30 p.m.

CE SOIR À 7h.45
LE DIMANCHE À 2h.00
(Pas de courses le jeudi)
Blue Bonnets

EDDIE "Fingers" BIRD
Tous les soirs
Route Transcanadienne, Sortie 21
à Côte-de-Liesse
KLONDIKE STEAK HOUSE
Aussi à Terre des Hommes
Fort Edmonton, La Ronde
BANQUETS & MARIAGES
744-5841

PRIX SPÉCIAL DU JURY AU FESTIVAL DE VENISE
4^{sem.}
RÉSERVÉ AUX ADULTES (18 ANS)
Il faut aller voir "La Chinoise", c'est un des films les plus importants de l'année.
Lettres françaises
Jean-Luc Godard
LA CHINOISE
mon amour mon amour

DERNIÈRE SEMAINE
CATHERINE DENEUVE
BELLE DE JOUR
BUNUEL
12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30
VENDOMME
PLACE D'IBERVILLE TEL. 872-1251

CE SOIR DERNIER SOIR
BELMONDO
et le meilleur GODARD
Pierrot le Fou
en couleurs
en scope
en français à 6.30 et 9.45
et 2e FILM: "BANDE À PART" Anna Karina à 8.20
3300 RUELLE, TEL. LAURENT 277-4800
CINÉMA DE REPÉTITION
verdi
et dès DEMAIN
"HAMLET" de Kozintsev

3 DERNIÈRES
L'h...de chaux
Folie totale et musicale
de Robert Charlebois et Yvon Deschamps
LA CRITIQUE
La Presse... un spectacle hautement professionnel
Le Devoir... une réussite admirable
The Montreal Star... a quartet marvelously inventive
Montreal-Matin... il faut voir l'h...de chaux
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100 est, avenue des Pins
Pour réservations: 845-7277
Billets: \$2.00
\$2.50 samedi
8.30 tous les soirs
relâche le lundi
2 spectacles vendredi et samedi
8.30 et 11.00
samedi 8.30

4^{sem.}
RÉSERVÉ AUX ADULTES (18 ANS)
Il faut aller voir "La Chinoise", c'est un des films les plus importants de l'année.
Lettres françaises
Jean-Luc Godard
LA CHINOISE
mon amour mon amour

Les disques classiques

par Jacques Thériault

● **RECITAL DE REGINE CRESPIN:** "Gedichte der Königin Maria Stuart, Op. 135" (Schumann); "Six chansons" (Wolf); "Trois chansons de Bilitis" (Debussy); "Banalités"; "La courte paille"; "Chansons villageoises" et "Deux poèmes de Louis Aragon" (Poulenc); au piano: John Wustman; Stéréo-OS-26043 LONDON

— Interprétation: la chanteuse est plus à l'aise dans les pièces françaises — Prise de son: bonne... le piano est un peu distant — Caractéristique: aucune

Nous avons déjà eu l'occasion de dire tout le bien que nous pensions de Régine Crespin dans le rôle de Sieglinde de la Walkyrie (sur Deutsche Grammophon). Aussi faut-il demander aujourd'hui si l'opéra ne lui convient pas mieux. Elle chante, certes, avec beaucoup de goût, de sensibilité et de musicalité les œuvres de Debussy et Poulenc, mais ne serait-elle pas trop "imprévisive"? Surtout dans des mélodies au caractère si "intimistes". Ces réserves étant faites, le panorama est excellent, et la voix est celle d'une grande cantatrice.

A propos de sa deuxième œuvre lyrique, "L'Enfant et les sortilèges" (composée sur un texte de Colette), Ravel a déjà dit: "Il y a là-dedans du Massenet, du Puccini, de l'américain et du Monteverdi". De cet amalgame de styles, le compositeur a créé un petit

monde féérique, où l'enfant, les animaux et les choses communiquent dans une tendre simplicité. Présenté dans un coffret sous l'étiquette "Opera Treasury Series" (Stéréo-SR-33086), LONDON vient de rééditer cet opéra-bouffe; sous la direction d'Ernest Ansermet, on retrouve Suzanne Danco et Hugues Cuenod (entre autres), l'Orchestre de la Suisse Romande et le Motet Chœur de Genève.

Toujours sous la même étiquette (rappelons que le prix de ces disques est très réduit), avec le concours d'Ansermet au pupitre de l'Orchestre de la Suisse Romande, on peut se procurer "Apollon Musagète" et "Renard" (histoire burlesque chantée et jouée de Stravinsky (Stéréo-STS-15028)). La réalisation de ces deux disques est excellente, musicalement et vocalement. Une dernière considération: les enfants apprécient toujours l'audition d'œuvres comme "Renard" ou "L'Enfant et les sortilèges". A coup sûr.

En terminant, il faut souligner fortement un panorama de chants de l'église orientale: "Chants de l'unité" (HARMONIA MUNDI-HMO 30-528). C'est un disque bouleversant composé d'hymnes chantés avec une ferveur peu commune. Les gravures sont superbes.

En un clin d'oeil

Canal 2

● Ce soir, à 22 heures 30, Louis Martin reçoit à 2 + 1 le chef du Ralliement des crétidiètes, M. Réal Caouette, après avoir précédemment accueilli MM. Robert Clache et Pierre Elliott Trudeau. Le sujet de l'entrevue, comme l'on a deviné, est le 25 juin prochain, date des élections fédérales.

● A "Jeunesse oblige", ce soir, à 18 heures, en reprise, Musique classique avec Michel Dussault qui nous présente Mme Albani, dans le cadre de la série Grands interprètes canadiens.

● Au ciné-club, à 23 h. 40, un film hongrois, "Remous", d'Istvan Gaal. Drame psychologique.

Radio d'Etat

● A 14 h. 50, "Au mitan du jour": musique de Maurice Ravel, poèmes d'Aragon lus par Robert Gadaouas.

● A 19 heures, la campagne électorale bat son train. Les chefs des principaux partis sont invités à répondre aux questions posées par le public au téléphone. C'est Pierre de Bellefeuille qui anime l'émission.

Horaires-TV

MARDI

Le sigle C marque une émission en couleur

CBFT

10.55	Aujourd'hui à CBFT
11.00	Cinéma: "La rivière de nos amours" — western — E.U. (1955)
12.30	Robino
1.00	Afrique du soleil levant
1.15	Cinéma-bouillottes: "Comment l'esprit vient aux femmes" — U.
2.00	Les compagnons de Jehu
2.30	Les compagnons de Jehu
2.00	Don Quichotte
2.30	Ni oui, ni non
3.00	Cinéma: "Europe 51" — drame — Italie (1951)
4.30	La boîte à surprise
5.00	Les cadets de la forêt
5.30	De la jungle à la piste
6.00	Jeunesse oblige: "Musique classique"
6.25	Nouvelles du sport
6.30	Téléjournal
6.45	Aujourd'hui
7.30	Les Globe-Trotteurs
8.00	Des agents très spéciaux
9.00	Le monde de Marcel Dubé
9.30	Moi et l'autre
10.00	Provinces
10.30	24 invité: Réal Caouette
11.00	Téléjournal
11.20	Supplément régional
11.30	Nouvelles du sport
11.40	Cinéma-club: "Remous" — drame — Hongrie
1.15	Téléjournal

CFTM

7.45	Miro et musique
8.00	Métron-Matin
9.00	Toast et café
10.00	L'école du bonheur
10.15	Bonjour Capitaine
11.00	Sir Lancelot
11.30	Aventures: "Capitaine Ardant" (7)
12.00	Première édition
12.15	Cinéma: "La grande réconciliation" (7)
12.30	Eternel Amour
1.00	Madame s'amuse
1.30	Voix de femme
2.30	Cinéma: "Les frères Bouquiquant" — drame — France
4.00	Cinéma: "La dernière caravane" — western — E.U.
5.30	La cabane à Midas
6.00	Télé-métron
6.10	Sports-images
7.00	Télé-métron
7.30	Dernière heure
7.45	Télé-métron
7.50	L'homme à la valise
8.30	Cré Basile
9.00	Claude Blanchard
9.30	Peter Gunn

10.00	Dix sur dix
10.45	Dernière heure et météo
11.00	La ronde des sports
11.10	Cinéma: "Le verment d'une mère"
11.50	Le verment d'une mère
12.45	Dernière édition
12.55	Fermature

CBMT

9.30	Test Pattern and Music
10.21	Today on CBMT
10.30	Friendly Giant
10.45	Chef Hély
11.00	Mr. Dress-Up
11.55	Pick of the Week
11.55	CBC-TV News
12.00	Lunchtime Date
12.30	Search for Tomorrow
12.45	The Guiding Light
1.00	Lunchtime Date
1.30	As the World turns
2.00	Bonnie Prudden Show
2.30	Coronation Street
3.00	Thirty from Ottawa
3.30	The Edge of Night
4.00	BBC Classics
4.30	Upside Down
5.00	Frankenstein Jr.
5.30	Let's Go
6.00	Kluge
6.30	Evening Report
7.00	Something Summer
7.30	Behind the Screens
8.00	Showtime
9.00	Music Hall
9.30	Free-time Political Telecast
10.01	CBC News Magazine
10.30	The Public Eyes
11.00	CBC National News
11.15	Viewpoint
11.25	Night Report
11.35	Sports Final
11.42	One of a Kind: "Montréal P.M."
12.42	Final Report

CFCF

10.00	Sound of 12
10.15	Newsroom 12
10.30	University of the Air
11.00	Romper Room
11.30	Little People
12.00	Photo Finish
12.30	Mike Douglas Show
2.00	In Town
2.30	People in Conflict
3.00	Magistrate's Court
3.30	It's Your Move
4.00	The last of the Mohicans
4.30	Family Theatre: "Trio"
6.00	The Pierre Berton Show
6.30	Pulse
7.00	Sunset Theatre: "The Strike"
8.30	Ironside
9.30	Pig's N Whistle
10.00	The Avengers
11.00	The National News
11.15	Pulse
11.40	Pajama Playhouse: "Six of a Kind"
	comédie

Chronique du mardi

Davantage que l'horreur de la violence

par Germaine Bernier

Les circonstances de temps, de lieux et d'accident (trois personnes parmi la foule massée sur le parcours du train spécial ont été happées par un convoi venant en sens inverse) ont fait que les obseques du jeune sénateur Kennedy ont été retardées de cinq heures et que l'inhumation au cimetière national d'Arlington s'est faite aux premières heures de la nuit. On a eu raison des ténèbres par une installation de réflecteurs et beaucoup de gens dans l'assistance, dont les enfants de l'homme assassiné, portaient des flambeaux ou bougies ou cierges qu'on a vu clignoter dans l'ombre sur l'écran quelle image que ces ténèbres au moment où l'on portait en terre le jeune politicien américain, troisième victime, parmi les hommes publics en cinq ans, de la violence armée aux États-Unis. Quels projecteurs psychologiques pourraient éclairer les consciences et vaincre les ténèbres intérieures des sociétés modernes où l'on ne cesse de réclamer plus de libertés et plus de licence pour soi en oubliant de plus en plus les droits des autres dans l'expression de leur pensée politique ou de leur foi religieuse, dans leur droit à la vie tout simplement.

Robert Kennedy était conscient de tout cela et, dans une interview qu'il accordait à l'écrivain diplomate français Romain Gary, et parue dans "Le Figaro", au début de juin, il a dit sa pensée ainsi: "Nous vivons une époque d'extraordinaire contagion psychique". Et il ajoutait plus loin: "Il faut bien dire que le vide spirituel est tel, à l'est comme à l'ouest, que l'événement dramatique, le "happening", est devenu un véritable besoin". Vide spirituel et ténèbres intérieures sont synonymes et quand les besoins factices, artificiels, créés par la mode et la publicité s'ajoutent tapageusement aux besoins réels, profonds, indiscutables des êtres humains, qu'ils soient des milieux défavorisés ou de sociétés prospères mais enfoncées dans le matérialisme, le plus épais et le plus asservissant, les valeurs intellectuelles et spirituelles qu'on a mises de côté, ne peuvent plus guider ni les esprits ni les consciences. Alors l'argent et les intérêts d'argent sont les grands maîtres des sociétés dites libres.

Depuis le tragique événement on a beaucoup entendu parler des lois à faire sur le contrôle de la vente d'armes à feu, lois que les uns souhaitent avec ardeur et que d'autres rejettent avec énergie ou simplement désinvolture. Un conducteur de taxi qui avait le goût de causer du drame américain, m'expliquait l'autre jour, qu'une loi plus sévère "changerait rien pantoute". C'est l'argent qui mène. C'est sa conviction. La course à faire était courte pour la voiture et il n'est pas certain qu'avec force explications j'aurais réussi à lui faire voir les choses différemment. Mais on peut se demander pourquoi le comité judiciaire américain a les mêmes idées courtes que cet homme d'ici, et surtout pourquoi depuis l'assassinat du président Kennedy, ce comité n'a pas bougé et pourquoi, en dépit de l'assassinat du pasteur King, il a refusé encore récemment de donner suite à la demande du président Johnson qui a dit s'adresser "à la conscience du congrès des États-Unis". Etre président des États-Unis, faire une telle demande en de telles circonstances, être refusé et se voir ensuite obligé de déclarer qu'il espère que le comité reviendra sur sa décision", à quoi ça rime ce dialogue? On peut se demander aussi où donc est la "conscience du congrès"?

J'en étais là de mes pourquoi quand j'ai lu cette dépêche de New York qui nous apprend que quarante millions seulement d'Américains possèdent une ou des armes à feu! Celles-ci sont en vente libre ou à peu près et peuvent même être commandées par la poste d'un État à l'autre. "Pour la plupart d'entre elles, il n'est pas nécessaire de posséder un permis". Jusqu'à maintenant on n'exigeait même pas de connaître l'âge de l'acheteur ou du client, s'il était majeur ou mineur. Au cours d'une réunion mondiale ma voisine de table lança qu'il devrait y avoir des femmes en nombre suffisant parmi les membres du comité judiciaire américain et qu'elles pourraient obtenir une réponse différente à la demande du président Johnson. C'est bien possible mais peut-on en être certain quand on voit partout le nombre incalculable d'enfants avec des armes-jouets ou des carabines véritables? Armes et carabines achetées par la famille avec l'assentiment des femmes très certainement. Voilà une campagne d'éducation qui devrait s'organiser chez nous comme ailleurs: banir l'arme-jouet des jeux des enfants et n'accorder la possession d'une carabine

aux adolescents que s'ils consentent à suivre un cours chez un maître d'armes, plus exactement des leçons de tir.

Mais il y a aux États-Unis mêmes des réactions qui dénotent de sérieux que les simples expressions d'horreur devant le crime: des gestes qui méritent d'être connus et doivent servir d'exemples. Dans plusieurs grandes villes américaines la police signale que des particuliers ont remis spontanément les armes qu'ils détenaient. De nombreux armuriers, fournisseurs, vendeurs d'armes à feu, tous prospères il va sans dire, annoncent leur décision d'abandonner le commerce. Le directeur d'une chaîne de magasins de l'Ohio a déclaré à Columbus, que tout le stock d'armes des magasins "Mart" serait remis à la police. Une autre chaîne de magasins de l'Indiana qui avait déjà abandonné la vente d'armes, il y a deux ans, a fait savoir qu'elle ne vendrait plus de munitions dans ses succursales. A Dallas, un commerçant en jouets a décidé de ne plus vendre d'armes-jouets pour les enfants. A Denver, un particulier s'est adressé à toute la population pour demander que tous les possesseurs d'armes à feu les déposent le dimanche suivant (fête des Pères) sur les marches du Capitole. Des gouvernements de plusieurs États entendent proposer, faire adopter et appliquer une nouvelle législation au sujet du contrôle des armes à feu dans les limites de leur territoire. Voilà des gens qui ne font pas que parler de l'horreur de la violence, mais qui posent des actes qui devraient faire baisser le chiffre de 40 millions de propriétaires d'armes à feu. Il en restera toujours assez chez ceux qui ne veulent pas en défaire et dans les caches des anarchistes, armes achetées si souvent avec le produit des vols de banques.

La loi de l'impôt, une loi fort injuste envers la femme mariée

Dans un important mémoire entièrement consacré à la loi de l'impôt sur le revenu et la loi de l'impôt sur les successions, le groupe B'nai B'rith Women, de Toronto, a réclamé hier matin, que la moitié de la succession acquise durant le mariage soit considérée la propriété de l'époux ou de l'épouse survivante et par conséquent, soit exemptée de l'impôt sur les successions. Cette exemption devrait d'autre part être considérablement augmentée pour le survivant ou les enfants suivant l'augmentation du coût de la vie. La dépendance économique des épouses durant le mariage n'est nulle part plus évidente que dans la loi de l'impôt sur les successions, note le mémoire. Cette loi, fondée sur le droit coutumier, décide que c'est le mari seulement qui a acquis tous les biens et les épargnes accumulés. Il faudrait reconnaître que les époux et les épouses contribuent également, quoique différemment, au mariage et que c'est une atteinte aux droits que de reconnaître la contribution économique du mari seulement. Ce principe est par ailleurs reconnu dans la

Bien sûr un contrôle de la vente des armes à feu même sévère, même judicieux et consant n'apportera pas l'arrêt, la fin de tous les crimes mais tout de même s'ils sont rendus plus difficiles d'exécution, il y a des chances pour qu'ils soient moins fréquents dans l'actualité. Après la violence au poing il faudrait bien une campagne contre la violence à l'écran, (le petit comme le grand) où les films de gangsters, de guerre, de révolution, d'espionnage et de contre-espionnage jusqu'aux chicanes de ménage qu'on règle aussi à coups de revolver, se succèdent à une cadence vraiment "cinglante", pour le moins excitante. Cette campagne-là va être difficile à entreprendre surtout ici. En effet, contrairement à la chaîne de télévision américaine C.B.S. qui entend, du moins qui consent à revoir ses programmes quant à leur teneur en violence, ici on annonce un spectacle de vaudeville ou de music-hall comme on dit en français où les armes à feu n'auront pas le premier rôle, mais certainement le second, puisque l'actrice en tête d'affiche est présentée partout avec mitraillette au poing. La publicité, en expliquant à quel drame policier ce spectacle doit son inspiration, pleine de tact social comme on peut le constater, affirme que c'est un spectacle très, très amusant. Aujourd'hui comme hier, le drame des uns peut faire "le fun des autres" comme on aime à dire dans le Québec. Jusqu'à présent, au théâtre et au cinéma, le téléphone était un accessoire de même importance qu'un personnage pour le déroulement des dialogues dans nombre de scènes amusantes ou dramatiques. Aujourd'hui la conversation se poursuit avec mitraillette et pistolet au poing en ville comme au cinéma. Charmante époque. On peut de moins en moins échanger des idées, on se contente d'échanger des coups.

déclaration universelle des droits de l'homme.

Aux fins de l'impôt sur les successions, la valeur de la pension est déterminée en la capitalisant sur l'expectative de vie de la veuve. Il semble injuste, souligne le B'nai B'rith, de demander à une veuve qui n'a reçu aucune reconnaissance de sa contribution à une succession, de payer un impôt sur les successions sur un revenu futur qu'elle peut ne jamais recevoir. Une injustice additionnelle lui est imposée en ce qu'elle doit payer l'impôt sur le revenu sur la pension ou les paiements de rentes viagères au fur et à mesure qu'elle le reçoit.

Il y a des sections dans la loi de l'impôt sur le revenu qui sont injustes pour les femmes mariées gagnant un salaire, mais cet état de choses, dit le mémoire, est imputable non à la discrimination, mais au fait que les gouvernements ne songent qu'à accroître leur pouvoir maximum de taxation. Mais tout cela conspire à garder un grand nombre de femmes hors du marché du travail.

Julia Richer réélue présidente du Cercle des femmes journalistes

Mme Julia Richer et son exécutif ont été réélus à l'unanimité, samedi, au cours de l'assemblée annuelle du Cercle des femmes journalistes. Le conseil comprend pour l'exercice 1968-69: Mesdames Julia Richer, présidente, Sylvie Claude, présidente honoraire, Lily Tasso, vice-présidente (Montréal), Françoise Gaudet-Smet, vice-présidente (Québec), Florine Isabelle (Ottawa), Magdelaine Verdon, secrétaire-archiviste, Marie Chavanes, secrétaire-correspondante, Isabelle Girard, trésorière, Pierrette Champoux, Denise Courtois, Marianne Faveau, Jeanne B. Langlois, Cécile Lebel et Olive Pintal, conseillères.

Dans l'avant-midi les membres ont pris part à un colloque, organisé par Madame Jeanne Dansereau, qui portait sur "La place du journaliste à la pige". Quatre personnalités avaient consenti à répondre aux questions: Madame Christine Sirois, adjointe à la



rédaCTRICE en chef de "Châtelaine"; M. Antonin Boisvert, directeur des programmes, section radio à Radio-Canada; M. Gilles Constantineau, adjoint au secrétaire de la rédaction de "Maclean" et M. Pierre Gascon, directeur de la rédaction à "Perspectives".

Les quatre panellistes ont insisté, chacun à leur tour, sur la nécessité pour la journaliste à la pige: d'avoir une réelle compétence technique; de présenter un travail parfait; de ne pas tenter d'aborder une question d'actualité mais plutôt d'envisager un sujet d'une manière différente du journalisme quotidien, originale, futuriste parfois; de respecter la tombée d'une publication; d'être une fidèle collaboratrice et de ne pas s'imaginer pouvoir gagner sa vie en ne faisant que du pigisme, forme de journalisme qui ne devient rentable qu'après plusieurs années d'expérience.

Ne soyez plus gêné par UN DENTIER trop grand

Nombre d'utilisateurs souffrent d'une gêne réelle parce que leurs dentiers bougent et parfois même tombent complètement. Ne vivez pas dans la crainte de voir ceci vous arriver. Saisissez simplement votre dentier d'une petite quantité de FASTEETH, poudre alcaline (non acide). Il tiendra mieux et son port sera plus confortable. Ne rincez jamais, assainir l'haleine. La poudre FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Plusieurs projets pilotes naissent du congrès des religieuses

par Renée Rowan

Trois mois après la clôture du congrès des religieuses à Montréal, en mars dernier, plus de 2,000 d'entre elles se réunissaient de nouveau samedi dernier, à l'Institut Marguerite-Bourgeoys, à l'occasion du lancement du Livre "La religieuse dans la cité".

Il s'agissait cette fois d'une mise en commun des réalisations d'après-congrès, réalisations qui sont le prolongement d'une prise de conscience qui a rendu les religieuses "prêtes à réorienter certaines de leurs œuvres pour mieux répondre aux besoins du milieu", les rendant davantage présentes aux problèmes d'un monde en transformation.

Les premiers jalons d'un vaste programme sont posés, nous ont dit au cours d'une entrevue, sœur Béatrice Granger, C.N.D., et sœur Jocelyne Latreille, S.S.N.-J.M., mais ce n'est qu'un début. Il faut déjà souligner la création de comités de religieuses dans chacune des 20 zones pastorales du diocèse; le regroupement des communautés en petites cellules ou équipes fraternelles qui oeuvrent en particulier dans les zones grises; l'organisation d'écoles communautaires destinées à valoriser l'esprit d'une collectivité; des expériences en gérontologie dans le but de réorienter les religieuses plus âgées qui souhaitent se relancer dans une deuxième carrière; et surtout, un grand effort d'interpénétration entre les différentes communautés.

"Depuis le congrès, souligne sœur Latreille, on dirait que nous sommes toutes de la même communauté; cet esprit de fraternité était loin d'exister auparavant alors que l'on sentait même une certaine rivalité entre les sœurs. Il a été extrêmement salutaire pour nous de mettre en commun nos expériences, nos difficultés, notre incertitude face à l'avenir. Ces échanges n'ont pas manqué de créer des liens de solidarité."

Les comités de religieuses

Les comités de religieuses dans chacune des vingt zones pastorales du diocèse sont déjà en bonne voie de formation sous la présidence de l'abbé Marcel Laniel.

Des représentantes des comités seront nommées pour former éventuellement un comité diocésain, sommet de l'organigramme.

Les comités de religieuses permettront de connaître davantage leur milieu, de mieux répondre aux besoins de la collectivité, de réorienter certaines œuvres et d'en

après 4h, aller y faire leurs devoirs sous surveillance. Cette école deviendra en outre un centre d'activités pour les adolescentes qui seront appelées à établir elles-mêmes le programme de la saison 68-69. "Ce centre, explique sœur Granger, aura pour but de susciter l'intérêt de toute la collectivité."



créer d'autres répondant aux exigences du monde moderne.

L'école communautaire

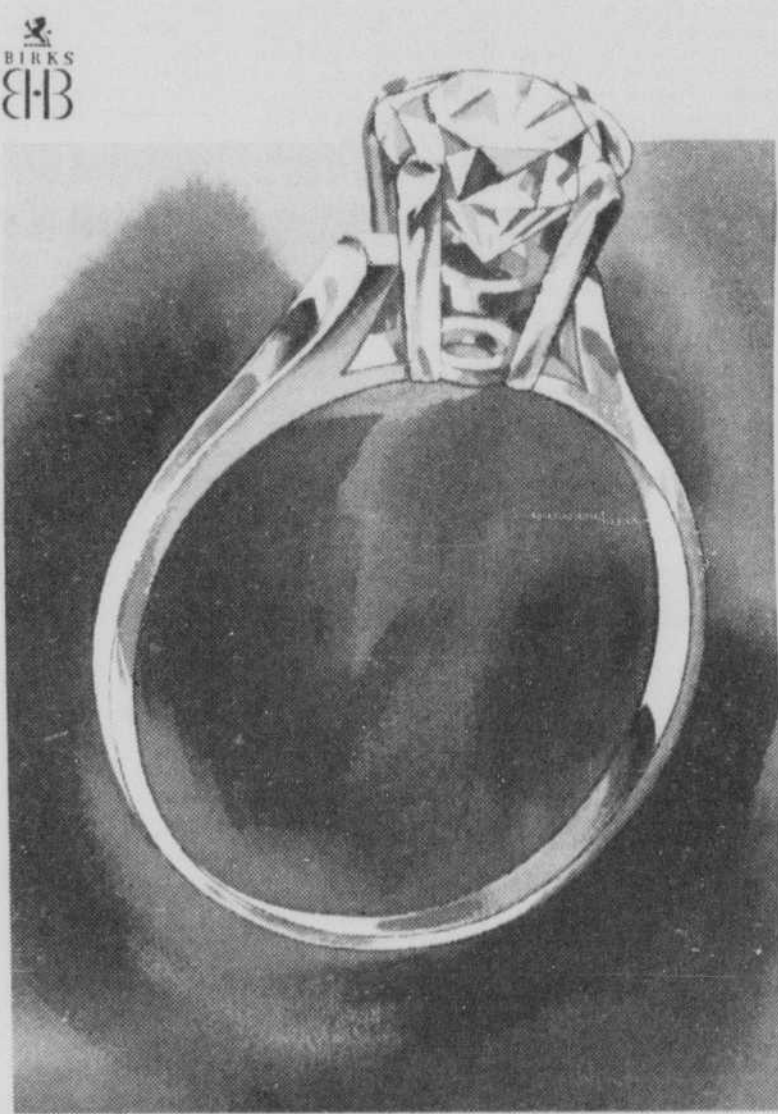
Dès septembre prochain, un groupe de religieuses de la Congrégation Notre-Dame sera responsable d'une école communautaire, à l'intersection des rues

Fullam et Ste-Catherine. Cette école s'occupera de la récupération des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage scolaire. Avec l'aide de la CECM, des parents, d'un psychologue, d'un orienteur, etc., on aidera les élèves à faire face à leurs difficultés afin qu'ils ne soient pas obligés de reprendre une année; ils pourront,

Sur le plan de l'interpénétration entre les communautés, il faut signaler une équipe de 7 ou 8 religieuses de différentes congrégations qui ont accepté d'aller, l'automne prochain, enseigner dans un CEGEP de Gaspé où l'on manque de professeurs laïques. Ces religieuses vivront dans un logis, un peu à la façon d'une famille.

Les religieuses, on le voit, commencent à délimiter les responsabilités qu'elles entendent assumer dans le monde de demain. Beaucoup d'autres projets sont à l'étude.

* La religieuse dans la cité, collection "Foi et liberté", Fides Montréal-Paris.



Diamants d'un carat à prix exceptionnels

A cause de la grande demande ces dernières années, nos acheteurs se sont encore procuré une série spéciale de diamants d'un carat. Ils sont d'une belle couleur, soigneusement taillés, mais d'une eau légèrement inférieure à nos normes habituelles.

Sur montures or jaune 14-18 carats ou or blanc 18 carats, ces diamants constituent d'excellentes valeurs à \$1,000

Conditions budgétaires si désiré

BIRKS JOAILLIERS



JEUNES FILLES! JEUNES GENS!

désireux de se faire de l'argent de poche

Si vous avez de 10 à 16 ans et si vous résidez dans les secteurs postaux 1, 4, 5, 18, 24, 34, 39 ou dans Pointe-aux-Trembles, Repentigny et Charlevoix.

LE DEVOIR a besoin de vous

Communiquez sans tarder avec:

Mlle THÉRÈSE LAROCHELLE à 844-3361

Anjou-QUÉBEC
LA BOUCHERIE CHARCUTERIE FRANÇAISE DE MONTRÉAL
Roger LEBERT, propriétaire
Diplôme de maîtrise du Club Prosper Montaigne, Paris

ANJOU-QUÉBEC remercie tous les clients qui nous ont visités pendant nos semaines de spéciaux du 15^e anniversaire de notre fondation.

Votre nombre nous a prouvé que nous avions raison! Maintenant, voilà les vacances... et vous avez pu constater que notre personnel, après l'effort que nous lui avons demandé, a droit à un peu de repos et de grand air.

Donc, nous vous rappelons dans quelques semaines. BONNES VACANCES... et soyez heureux!

Roger Lebert

potins financiers

Le marché de New York a subi un déclin marqué hier, comme l'indiquent le fléchissement de plus de dix points de l'indice Dow Jones. La tendance a été également à la baisse à Montréal, tandis que le marché de Toronto affichait quelques gains parsemés.

Le marché des obligations au Canada s'est raffermi vers la fin de la semaine dernière. Les réserves monétaires canadiennes affichent une nette amélioration et il y a également ferme espoir que le Congrès américain adopte la loi de surtaxe ce mois-ci. Il y a aussi présumption que les banques à charte canadienne réduisent leur taux d'intérêt à sept p.c. dans un avenir rapproché.

\$155,000,000 de bons du Trésor du gouvernement canadien, jouissance et livraison le 14 juin 1968, ont été adjugés aux prix suivants: \$125,000,000, échéance le 13 septembre 1968, prix moyen 98.323; \$30,000,000, échéance le 13 décembre, prix moyen 96.707. À l'adjudication de la semaine dernière, les taux moyens ont été de 9.95 p.c. dans le cas des bons à 61 jours et de 7 p.c. dans celui des bons à 182 jours.

La quantité totale des débarquements de poissons au Québec, pour la période allant du 1er janvier au 30 avril, a doublé par rapport à l'an dernier, pour atteindre le chiffre de 12,728,000 livres. C'est ce qui ressort du dernier bulletin publié par le Bureau de la statistique du Québec, sur les pêcheries maritimes. Au cours de la même période de quatre mois pour l'année 1967, le volume total des débarquements avait été de 5,753,300 livres. Cette augmentation provient du fait qu'en 1967, les mauvais temps avaient retardé l'ouverture de la saison de pêche.

Garneau, Jorion Inc. succède à la raison sociale Bélanger, Garneau, Jorion Inc. Les bureaux de cette maison de courtage sont situés au 623, Tour de la Bourse, Place Victoria. M. C. Conrad Jorion en est le président du conseil d'administration; M. Georges H. Garneau, le président et M. J. C. Guy Jorion, le vice-président et secrétaire. Ces courtiers sont membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne et membres associés des Bourses de Boston et Philadelphie-Baltimore-Washington. Des communications directes sont établies avec New York et Toronto.

Le 25 juin, 300 comptables en gestion, venant de toute part du Canada, se réuniront à l'hôtel Bonaventure, à Montréal, à l'occasion du congrès annuel de la Société des comptables en administration industrielle. Pendant les trois jours qui suivront, ils entendront un groupe de distingués conférenciers venant du Canada, des États-Unis, de la Grande-Bretagne traiter du sujet suivant: "Le comptable en gestion — et le succès de l'entreprise". M. Claude Ryan directeur du "Devoir" sera le conférencier le soir du 28.

Le marché de l'or a été très calme hier. Le cours s'est inscrit au fixing en baisse de 10 cents, à \$40.90 et les acheteurs et vendeurs restent sur leurs positions malgré les informations selon les-

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Les consommateurs sont la clef de voûte de la prospérité

C'est grâce aux dépenses à la consommation que l'économie canadienne maintient son élan. Même si certaines statistiques sont encourageantes dans quelques secteurs de l'exportation, l'économie en effet présenterait des inégalités inquiétantes sans la demande intense des consommateurs. Le Maclean-Hunter Research Bureau a rapporté la semaine dernière que durant le premier trimestre de 1968 le chiffre d'affaires des commerces au détail avait été de \$5,542,738,000, soit de 8.1 p.c. plus élevé que durant la même période de 1967. Il semble que cette tendance ait été maintenue durant le second trimestre. Les ventes au détail ont été surtout remarquables pour les véhicules-moteur et pour les magasins à rayons. L'allure générale a ralenti en mars, mais selon l'Association canadienne des Acheteurs un regain est survenu en avril. Le BPS a par ailleurs fait savoir que le chômage avait progressé de 4.9 p.c. le mois dernier. C'est la hausse la plus forte en un mois depuis quatre ans. Il y avait 366,000 sans travail inscrits, soit 62,000 de plus qu'un an auparavant. Dans un autre domaine, le BPS a indiqué que, durant les cinq premiers mois de l'année, les exportations avaient augmenté de 17.6 p.c., comparativement à l'an dernier. Nos ventes à l'étranger ont atteint \$1,200,000,000 en mai, soit 13.3 p.c. de plus qu'en mai 1967. Des gains ont été surtout réalisés dans notre commerce avec les États-Unis.

Le marché des valeurs déroute sans que le déclin s'affirme

Le marché des valeurs a marqué une halte la semaine dernière. On ne peut prédire quand il se raffermira. L'indice Dow-Jones n'en marque pas moins son niveau record, même s'il y a une tendance au déclin. Jeudi a été une journée remarquable avec des échanges de 10,000,000 actions à la Bourse américaine. Sur le marché canadien dont la tendance ne s'affirme pas ces jours-ci, certaines valeurs ont tout de même tenu la vedette. L'excellent bilan de la Banque de la Nouvelle-Écosse a soutenu la cote de cette valeur. Les revenus de cette société bancaire ont augmenté de 24 p.c. en raison de la hausse du taux d'intérêt bancaire. Les actifs ont augmenté de 11 p.c. Les dépenses totales ont été majorées de 23.5 p.c. Le dividende de 64 cents, moins les extras, offre un rendement de 3.5 p.c. Les valeurs de brasseries: Canadian Breweries Ltd. et Molson Breweries Ltd. ont également affiché de fermes tendances. Les intérêts accrus du groupe Rothman dans la première entreprise influencent sur la politique de mise en marché. Quant à Molson Breweries, dont le nom sera modifié en celui de Molson Industries Ltd., une augmentation du capital autorisé est imminente. Les actionnaires devront se prononcer le 27 juin. À cette occasion se consumera l'amalgamation de Molson Industries Ltd. et de Anthe Imperial. Chaque action de Anthe sera échangée contre 1.7 action de Molson à \$1.33, plus les actions de classe A et pour chaque action de classe B: 1.7 action de Molson classe C, plus \$3.

Le Pacifique Canadien se projette dans l'œil du public en rénovant sigle et symbole d'identification

Le Pacifique Canadien en changeant l'aspect extérieur du sigle et des dessins symboliques tirés de la sphère, du carré et du triangle qui l'identifiaient désormais, ne s'en tiendra pas à ces signes extérieurs. Ces changements comme le président du conseil, M. N.R. Crump, les expliquait hier à l'hôtel Château Champlain, reflètent une volonté raffermie de se tenir à la fine pointe du progrès dans le vaste domaine d'activité du Pacifique Canadien: transport terrestre, chemin de fer et camions; aviation, lignes maritimes, télécommunications, hôtels. M. Crump a souligné que le Pacifique Canadien se préoccupe plus que jamais de ses rapports avec le public en général et avec ses actionnaires. Si l'on ajoute les 76,000 actionnaires de Canadian Pacific Investments, cette société en compte plus de 200,000. On a fait ressortir particulièrement les innovations des récentes années dans tous les domaines qui intéressent le Pacifique Canadien. Cette ère d'innovations n'est pas révolue, a souligné M. Crump. Il a laissé entendre que le Pacifique Canadien ne néglige pas les services de transport des voyageurs, même si dans toute l'Amérique du Nord, l'avenir dans ce domaine ne paraît pas trop prometteur.

quelles l'Afrique du Sud serait sur le point de reprendre ses ventes de métal.

Litton Industries a enregistré une augmentation de son volume de ventes de l'ordre de 21% pendant la période de neuf mois se terminant le 30 avril 1968, comparativement à la même période l'an dernier, déclarait à Toronto, M. J.M. (Monty) Bridgman, président de Litton Systems (Canada), Litton Systems (Canada), une compagnie canadienne dont le siège social ainsi que plusieurs usines sont installés à Rexdale, en Ontario, fait partie de la grande famille d'envergure internationale des entreprises Litton.

Merrill Island Mining Corporation Limited: — La Bourse Canadienne a été avisée par la compagnie qu'elle a abandonné son option sur la licence minière 1087, de la province du Nouveau-Brunswick.

Power Corporation of Canada Limited: — 4,237,490 actions ordinaires de l'entreprise ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Les dites actions l'ont été sous réserve d'avis de leur émission et elles sont réservées pour la conversion des actions de second privilège, rachetables, 5% cumulatif, de la série "A".

Wabash Limited: — À partir du 18 juin 1968, tous défauts de livraison des actions ordinaires de la compagnie doivent être consentis à et signés du courtier receveur avant leur livraison à la Chambre de Compensation. Les parties, désireuses de prendre avantage de l'offre de l'entreprise doivent effectuer leurs achats les 25, 26 et 27 juin, sur une base de livraison au comptant. L'offre expirera à la fermeture des affaires le 28 juin 1968 et les actions peuvent être déposées, à n'importe quelle succursale de la Compagnie Montreal Trust à Montréal, en acceptation de l'offre précitée.

4,237,490 actions ordinaires de Power Corporation of Canada Limited ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Les dites actions l'ont été sous réserve d'avis de leur émission et elles sont réservées pour la conversion des actions de second privilège, rachetables, 5% cumulatif, de la série "A".

Pendant la période de janvier à avril 1968, les ventes de véhicules automobiles neufs se sont élevées à 278,110 unités, soit une augmentation de 2.6% par rapport à la même période de 1967 (270,956). Les ventes de voitures particulières ont atteint 232,353 unités (3.3% de plus que l'année dernière), 45,757 (0.5%). La valeur au détail de tous les véhicules vendus a été de \$981,126,000, soit une hausse de 6.1% par rapport à la même période de 1967 (\$924,801,000). Les ventes de voitures particulières ont été évaluées à \$785,826,000 (+8.2%) et celles de véhicules utilitaires, à \$195,300,000 (-1.6%).

Il y aura réception mercredi de cette semaine de 17 à 20 heures par M. H. Allister, président de H. Allister & Co. Ltd., à l'occasion de l'inauguration de leurs nouveaux et spacieux bureaux dans l'immeuble Place Bonaventure.



M. T. W. EADIE

M. M. VINCENT

M. R. C. SCRIVENER

M. A. J. GROLEAU

M. A.-J. de GRANDPRE

Le conseil d'administration de Bell Canada annonce que les changements suivants entreront en vigueur le 1er août.

M. Thomas W. Eadie démissionne de son poste de président du conseil d'administration après avoir été à l'emploi de la compagnie durant 45 ans. M. Eadie, qui fut président de la compagnie de 1953 à 1963 et président du Réseau Téléphonique Transcanadien de 1952 à 1958, demeure membre du conseil d'administration.

M. Marcel Vincent, président de la compagnie et chef de la direction depuis

1963, devient président du conseil et chef de la direction.

M. Robert C. Scrivener, vice-président exécutif à l'exploitation, devient président de la compagnie.

M. Arnold J. Groleau, vice-président exécutif à l'administration, devient vice-président exécutif à l'exploitation.

M. A.-Jean de Grandpre, c.r., vice-président au contentieux, devient vice-président exécutif à l'administration.

Contrats accordés par le Ministère des Transports

MONTREAL — Le ministère des Transports a accordé un contrat à Martel Construction Inc., Maniwaki, Qué., pour l'aménagement d'un phare non-directionnel (N.D.B. type roulotte) et travaux connexes à Maniwaki, P.Q. Le montant du contrat est de \$6,823.00 et la date d'achèvement des travaux est fixée au 7 juin 1968.

MONTREAL — Le ministère des Transports a accordé un contrat à Armo Electric Limited, Trois-Rivières, Qué., pour pose des installations d'éclairage d'aéroport y compris l'installation des balises lumineuses à faible intensité d'approche 04 à l'aéroport de Gagnon, Gagnon, P.Q. Le montant du contrat est de \$38,446.00 et la date d'achèvement des travaux est fixée au 6 septembre 1968.

MONTREAL — Le ministère des Transports a accordé un contrat à E.R.T. Enr. g., Ste-Dorothée, Laval, Qué., pour la pose des installations de balises lumineuses à faible intensité d'approche 29 et l'installation de feux d'identification de seuil de la piste à l'aéroport de Manicouagan, Manicouagan, P.Q. Le montant du contrat est de \$7,995.00 et la date d'achèvement des travaux est fixée au 23 septembre 1968.

Les travaux seront sous la surveillance de l'Ingénieur régional de la construction, ministère des Transports, Dorval, Qué.

COURS DU DOLLAR

(PC) — Le dollar canadien a gagné 1.32 et cotait à 92 53-64 en valeurs américaines. Il y a une semaine, le dollar canadien cotait à 92-78.

La livre sterling a progressé de 3-32 et cotait à \$2.38 45-64.

Le dollar américain était en baisse de 1-32 et cotait à \$1.07 23-32 en devises canadiennes.

La livre sterling était inchangée à \$2.57 1-8.

New York à la baisse, Montréal suit le mouvement

Le marché a subi une baisse très sensible dans une atmosphère nettement moins active que la semaine dernière. Le ton avait été soutenu à l'ouverture mais s'est fait ensuite irrégulier. Les "glamour stocks", valeurs vedettes aux fluctuations généralement accrues, ont donné le signal du repli auquel se sont jointes ensuite les blue chips.

En clôture, le nombre des baisses était plus que le double de celui des hausses. Les dégagements ont été dus en partie à la nervosité des opérateurs en vue du vote sur la surtaxe fiscale qui aura lieu jeudi à la Chambre des représentants.

Le projet semble déjà bénéficier d'une majorité de représentants, mais le climat pré-électoral rend tout pronostic incertain. Un vote négatif serait de nature à précipiter une crise monétaire que redoutent déjà les spécialistes des organismes internationaux. La baisse est intervenue dans tous les secteurs du marché. Cependant les magasins, les banques d'épargne, les services publics, les aluminiums et les mines d'or ont fait preuve de résistance et ont clôturé en tendance irrégulière.

Parmi les plus actives, Control Data a été particulièrement faible après avoir annoncé son intention d'acquiescer Commercial Credit malgré le projet concurrent de Lowe's Theaters. Swift a par contre été en hausse en fonction d'un

article de presse signalant que la compagnie est un objectif de choix en vue d'une fusion. Harvey Radio a clôturé légèrement en hausse en fonction de son acquisition de H.C. Boerner, un distributeur de produits alimentaires.

L'indice des industrielles a dégringolé de 10.17 à 903.45. Il s'agit du recul le plus important depuis le 19 avril, alors que les investisseurs s'étaient alarmés d'une déclaration du président de la Commission de la Réserve fédérale, M. William McChesner Martin, selon laquelle les États-Unis subissaient la pire crise financière depuis 1931.

Au total, 12,610,000 actions ont changé de mains.

Parmi les valeurs canadiennes, Hudson Bay Mining a avancé de 7-8. Distillers Seagrams de 1-2. McIntyre Forpeune de 3-8. Dome Mines de 1-4. International Nickel a perdu 2-7-8. Granby Mining 1-4. Massey Ferguson 1-1-8 et Walker Goodenough 3-8.

Sur le marché américain, Canadian Marconi a progressé de 1-2. Preston et Brazilian Light and Power de 1-4 chacun. Canadian Javelin a perdu 1-4.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 987 à 389 avec 172 valeurs inchangées.

Les valeurs de la Bourse de Montréal ont suivi lundi la tendance marquée par New York et Wall

Street. À la fermeture, les pertes étaient plus nombreuses que les gains après une séance relativement peu active.

Selon les experts, le recul serait dû à un regain de prudence après le volume d'échanges record de la Bourse de New York jeudi dernier.

Steel Canada a régressé de 1-2 à 21 1-2 et Massey Ferguson de 5-8 à 17 1-2. DuPont a avancé de 7-8 à 30-7-8.

La Banque de Montréal a monté de 1-8 à 12 7-8 et la Banque Canadienne Impériale de Commerce a perdu 1-2 à 16 1-4.

MacMillan a gagné 7-8 à 21 1-4 et Southam a reculé de 1-2 à 46 1-2.

Parmi les mines et pétroles, Home A a reculé de 1-5-8 à 23 et French Petrol a perdu 20 cents à \$5.95. Inco a gagné 1-2 à 114 3-4.

Sur le marché canadien, Consolidated Pershore a régressé de 5 cents à \$1.00 et Burnt Hill a grimpé de six cents à \$1.20.

L'indice des industrielles a reculé de 1.17 à 162.65 et celui des banques de 1.28 à 144.65. L'indice des papiers a avancé de 1.14 à 76.32 et celui des services publics de 32 à 142.36.

Les valeurs à la Bourse de Toronto ont enregistré une légère baisse à la fermeture du marché lundi. Les prix, qui avaient avancé en début de séance, poursuivirent ensuite la tendance à la baisse de New York.

Parmi les industrielles, Inco a reculé de 2 3-4 à 112, NaChurs International de 2 1-4 à 28, Reichold Chemicals de 2 1-8 à 28, Ford of Canada de 5 3-8 à 22 1-2, Texaco de 1-4 à 28 3-4 et Falconbridge de 5-8 à 106 7-8.

Ailleurs, Ogilvie Flour a avancé de 3 1-2 à 22, Standard Ra-

dio de 2 3-4 à 52 3-4, Ontario Store Fixture de 1 3-4 à 29 3-4 et West-coast Transmission de 1 1-2 à 27 1-2.

Trans-Canada Pipe Lines et Trans-Prairie Pipelines ont monté de 1-2 chacun à 34 1-4 et 9 1-8 respectivement.

Great West Saddlery a perdu 1 1-4 à 9 3-4 après avoir atteint un sommet de 12.

Kelvinator a progressé de 1 3-4 à 12 3-4, la compagnie ayant annoncé des projets de fusion avec White Consolidated Industries Inc. Magna Electronics a perdu 7-8 à 18. Loblaw A et B ont gagné chacun 5-8 à 7 7-8 et 8 respectivement.

Monarch Fine-Foods a reculé de 3-8 à 11 1-2.

Harding Carpets A a reculé de 1 à 12 et Dominion Bridge de 1-4 à 13-4.

Dans les aurifères, Dome a perdu 2 1-2 à 68 et Campbell Red Lake 11-2 à 33 1-2.

Hudson's Bay Oil a régressé de 2 1-4 à 41 1-4 et Canadian Superior de 1 à 47 1-4.

L'indice des industrielles a reculé de 57 à 161.65, celui des aurifères de 5.08 à 214.77, celui des métaux de base de 04 à 102.35 et celui des pétroles de l'Ouest de 263 à 209.98.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 263 à 234.

DENREES ALIMENTAIRES

Beurre: Arrivages courants, 92 62, 93, 63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole: 63.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, québécois blanc en gros 47 1-2, coloré 47 3-4.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No en sacs: 18 à 22, procédé par rouleau, No en sacs: 17 à 12 à 19, autre catégorie pour nourrissage 13 1-2 à 14.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 13 1-2 à 14, poudre de lait 4 1-4 à 4 1-2.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, \$1.25 à \$1.35 les 50 livres, I.P.E. \$3.15 à \$3.25 les 75 livres, \$2.10 à \$2.25 les 50 livres, \$5 à \$7 les 10 livres; N-B, \$1.60 à \$1.68 les 50 livres; 39 à 40 les 10 livres.

Prix des oeufs: en cartons d'une douzaine: A-extra gros 45.1; A-gros 42.1; A-moyens 39.5; A-petits 32.6.

Baisse accentuée du revenu des ports nationaux; fortes pertes

Le rapport annuel pour 1967 du Conseil des ports nationaux fait état de l'établissement d'un nouveau port dans le Nouveau-Brunswick et mentionne que le tonnage des cargaisons à Vancouver a continué à atteindre des sommets sans précédent.

Le Conseil administre les ports de Saint-Jean (N.-B.), Saint-Jean et Belledune (N.-B.), Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi, Montréal, (Qué.), Churchill (Man.) et Vancouver (C.B.), ainsi que des éleveurs à grains à Prescott et à Port Colborne (Ont.).

Le Conseil a déclaré des recettes nettes d'exploitation en 1967, sans comprendre le revenu et les frais d'intérêts, de \$1,307,619 contre \$5,636,497 l'année précédente. Le revenu et les frais d'intérêts, avancés du gouvernement du Canada, ont créé une perte nette de \$6,174,360 pour l'année 1967 contre une perte nette de \$1,216,648 pour l'année 1966.

Le nouveau port à Belledune, sur la baie des Chaleurs, à 20 milles à l'ouest de Bathurst (N.-B.), a reçu son premier navire vers la fin

de novembre. Le navire transportait du minerai de phosphate destiné à une usine d'engrais du voisinage.

Malgré la baisse des expéditions de grains, le tonnage des cargaisons dans le port de Vancouver a augmenté de 6 p.c. pour atteindre 23,096,287 tonnes, soit un record pour ce port qui a vu son tonnage augmenter chaque année ces six dernières années.

Tous les ports relevant du conseil des ports nationaux se sont ressentis de la diminution de 22 p.c. dans le tonnage des exportations de grains, qui est tombé de 580,309,908 boisseaux en 1966 à 451,422,850 boisseaux.

Les autres denrées dont le tonnage a diminué par suite de la réduction des exportations comprennent le papier journal et l'amiante. Toutefois, les tonnages de produits pétroliers de bois à pâte, de sucre brut, de sel, de potasse et d'autres denrées accusent des augmentations.

Les dépenses en immobilisation, en 1967, qui se sont élevées à \$27,562,680 contre \$38,382,248 en 1966, visaient d'importants travaux de construction dans de nombreux ports relevant du Conseil des ports nationaux. Ces travaux comprennent des quais nouveaux ou améliorés et des hangars de transit, des additions et des améliorations aux éleveurs à grains, des installations de chargement et de déchargement, des installations nouvelles ou améliorées pour passagers à Montréal et à Vancouver et des travaux sur les routes et les aires d'entreposage en plein air.

THE OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel régulier de 15c par action a été déclaré sur les actions ordinaires de The Ogilvie Flour Mills Company, Limited, payable ce lundi 1er juillet 1968 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires ce vendredi 21 juin 1968.

Par ordre du Conseil F. T. REA Vice-président et secrétaire

THE OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de 43c par action a été déclaré sur les actions privilégiées d'une valeur au pair de \$25.00 de The Ogilvie Flour Mills Company, Limited payable ce lundi 2 septembre 1968, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires ce vendredi 2 août 1968.

Par ordre du Conseil F. T. Rea Vice-Président et Secrétaire.

Inauguration de la mine Griffith de Stelco, hier

M. J.P. Roberts, premier ministre de l'Ontario, a inauguré hier la mine Griffith, la plus récente installation d'extraction et de bouillantage de minerai de fer du Canada, au cours d'une cérémonie qui a eu lieu sur l'emplacement de la mine à Bruce Lake, Ontario. Propriété de The Steel Company of Canada Limited, ce complexe de \$62 millions est administré par Pickands Mather Co.

Nommée en l'honneur de M. H. M. Griffith, président et chef de l'administration de Stelco, la propriété minière est située à environ 35 milles au sud de la bourgade aurifère de Red Lake, dans le nord-ouest de l'Ontario. La construction de cette usine, dont la capacité de production annuelle est de l'ordre de 1.5 million de tonnes, a débuté en mars 1966 et les premières livraisons de minerai bouillonné ont été expédiées le 13 mars dernier.

Au cours de la cérémonie d'inauguration, le premier ministre Roberts et M. Griffith ont dévoilé un monument construit d'acier Stelco résistant aux intempéries; il met en évidence un gros bloc de minerai extrait de la mine et portant une plaque commémorative.

Cette nouvelle propriété minière revêt une double importance pour la Stelco. Premièrement, elle remplit l'objectif que la compa-

gnie visait depuis longtemps à l'effet de mettre en valeur une source majeure de minerai de fer en Ontario, siège de ses activités. Deuxièmement, elle accroît l'autonomie de Stelco en matières premières destinées à sa production d'acier toujours croissante. Les bouillottes en provenance du complexe Griffith seront transportées par chemin de fer jusqu'à Fort William, Ontario, où elles seront transformées et acheminées par minéraliers jusqu'à l'usine Hilton de Stelco, à Hamilton.

Exploitée vingt-quatre heures par jour, 365 jours par an, la mine Griffith procure de l'emploi à quelque 350 personnes qui touchent plus de \$2 millions en salaires et traitements. Le gisement de minerai durera de 30 à 50 ans et la présence de ce complexe minier dans la région crée une demande importante de services et d'approvisionnement locaux.

La mine Griffith est la plus récente réalisation née d'une collaboration soutenue entre The Steel Company of Canada, Limited et Pickands Mather. Pickands Mather administre depuis de nombreuses années les propriétés minières dans lesquelles Stelco détient des intérêts, les deux sociétés ont entrepris conjointement des programmes d'exploration, de recherches et de mises au point.

En fait, plusieurs techniques d'exploitation adoptées à la nouvelle mine ont été inspirées de l'expérience acquise par Pickands Mather dans l'exploitation de trois autres complexes miniers dont Stelco est partiellement propriétaire — la mine Hilton, près de Shawville, Québec; les mines Wash, à Terre-Neuve et au Québec; et la compagnie minière Erie, à Hoyt Lakes, Minnesota.

Pall Mall lance une nouvelle cigarette-filtre

(PC) — La compagnie Rothmans de Pall Mall Limited a annoncé le lancement d'une nouvelle cigarette dotée du filtre Strickman, la Ransom. La marque est en vente depuis hier dans les principales villes du Canada.

"Cette marque, de dire le président de la compagnie, M. John H. Devlin, est la première "King size" au monde à offrir le filtre Strickman et son brevet garantit qu'elle transmet moins de 10 milligrammes de goudron."

Le 29 février, Rothmans obtenait de la Fondation Strickman le permis de fabriquer le filtre Strickman.

COURS DE L'OR

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 57.40 ce matin sur le marché libre de l'or français au regard de 57.30 vendredi.

L'ailge, pièce d'or américaine de \$20, valait 140.20 au regard de 138.80 vendredi.

Indices de Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
30 Ind.	913.56	917.35	909.40	903.45	10.17
30 Ralis.	286.56	287.81	282.56	284.43	1.15
15 Util.	125.34	126.60	124.48	125.54	0.19
65 Stocks	328.76	330.85	324.28	326.40	2.32

Indices des valeurs mobilières au pays

L'indice des prix des actions ordinaires (1956-100) a diminué de 2.1% au cours de la période écoulée entre le 2 et le 30 mai. Les trois groupes principaux ont baissé dans la même mesure. Les reculs ont été généraux, mais la plupart des sous-groupes ont accusé une diminution de moins de 5%. Toutefois, l'indice des métaux ouverts a fait exception à cette règle en atteignant son plus haut niveau depuis septembre 1966, principalement à cause de la forte hausse des actions de la Massey Ferguson Limited au milieu du mois et de celles de la Ford Motor Company of Canada et de la Anthe Imperial Limited à la fin du mois. Par contre, le gain de la Molson Breweries Limited était conforme à la tendance du sous-groupe des boissons.

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...



TORONTO — C'est jeudi matin que sera donné le départ de l'Omniom canadien de golf sur le parcours de six mille 792 verges du St-George's Golf Club de Toronto. Environ 150 golfeurs se disputent les 125 mille dollars de bourses dont 25 mille pour le vainqueur. Tous les grands noms du golf, à commencer par le vainqueur de l'Omniom des États-Unis, Lee Trevino, seront là. George Knudson et Al Balding auront fort à faire s'ils veulent ramener au Canada le titre canadien qui a été remporté par Pat Fletcher en 1954, et qui depuis cette date a toujours été remporté par des Sud-Africains, des Australiens ou des Américains. Dans le lot des engagés on remarque les vainqueurs des trois dernières années, Gene Littler, Don Massengale et Billy Casper ainsi que Jack Nicklaus et Arnold Palmer. Sam Snead qui a remporté cet omniom à trois reprises sera également présent ainsi que Jim Ferrier et Doug Ford, qui l'ont gagné à deux reprises. Ci-haut, Lee Trevino regarde de plus près les inscriptions qui ornent la coupe, emblème du Championnat des États-Unis qu'il vient de gagner.

Des skieurs de second plan aux prochains jeux olympiques?

INNSBRUCK — En abandonnant aux fédérations nationales le contrôle des infractions au statut d'amateurisme, le conseil de la FIS

a fait un premier pas vers une révision de certaines stipulations surannées. On ne manquera probablement

pas de reprocher aux dirigeants réunis à Innsbruck de n'avoir pris qu'une demi-mesure. Même Mary Hodler, président de la FIS, a fait observer à la presse qu'il n'est pas dans les compétences du conseil de procéder à une révision du règlement, celle-ci doit être réservée au prochain congrès.

Il n'en reste pas moins que l'abandon de l'interprétation de l'article 8 C aux fédérations nationales donnera à celles-ci la possibilité d'en finir avec certaines pratiques qui ne trompaient personne. Les négociations avec le CIO seront probablement laborieuses. Dans l'état actuel des choses, on peut même penser qu'elles seront vouées à l'échec. Dans ce cas, on risque de ne voir aux prochains compétitions alpines olympiques que des skieurs de second plan.

Le conseil de la FIS a attiré d'ailleurs l'attention des fédérations nationales sur le fait que des compensations financières doivent rester dans certaines limites qui ne dépassent pas 25 pour cent.

Le conseil a, d'autre part, fixé la date du prochain congrès de la FIS: il aura lieu à Barcelone du 19 au 25 mai 1969.

Enfin, les fédérations canadiennes et américaines n'ont pas obtenu gain de cause dans la présentation des épreuves nord-américaines de la Coupe du Monde.

Ces deux fédérations voulaient présenter ces épreuves en février, mais le conseil de la FIS a décliné les dates suivantes:

Hommes: les 1 et 2 mars à Squaw Valley, descente et slalom spécial; les 15 et 16 mars au Mont Ste-Anne, slalom spécial et slalom géant; les 22 et 23 mars à Waterville Valley, slalom géant nouvelle épreuve.

Dames: les 1 et 2 mars, à Squaw Valley, descente et slalom spécial; les 15 et 16 mars au Mont Ste-Anne, slalom spécial et slalom géant; les 22 et 23 mars à Waterville Valley, slalom géant nouvelle épreuve.

Golden Blend et Timely Knight, les deux représentants canadiens au Prix d'Été de dimanche dernier, doivent s'affronter une autre fois samedi prochain à la piste Blue Bonnets.

Ils participeront à l'Amble Laurentien, une épreuve d'une bourse de \$10,000 ajoutés, qui avait été gagnée par Timely Knight en 1967. Il avait alors inscrit un nouveau record canadien avec une performance de 1:58.1, record abaissé par Romulus Hanover quelques jours plus tard, avec un périple de 1:57.1 dans l'Amble du Centenaire. Dimanche dernier, True Duane réussissait un cinquième de seconde de mieux, en triomphant en 1:58 dans le fameux Prix d'Été d'un enjeu de \$50,000.

Tous deux, Golden Blend et Timely Knight ont fait belle figure lors de la présentation du Prix d'Été, terminant respectivement quatrième et cinquième, en dépit de positions extérieures au départ.

Golden Blend, particulière-

Au parc de la Voie Maritime, ce soir Réunion de l'athlétisme québécois à Saint-Lambert

L'Association provinciale d'athlétisme vient d'annoncer l'addition de plusieurs épreuves au programme de la rencontre "au crépuscule" qui se tiendra comme prévue, ce soir, au parc de la Voie Maritime, à compter de 6 heures trente.

Les épreuves additionnelles fourniront aux athlètes du Québec une autre occasion de se faire valoir avant que soit sélectionnée l'équipe du Québec qui affrontera le sud-ouest de l'Ontario dans une rencontre double d'athlétisme. Remarquons que le match contre le sud-ouest de l'Ontario, qui

aura lieu le dimanche 7 juillet, comprendra des épreuves masculines et féminines, (deux athlètes par épreuve). La sélection finale de l'équipe québécoise se fera le 1er juillet.

Le calendrier pour le mois de juillet comporte donc, on s'en souvient, les rencontres suivantes:

1er juillet, à Toronto, rencontre en vue de la sélection de l'équipe canadienne qui participera à des compétitions en Europe fin juillet.

7 juillet, à Waterloo, Ontario, rencontre double, Québec vs le sud-ouest de l'Ontario (hommes et femmes).

13-14 juillet, à Saint-Lambert, championnats du Québec (hommes et femmes).

20 juillet, au Parc Jarry, Montréal, Provence (France) vs Québec (hommes).

Les épreuves que l'on vient d'ajouter au programme de ce soir sont les suivantes:

Femmes: 220 vges, 440 vges, 80 m haies, saut en hauteur, saut en longueur, javelot, disque.

Hommes: 220 vges, 440 vges, 120 vges haies, 440 vges haies, 3,000 m steeplechase, triple saut, saut en hauteur, saut à la perche, lancement du poids, lancement du marteau.

Programme d'été dans les parcs

Sans apporter de changements spectaculaires à ses activités régulières et spéciales pour la période des vacances, le service des Parcs de Montréal a organisé cette année un programme bien varié à la portée des jeunes et moins jeunes de la métropole canadienne pour le prochain été.

Les terrains de jeux

Une équipe de 400 moniteurs prendront un premier contact avec les enfants de Montréal, mercredi le 26 juin à 9 heures dans les 144 terrains de jeux où un programme de récréation à l'intention des jeunes sera en vigueur.

Des activités et des événements spéciaux se dérouleront tout l'été durant, selon un thème choisi. Les activités prendront officiellement fin par un feu d'artifice mercredi le 21 août.

Les 11 ans et moins

Cette année, l'accent sera porté sur l'athlétisme et les événements spéciaux. Et ce programme sera orienté de façon à intéresser davantage les 11 ans et moins.

Si le service des Parcs apporte une attention spéciale aux 11 ans et moins, il ne faut pas croire que les tout-petits seront négligés. Au contraire, les moniteurs spécialisés entreprendront la tournée de 50 terrains de jeux cette année contrairement à 24 l'an dernier. Au programme d'été, apparaissent mime, chanson, danse, conte, etc.

Au chapitre des sports, les jeunes pourront prendre leurs ébats dans les piscines à compter du 22 juin, soit samedi prochain, et s'inscrire au club de natation des piscines extérieures.

Les 94 courts de tennis seront ouverts aux 16 ans et moins et des instructeurs seront à leur disposition.

Plus de 1000 jeunes adeptes du baseball se feront la lutte pour les divers honneurs.

Enfin, voilà en résumé ce que le service des Parcs de Montréal a mis au point pour rendre la vie des jeunes du baseball plus agréable.

Course de canots à Terre des Hommes

Le jour de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin, tous les Québécois devraient se rendre sur la Terre des Hommes pour assister, en fin d'après-midi, à la classique de canot du Pavillon du Québec, qu'on organise en hommage à la classique internationale de la Mauricie.

25 canots à deux pagayeurs prendront le départ à 18 h à l'arrière du pavillon sur le lac des régates. Les 50 concurrents se disputent une bourse totale de \$800 ainsi que la trophée de la classique. Ces 50 avironneurs viendront de partout au Québec.

On invite tous les Québécois à se masser le long du parcours des avironneurs. Ils feront trois fois le tour des canaux de l'île Notre-Dame avant de sortir de l'eau et de courir avec leur embarcation sur le dos à travers les rues de l'île Notre-Dame. Le portage et la course se terminent sur la passerelle d'entrée du Pavillon québécois.

Les vainqueurs de la course franchiront le fil d'arrivée aux accords de la musique jouée par les célèbres Grenadiers de Shawinigan.

Larose, encore bon 1er

OTTAWA — Le montréalais Gilbert Larose s'est classé premier dans la division masculine des épreuves de qualifications de gymnastique en vue de la formation de l'équipe canadienne des olympiques.

Larose a accumulé 108.95 points sur un total possible de 120. Sidney Jensen, un autre gymnaste de Montréal, a pris la deuxième place avec 104.75 points.

Dans la division féminine c'est Sandra Hartley, de Vancouver, qui s'est classée première avec 67.4 points sur un total possible de 88. Jennifer Diachun, une jeune athlète de seulement 14 ans, de Midland, Ontario, a pris la deuxième place, suivie de Suzanne Cloutier, de Montréal.

Ouverture des piscines extérieures dès vendredi

Les treize piscines extérieures de la Ville ouvriront dès vendredi prochain, le 22 juin, et resteront en service jusqu'à la Fête du travail.

Lorsque la température le permet, elles ouvriront à 10 heures le matin et ferment à 10 heures du soir. Les enfants entrent gratuitement de 10 heures à 3 heures.

Le club de natation

Tout comme l'an dernier, les jeunes sont invités à devenir membres du club de natation des piscines extérieures. Les jeunes auront des sessions d'entraînement trois fois la semaine et participeront à des compétitions. La carte de membre coûte un dollar (\$1.00).

Les meilleurs nageurs se rencontreront lors des Jeux Olympiques qui se dérouleront au parc Jarry. L'an dernier, 348 se sont fait face lors de ces Jeux.

Liste des piscines extérieures

Sir Georges-Etienne-Cartier	4550, rue Ste-Emilie	872-3539
Benny	6445, rue Monkland	872-3558
Kent	6282, rue Hudson	872-4697
Marcellin-Wilson	1655, rue Dudenaine	872-4418
Jarry	205 ouest, rue Fallon	872-5079
Sir Wilfrid-Laurier	5200, rue Brebeuf	872-4050
Gabriel-Lalemant	2350 est, rue Sauvé	872-4480
Masson	2560, rue Masson	872-3589
Joseph-Paré	6525 est, rue Beaubien	872-4471
L.O. Taillon	9200 est, rue Notre-Dame	872-4489
Westhill	6265, avenue Biermans	872-3257
Ignace-Bourget	5925, avenue de Montmagny	872-3382
Baldwin	2330 est, rue Rachel	872-3533

Pour renseignements concernant les piscines extérieures: 872-2368. Les prix d'entrée aux piscines sont: 0.25 pour les enfants après 3 heures, et 0.50 pour les adultes.



CHICAGO — Dimanche à Chicago, avait lieu la remise des trophées destinés à récompenser les meilleurs joueurs de l'année dans la ligue Nationale de football. Le trophée "Justice Byron Whizzer White" a été remis au joueur de ligne des Packers de Green-Bay Willie Davis. Les trophées pour les meilleurs joueurs défensifs sont allés à Ray Nitschke, des Packers et Dave Jones, des Rams de Los Angeles. Forrest Gregg, des Packers, a été nommé le meilleur joueur à l'attaque de la saison. Les deux recrues de l'année, l'un à l'attaque et l'autre à la défense ont été Mel Ferrer et Lem Barney, tous deux des Lions de Detroit. Un trophée spécial a été remis à Georges Halas, le propriétaire des Bears de Chicago. Ci-haut, Davis, recevant son trophée.

Étonnant triomphe de Jerry Proulx

LASALLE — Le vétéran Jerry Proulx, professionnel au club de golf de Ste-Eustache, a remporté, dimanche, les honneurs de la section professionnelle du tournoi pro-amateur au cours du tournoi disputé sur le parcours du Club La-Salle.

Proulx a tourné un (67), soit cinq coups sous la normale du parcours pour devancer trois des professionnels les plus connus de la province, Jack Bissegger du club de la Vallée du Richelieu, Jean Giroux de St-Hyacinthe et Luc Brien du club Pinegrove. Il a récolté une bourse de \$400,000.

En cinquième position, à (70), Bissegger, Giroux et Brien ont reçu chacun une part de \$191.66 de la bourse professionnelle.

En cinquième position de la section professionnelle, à (71), on retrouve Norman Doyle du club de la Vallée du Richelieu, Phil Giroux, professionnel

d'une tournée C.P.G.A. — Québec et Bruce Fry du club Ermitage. La part de chacun pour avoir réussi un coup sous la normale fut de \$105.00.

Pépin ne sera pas candidat

SHERBROOKE — Robert Pépin, qui avait laissé entendre qu'il briguerait la présidence de la ligue provinciale de hockey senior lors de la réunion annuelle qui débute aujourd'hui à Sherbrooke, a annoncé avoir décidé de retirer sa candidature.

Il a ajouté que, dans le but de servir le hockey amateur, il était disposé à accepter la vice-présidence et à travailler avec le président Len O'Donnel.

les MOTS-CROISÉS du Devoir

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- Explorateur né aux Trois-Rivières (1685-1749) qui explora les montagnes Rocheuses.
- Qui annonce l'orage (fém.) - Orient.
- Pousser des talles - Genre de rosacées épineuses.
- Obligation de choisir entre deux partis possibles - Pronom indéfini.
- Roi légendaire de Troie - Travail.
- Ver marin vivant dans la vase ou sur les rochers de nos côtes - Brin de paille.
- Préfixe privatif - Jeune garçon faisant partie d'une association de scoutisme - Trois fois.
- Saison - Celui qui hurle.
- Nom de deux muscles pairs qui contribuent à la flexion de la cuisse sur le tronc - Notre-Seigneur.
- Pluie - D'un verbe gai - Divisions d'une pièce de théâtre.
- Se rendra - Crier, en parlant des cerfs.
- Ecrivain né à Lévis (1839-1908) que l'on considère en son temps comme le Hugo canadien - Métal précieux.
- Centre minier de l'Abitibi - Dessin achevé (par oppos. à croquis).
- Edifices où se réunissent les fidèles - Actinium.
- Vrai - Emanation minéralisatrice du magma qui imprègne les roches voisines et les métamorphose.
- Rivière de France - Biens assurés par le mari à la femme survivante.
- Notre-Seigneur - Usages particuliers à un pays - Astatine.
- Tissu qui constitue la couche profonde de la peau - Thallium - Du verbe avoir.
- Germes de vie - Liquide dont on se sert pour écrire.
- Unité monétaire d'Extrême-Orient - Vieux, en parlant d'une chose.
- Accompagner pour protéger, surveiller ou faire honneur.
- Ce qu'un mélange contient d'un corps particulier - Empereur de Russie.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
2	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
3	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
4	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
5	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
6	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
7	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
8	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
9	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
10	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
11	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
12	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L

Verticalement

- Comté de la province de Québec sur la rive droite du St-Laurent.
- Gros perroquet - Qui n'agit pas avec promptitude - Atmosphère.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

ANTIQUITES CANADIENNES

Betherville Antiquités vend d'œuvre à 222 de l'Hotel, Vieux Montréal, succursale de meubles canadiens authentiques de tout genre, en pin, ainsi que meubles européens. 843-8513 ou 272-7859. J.N.O.

Grande vente meubles pin canadiens, antiques, bois précieux, également facies par toutier. Tel. 671-0558. 19-6-68

APARTEMENT A LOUER

ST-BRUNO

2 1/2, neuf, meuble, chauffé, électricité payée - \$25.00. Tel.: 653-6705 J.N.O.

ARGENT DEMANDE

Compagnie responsable en plein essor de \$5,000 à \$10,000 de particulier. Courts termes. Intérêt exceptionnel. Tel. 382-2812. 20-6-68

A VENDRE

Laveuse de vaisselle portative, en bonne condition. Prix raisonnable. Tel. après 7.00 332-9936. 24-6-68

Petit voilier ayant servi 3 fois \$200. Bateau automobile "Nu-Craft" remis au feu de verre, équipé avec. Evénement 25 PH. comme neuf. \$600. Tel. 384-2383. 22-6-68

CHAMBRES A LOUER

Aux visiteurs de Terre des Hommes. Deux chambres accompagnant quatre personnes. Mme Jean Grenier, 268, avenue Labonté, Longueuil (Québec). Tel. 674-7366. J.N.O.

Visiter Terre des Hommes, grande chambre, accommodation pour 4 personnes, salle de bain, et entrée privée. \$4.00 par personne. J. Paul Roy, 857, Noyan Jacques-Cartier. 20-6-68

CHALET A VENDRE

Lac à la Truite, près autoroute, chalet suisse, 3 chambres, foyer pierre, hivers, grand terrain, plage privée, pentes de ski. \$11,900 - \$79.54 mensuellement. Tel. 747-4830. 6-7-68

PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION

Chalet hivernise, électricité, plomberie, finition de luxe. Valeur \$7,300. Notre prix \$4,995, incluant terrain. Ouvert à l'année, lac, ski, chasse, aucun comptant requis, termes faciles. Tel. 382-2811. 20-6-68

DEMEMAGEMENT

ROUSSELLE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance. Emballage et entreposage. 725-2421. J.N.O.

DIVERS

TOP MART INC. 15 est, rue Ste-Catherine, tel. 845-0401. Métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Vêtements sport madras \$6.00. Habits complets, en Tergal \$30.00. Habits complets, Tergal \$25.00. Imperméables \$6.00 et \$15.00. Vêtements sport \$6.00 et \$10.00 et \$15.00. Pantalons \$3.00 et \$4.50 etc. J.N.O.

FEMME DEMANDE

SPECIALISTE EN ENSEIGNEMENT MENAGER à temps partiel. Importante compagnie de patrons recherche une représentante pour la diffusion de son programme. QUALIFICATIONS: Baccalauréat en sciences domestiques, ou diplôme d'enseignement ménager, bilingue, expérience dans l'enseignement, spécialisation en couture et couture nécessaire. Pour rendez-vous téléphoner à Mrs. Miller (mardi ou mercredi de 9 à 5 p.m.) à 861-2316. 20-6-68

MAISON DE CAMPAGNE A LOUER

MONT TREMBLANT, maison d'été à louer, lac Beauvalant, près Mont-Tremblant Lodge, entièrement meublé, 8 chambres à coucher, 4 salles de bain, vaste jardin, et salle à manger, foyer, salle de jeux, cuisine tout outillée, plage privée. Tel. Guy Landry Montréal, 861-6165. J.N.O.

HOMMES DEMANDES

CONTREMAÎTRE D'ENTRETIEN

Nous avons besoin d'un contre-maître dont le travail consisterait à surveiller des ouvriers de métier. Ces métiers sont: ajusteur d'entretien, plombier, monteur, ferblantier et soudeur, au total une dizaine d'hommes.

Les heures de travail sont en permanence le soir, de 16 heures à 24 heures. Si le candidat n'est pas un ajusteur d'entretien il devrait avoir des connaissances avancées en mécanique ou en ajustage. Une expérience de 3 ou 4 années dans la conduite d'un personnel de métier syndiqué est indispensable. Le candidat serait seul, le soir, en charge comme contre-maître de l'entretien.

Les personnes intéressées doivent s'adresser à:

CASE 41 LE DEVOIR

22-6-68

LOGEMENT A LOUER

MICHEL SARRAZIN, logement moderne, 515 pièces, chauffé, cuisine fournie, cuisine vitrée, 2 minutes gare Val Royal. Tel. 334-9935 (jour) 332-9936 (après 7 p.m.) 22-6-68

PROPRIETE A LOUER

WESTMOUNT

Splendide cottage trois étages, 3 chambres à coucher, grand salon et bibliothèque avec cheminée, salle à manger, splendide cuisine très fonctionnelle incluant cuisinière, four, réfrigérateur, lave-vaisselle, salle à dîner, 3 1/2 salles de bain, salle de jeux. Beau jardin, occupation immédiate. \$550 par mois, incluant moquette et A/C.

ISABELLE LAFRENIERE, Courtier 932-6363

"Notre intuition féminine vous aidera" J.N.O.

PROPRIETE A VENDRE

ON RECHERCHE

Famille d'exécutif ou professionnel qui désire occuper immédiatement splendide bungalow exclusif dans quartier Hovre des îles, près écoles, centre d'achat. Foyer naturel, 3 chambres, garage, comptant \$6,500. Visitez sans obligation. Tel. 381-7484 381-9341. 21-6-68

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR - SPÉCIALISTE - Habits et costumes sur mesure 351 est, rue GUYOT J.N.O.

TERRAINS A VENDRE

Domaine Val-Pontbriand

sur-le

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

BASEBALL À MONTRÉAL

BRONFMAN : Il n'y a aucune bisbille entre la ville et les actionnaires

Il n'y a pas de schisme entre la ville et les commanditaires de la nouvelle équipe de Montréal dans la ligue Nationale de baseball, ni au sein des directeurs du club.

Charles Bronfman, vice-président du bureau de direction de l'équipe qui fera ses débuts le printemps prochain, a déclaré hier que la cité et les commanditaires étaient "trop occupés à préparer des plans" pour s'engager dans des discussions.

On a promis aux proprios du club l'utilisation de l'Autostade de l'Expo 67, dont le nombre de sièges sera porté de 25,000 à 37,500, au cours des deux ou trois premières saisons tandis que la cité étudiera la possibilité de la construction d'un stade couvert de \$55,000 sièges au coût d'au moins \$35,000,000 sur un terrain municipal.

La Société centrale d'hypothèques et de logement est propriétaire de l'Autostade et c'est la raison pour laquelle les travaux d'agrandissement n'ont pas encore débuté, non une mésentente.

Un porte-parole de la ville a signalé que, en raison des élections fédérales le 25 juin, les négociations seraient retardées à la fin de juin.

Les conditions

Bronfman a précisé que "la ligue Nationale avait octroyé la franchise à certaines conditions si bien que la ville et les commanditaires doivent maintenant les remplir."

"Au fait, la franchise a été obtenue si rapidement qu'elle a devancé les travaux de base. Trois jours avant l'obtention de la franchise, je n'étais pas même membre des commanditaires, qui ne s'étaient d'ailleurs pas encore réunis officiellement."

Bronfman a ajouté que la cité n'était pas au courant des ententes conclues par les quatre clubs majeurs évoluant sur les terrains municipaux, ce qui fait l'objet d'études actuelles.

Bronfman a conclu qu'il fallait d'abord faire le travail de base avant d'engager un directeur gérant et un gérant, ce qui n'aura pas lieu avant au moins deux semaines.

Le maire Drapeau

Le maire Jean Drapeau, tout en refusant de s'engager définitivement au sujet d'un nouveau stade, a affirmé que la cité ne perdrait certes pas la franchise par défaut.

"La franchise est trop importante pour la vie économique de Montréal, pour l'industrie touristique et la création d'emplois que nous ferons tout notre possible pour la garder."

"Il est naturel qu'un projet d'une telle envergure crée certains problèmes. Nous avons la réputation de les résoudre et nous les résoudrons."

Le maire a précisé qu'on s'occupera d'abord de l'Autostade. Quant à la construction d'un stade, il a dit:

"La cité peut construire un stade, la cité peut recevoir des soumissions d'autres compagnies dans le but de construire et diriger un stade sur leurs terrains ou ceux de la municipalité."

"Toutes ces formules seront étudiées et je suis persuadé qu'il y aura une solution. Nous trouverons une solution dans les meilleurs intérêts de tous les partis comme par le passé."

M. Drapeau s'est excusé de n'être pas plus précis "car il est trop tôt pour préciser quoi que ce soit".



JOUTE PERES ET FILS — Les White Sox de Chicago ont tenu dimanche après-midi, au cours d'une intermission à leur match les opposants aux Tigers de Détroit, leur match annuel pères et fils. Ci-haut, le lanceur Hoyt Wilhelm des White Sox expédie un lancer au jeune Jeff Horien, 2 ans, fils de Joe Horien. Téléphoto PA

Lutte plus serrée dans la ligue Nationale

Les Tigers font cavaliers seuls dans la course au championnat

A l'issue de la dernière fin de semaine dans la ligue Américaine de baseball, les Tigers de Détroit semblent être en marche vers une victoire facile dans la course au championnat.

Ils possèdent une avance de sept parties et demie sur les Orioles de Baltimore et de huit parties complètes sur les Indiens de Cleveland. Par contre les champions de l'an dernier, les Red Sox de Boston, sont à neuf parties et demie de la tête, en compagnie des Twins du Minnesota.

Fait assez remarquable, si sept parties et demie séparent le premier du deuxième, sept parties et demie séparent également le second de l'équ-

pe de dernier rang, les Senators de Washington.

Dans la course aux honneurs individuels, la lutte entre Frank Howard, des Senators, et Carl Yastrzemski, des Red Sox, se poursuit.

Howard domine toujours

dans le domaine des circuits avec 22, il est suivi de Willie Horton, des Tigers, avec 17.

Dans le domaine des points produits, Howard, avec 48, devance John Powell, des Orioles, qui a 41.

Quant à la moyenne au bâton, Carl Yastrzemski a pris la première place avec .337 et il devance Howard, qui est tombé à .314.

Ce sont d'ailleurs les deux seuls frappeurs de la ligue Américaine qui ont une moyenne supérieure à .300.

Dans la ligue Nationale, les Cardinals de St-Louis, champions du monde 1967, mènent le bal avec quatre parties et demie d'avance sur San Francisco.

Par contre la lutte est serrée entre San Francisco, Atlanta et Los Angeles qui bataillent pour la deuxième place.

Dans la course aux honneurs individuels, Matty Alou, des Pirates, a pris la tête des frappeurs avec une moyenne de .360, Pete Rose des Reds de Cincinnati, suit avec .348.

Perez, des Reds et Willie McCovey, des Giants, se partagent la première place pour les points produits avec 40 points.

Quant aux circuits, Willie McCovey, des Giants, est au premier rang avec 14, il est suivi par Ernie Banks, des Cubs, qui en a claqué 12.

Stirling Moss fera un retour à la compétition

TURIN (AFP) — Le pilote anglais Stirling Moss effectuera sa rentrée au volant d'une Lancia Fulvia

dans le marathon de la route qui se courra sur le circuit du Nuburggring le 20 août prochain. La nouvelle a été annoncée par la Société SLM.

Stirling Moss, victime d'un grave accident à Goodwood en 1962, est attendu à Turin le 26 juin pour définir le programme de sa participation à ce marathon. Ses équipiers seront son compatriote Innes Ireland et l'italien Claudi Maglioli.

géants. Quant à la division féminine, elle comprendra quatre slaloms géants, quatre descentes et slaloms spéciaux, deux slaloms géants et spéciaux, et une descente.

Le Mont Ste-Anne, inclus dans la coupe du monde

INNSBRUCK, Autriche — Le slalom spécial et le slalom géant masculins et féminins qui seront disputés les 15 et 16 mars prochain au Mont Ste-Anne de Québec, feront parties des compétitions comptant pour la coupe du monde de ski.

C'est ce qui a été annoncé à Innsbruck, par la Fédération internationale de ski qui a décidé des dates et endroits des 14 compétitions de la division masculine et des onze compétitions de la division féminine.

Des 14 compétitions de la division masculine il y aura quatre slaloms géants: quatre descentes et slaloms spéciaux, trois descentes, et trois slaloms spéciaux et

8 golfeurs sont rayés de l'Omnium canadien

TORONTO (PC) — Sept golfeurs américains et un Jamaïcain ne pourront participer à l'Omnium canadien par-

ce qu'ils ne sont pas membres accrédités de la PGA.

L'Association canadienne a révélé que ces golfeurs avaient versé leurs inscriptions avant cette décision et qu'elle les rembourserait ainsi que leurs dépenses.

Les sept Américains sont Tom Brennan, Sam Bohlim, Jas Harberson, James Jamieson, Phil Johnson, John Levinson et John Willy, fils, plus le Jamaïcain Seymour Rose.

L'Omnium débutera jeudi et 150 professionnels se disputent la première bourse de \$25,000 sur le parcours du Club St. George où évolueront les As Jack Nicklaus, Arnold Palmer, Billy Casper et Gary Player.

Un des favoris sentimentaux sera le pro local Jerry Magee, qui a abandonné la tournée américaine après huit ans d'insuccès. Il avait remporté le championnat amateur de l'Ontario en 1954.

Plusieurs pros se sont entraînés sur le parcours hier alors que nombre d'autres ten-

taient de mériter les 25 places disponibles.

Le parcours St. George est considéré comme un des plus difficiles au Canada et les experts prévoient qu'un total de 276, quatre sous la normale, sera suffisant pour triompher.

Les derniers cinq trous des deux dernières rondes seront télédiffusés en direct par Radio-Canada de 4h à 6h, p.m. samedi et dimanche.

Radio-Canada interrompra la télédiffusion du golf pendant 20 minutes samedi afin de transmettre la course du Queen's Plate de Woodbine, Toronto.

Les inscrits à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE

TROT - Non-gagnants de \$1,500 gains à vie. Gagnants de \$1,500 à \$2,500 à vie.

1. n'ayant pas gagné une course après le 18 mai 1968, ou novices - BOURSE: \$1,500

2. Hobb Horse 5-1

3. Princess L. A. Hanna 7-2

4. Nugget Hanover G. Bouvette 4-1

5. Two Mountains Leaf C. St-Jacques 9-2

6. Maiden Hanover D. MacTavish 5-1

7. Blitz Mir Y. Plouffe 6-1

8. Superior Song P. Caldwell 6-1

9. Ambrus Ida B. Côté 10-1

Aussi éligibles: My Sam Sam R. Turcotte

Two Mountains Rank J. Jodan

DEUXIEME COURSE

AMBLE - A réclamer \$1,500 - Allocations pour l'âge et le sexe - BOURSE: \$1,100

1. Hobo Lea Y. Plouffe 3-1

2. Helen's Atom Pas nommé 7-2

3. Hickory Holly G. Baillargeon 4-1

4. Allandale Volo G. Guidon 9-2

5. Bettie Herbert C. Rochelleau 5-1

6. Marvelous Pick A. Hanna 6-1

7. Amiable M. Turcotte 8-1

8. Last Prince G. Lachance 8-1

Aussi éligibles: Burton H. Le P. Robillard

Lori Johnson J. Hebert

TROISIEME COURSE

AMBLE - A réclamer \$5,000 - Allocations pour l'âge et le sexe - BOURSE: \$1,500

1. Lochiver Duke Hen. Fillion 3-1

2. Ideal Direct J. Foley 7-2

3. Winning Ace N. Bardier 4-1

4. Zirconaire Mir A. Bedard 9-2

5. Hava Soda J. G. Brosseau 5-1

6. Del's Pride Pas nommé 6-1

7. Mike Drummond A. Boucher 8-1

8. Tarrs Blackstone P. Robillard 9-2

9. Monsieur Richelieu D. MacTavish 10-1

Aussi éligibles: Harlan Boy B. Côté

QUATRIEME COURSE

TROT - A réclamer \$2,500 - \$3,000 - (Handicap) - Allocations pour l'âge et le sexe - BOURSE: \$1,500

1. Doug Hanover M. Picard 3-1

2. Archie Mon A. Hanna 7-2

3. Leonard Abbey M. Turcotte 4-1

4. Morry Piper G. Lachance 5-1

5. Tanglo J. N. Bardier 5-1

6. In Demand P. Robillard 9-2

7. Landraet A. Bedard 6-1

8. Genius B. Côté 8-1

Aussi éligibles: Harlan Boy B. Côté

CINQUIEME COURSE

AMBLE - 2, 3 et 4 ans seulement - Non-gagnants de \$1,000 gains à vie; aussi, gagnants de \$1,000 à \$4,000 gains à vie, n'ayant pas gagné une course après le 18 mai 1968, ou novices - BOURSE: \$1,700

1. Furbank Counsel G. Lachance 3-1

2. Now Dream C. St-Jacques 5-1

3. Onida Jessie M. Picard 4-1

4. Tummy G. P. Robillard 9-2

5. J. J. J. C. Pelletier 8-1

6. Oison Adios J. G. Brosseau 8-1

7. Hobb Horse Trish M. Lefebvre 8-1

8. Adios Caretaker Pas nommé 10-1

SIXIEME COURSE

AMBLE - A réclamer \$1,000 - Allocations pour l'âge et le sexe - BOURSE: \$1,200

1. Lou Arden A. Bedard 3-1

2. Royal Dominion A. Hanna 7-2

3. Dell Cash G. Lachance 7-2

4. Tony Chap Y. Plouffe 9-2

5. Hobb Horse Rich R. Bouthillier 5-1

6. Queens Paladin C. Berrigan 8-1

7. Ad De Card Hen. Fillion 8-1

8. Battle C. Adios T. Horton 10-1

Aussi éligibles: J. G. Brosseau

Pee Wee Adams J. Hebert

SEPTIEME COURSE

TROT - Non-gagnants de \$2,000 en 1968 - Aussi, gagnants de \$2,000 à \$3,000 - Allocations, n'ayant pas gagné une course après le 18 mai 1968 - Ou, non-gagnants de \$6,000 à vie - Les gagnants de \$10,000 en 1967 ne sont pas éligibles - BOURSE: \$1,400

1. Rushing Brook M. Brosseau 3-1

2. Royal's Van P. Robillard 7-2

3. Darnley's Raider A. Aubin 4-1

4. Steam Mir G. Lachance 9-2

5. Mist Profit Pas nommé 5-1

6. Nacie Keeper Pas nommé 6-1

7. Lady Flemington A. Boucher 8-1

8. Dutch Bardia A. Hanna 10-1

Aussi éligibles: J. G. Brosseau

Labrador Hanover J. J. Martineau

Mister Vonsan J. J. Martineau

NEUVIEME COURSE

AMBLE - A réclamer \$3,000 - \$5,000 - (Handicap) - Allocations pour l'âge et le sexe - BOURSE: \$1,500

1. Jackie Wayne G. Lachance 3-1

2. Cold Spring Devil V. Bourgon 7-2

3. Nick Herbert J. C. Gauthier 4-1

4. Coppermith Y. Plouffe 9-2

5. Beautiful Katy B. Côté 5-1

6. Merrie Dazzler C. Pelletier 6-1

7. Ohio Royal M. Lefebvre 8-1

8. Counsell Admiral A. Boucher 10-1

Aussi éligibles: J. G. Brosseau

Labrador Hanover J. J. Martineau

Mister Vonsan J. J. Martineau

Emerson franchit le 1er tour

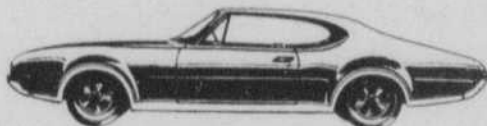
LONDRES — Les professionnels Australiens Lew Hoad et Roy Emerson ont aisément franchi le cap du premier tour de l'Omnium de tennis de Londres qui se déroule sur les courts du Queen's Club.

Cet omnium est le dernier avant le célèbre tournoi de Wimbledon qui, pour la première fois de son histoire verra les amateurs se mesurer aux professionnels.

Egalement dans le premier tour le Sud-Africain Fred McMillan a éliminé le Montréalais Keith Carpenter 7-5 et 6-4.



Si Tilden/Montréal vous loue une Oldsmobile Cutlass au même tarif qu'une Impala, il doit y avoir anguille sous roche! En effet...



Vous devrez peut-être faire queue!

TILDEN

1200 Stanley 866-6651

MOLSON, LA TUN PARLES!





Histoire de longue date

...qui se perpétue à travers les siècles. La mode seule se transforme et non les sentiments. Évocation des années passées, la mariée apparaît, de blanc vêtue, en superbe moiré d'un éclat comparable au feu de ses yeux. Les demoiselles de son cortège suivent, en moiré brun rehaussé de dentelle au crochet beige. Histoire vécue au défilé de mode Eaton de la mariée d'automne, le jeudi 20 juin, à 18 h et 19 h 30 dans le Salon de la Mariée au troisième étage en ville. On peut se procurer des billets, à titre gracieux, au Salon de la Mariée. Composez 842-9331, poste 247.

EATON